TDB1083 P01__ 13/10/10 16:53 Page1

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1083 - VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 2 €

ISSN 1776-0224



Sommaire



Action syndicale *(P09)*

Ils ne lâcheront rien !

P 04 **Actualités** Côte d'Or

Gestion du gibier: la donne aurait-elle changé ?

P 06 **Actualités** Nièvre

Natura 2000: les zones humides en débat à Luzy

P 07 **Actualités** Yonne

Marché du terroir: les producteurs fermiers de l'Yonne, à Paris

P 09 **Vie syndicale**

Sommet de l'élevage: La colère des producteurs de viande

P 10 Filières **Cultures**

Associer céréales et protéagineux: quel intérêt ?

P 12 Filières **Viticulture**

Vendanges 2010: petite récolte, beau millésime

Encarté avec cette édition: Mailing Gordard Loisirs (sur certains cantons).

Dossier spécial

TRACTEURS
Les nouveautés 2010



Carburants : les tracteurs passent au gazole agricole en 2012

Dernier volet de notre dossier spécial consacré aux tracteurs, avec une tendance du marché dans notre région.





l'Agenda

Côte d'Or

Formation sur les défenses naturelles des animaux à Liernais

Une formation intitulée «gérer l'alimentation pour renforcer les défenses naturelles des animaux» se déroulera prochainement à Liernais le **mercredi 10 novembre** avec le docteur vétérinaire Jean-Louis Cloye de la Fevec. Places limitées et inscriptions obligatoires. Renseignements auprès d'Elise Pillant (Chambre d'agriculture) au 03 80 90 89 09.

Instants Santé à Gevrey

Les Instants Santé organisés par la MSA pour le canton de Gevrey Chambertin se tiendront les **lundi 8 et mardi 9 novembre** de 7h30 à 11h au centre Social (Avenue de Nierstein) à Gevrey.

Entretien des prairies dans le canton de Pouilly-en-Auxois

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la FDCuma organisent une démonstration d'une herse de prairie et d'un décompacteur de sol le mercredi **20 octobre** à Thoisy-le-Désert à partir de 13h30. Fléchage à partir de l'église.

Portes Ouvertes pâturage et enrubannage des CIPAN

Le groupe technique d'éleveurs ovins de Côte d'Or ouvre ses portes à Francheville (fléchage à partir de l'église) le jeudi **28 octobre** à 14h pour visiter des parcelles de Cipan pâturées par des brebis ou enrubannées.

Vente de reproducteurs inscrits au HBC

Journées commerciales dans les élevages Bovins Charolais auront lieu les **28, 29 et 30 octobre.** Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'info, appeler au 06 67 58 18 03 et à partir de 20h au 03 80 84 03 87.

Concours charolais à Semur-en-Auxois

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise son concours charolais le **mercredi 17 et le jeudi 18 novembre**. 300 reproducteurs sont attendus. Renseignements au 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou au 03 80 97 23 28 (heures repas).

Concours de l'Auxois Sud en race charolaise

La Fédération Charolaise de Côte d'Or, le Comice agricole d'Arnay le Duc et le Comice de Pouilly en Auxois, organisent pour la 3ème année, le concours de l'Auxois Sud le mercredi **27 octobre** et rassemblera taurillons et génisses de race charolaise à Arnay le Duc

Nièvre

Chevaux et poneys

L'Association Equi-Marault prépare sa deuxième vente amiable de chevaux et poneys, qui se tiendra le **dimanche 17 octobre** à la ferme du Marault de Magny-Cours. La journée est ouverte aux propriétaires d'AA, AQPS, PSA, trotteurs, SF, Connemara, Haflinger, Percherons et PFS...
Renseignements et inscriptions à Association Equi-Marault, Faye, 58160 Sauvigny les Bois.
Contacts: Jean-François Naudin (06 14 28 53 15), Jacques Flexer (03 86 37 11 26), Michel Bourgneuf (03 86 50 52 33), Gérard Ville (06 31 10 15 22) ou Pascal Blanchard (06 78 75 95 74).

Foire aux veaux reproducteurs

Les présidents des JA du canton de Corbigny, de la Sicagemac et du Comité des foires annoncent que la prochaine Foire aux veaux reproducteurs charolais de Corbigny aura lieu cette année le **jeudi 21 octobre** sous le marché couvert, route de Saint Saulge, à Corbigny. Programme: 6 heures, arrivée des animaux (possibilité de pesée), 9h, début du concours, 11h30, lecture du palmarès, 14h30, visite officielle.

Assemblée Générale

L'Association des propriétaires d'étangs de la Nièvre et de la Bourgogne organise son AG le **19 novembre** à 14h à Sauvigny les Bois.

Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire de Medicavet se tiendra le **29 octobre** à 11h, ZA Le Clos RY, 1 rue Louis Pasteur, 58000 Sermoise s/Loire. Ordre du jour: rapports statutaires, approbation des comptes et des conventions, quitus aux administrateurs, affectation des résultats...

Cuma

La Fédération de Cuma de la Nièvre vous convie à la rencontre des agriculteurs qui ont choisi la coopération pour s'équiper et partager des valeurs de démocratie et de solidarité. Dans ce cadre la Cuma de la Chaussade a le plaisir de vous accueillir pour une demi journée "Portes ouvertes" le **5 novembre** à 14h30 chez M. Vincent Pommery, la Vallée, 58320 Parigny les Vaux. Au programme : rencontre, témoignage, débats sur le thème de l'organisation de chantier pour le pressage balles carrées, la récolte de foin et de paille... et partage d'un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

Yonne

Marché rue de la Chine à Paris

Les producteurs de vente directe de la FDSEA de l'Yonne vont s'installer rue de la Chine à Paris (20e arrdt) le **dimanche 17 octobre** prochain. Comme chaque année depuis plus de quinze ans, ils proposeront un marché haut en couleurs avec un large éventail de leurs produits : Chablis, vins de Bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, fruits, légumes… et de nombreuses animations.

Marché des livres anciens à Sens

34e édition du marché du livre ancien, disques, CD, DVD, cartes postales et vieux papiers, organisée par Radio Stolliahc, **dimanche 17 octobre**, de 9h à 18h, sous le marché couvert, à Sens. Plus de 75 exposants seront présents. Entrée 1 €, gratuit en dessous de 15 ans. Rens : tél 03 86 95 27 27

Formation «Créer une société, accueillir un associé»

Une formation de 2 jours « Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers », est organisée par la FDSEA de l'Yonne en ses locaux de la rue de la Maladière à Auxerre, les mercredis **27 octobre et 3 novembre**, de 9h30 à 17h30. A noter qu'il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante. Rens. et inscriptions : tél 03 86 49 48 20 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr

Concours race charolaise à Avallon

Le syndicat d'élevage de la race Bovine Charolais de l'Yonne, organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les **vendredi 22 et samedi 23 octobre** à Avallon. Il se déroulera dans les locaux des établissements Flexico, rond-point de la Croix verte, en Zone industrielle (proche des Ets Laurent). Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C., Livre A. Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 22 octobre dès 13h30.
Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 40 (entre 8h et 9h) - Fax 03 86 31 63 56

Formation «Créer une société, accueillir un associé»

Une formation de 2 jours « Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers », est organisée par la FDSEA de l'Yonne en ses locaux de la rue de la Maladière à Auxerre, les mercredis **27 octobre et 3 novembre**, de 9h30 à 17h30. A noter qu'il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.
Renseignements et inscriptions :
tél 03 86 49 48 20 -
Email : martine.nigon@fdsea89.fr

Instants santé pour le canton de Vermenton

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Vermenton âgés de 15 à 74 ans, du **mercredi 3 au vendredi 5 novembre**, de 7h30 à 11h. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis se dérouleront à la salle des fêtes, place de la République à Vermenton. Retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Dispositif Adema

Les adhérents FDSEA ont **jusqu'à fin octobre** pour participer à l'Adema, le nouveau dispositif qui offre la possibilité aux demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés, jeunes ou en reconversion, de se former aux métiers de l'agriculture. Il permet aux exploitants d'accueillir gratuitement des stagiaires sur une courte durée (15 jours sur une session totale de 22 jours), pour des activités telles que : les cultures légumières, le maraîchage, les cultures fruitières, la viticulture, les exploitations polyculture élevage. Les stagiaires sont sélectionnés par la structure formatrice.
Renseignements au : 03 86 49 48 16

Ailleurs, aussi...

Foire économique d'Autun

En route pour la seconde édition !
La foire économique d'Autun aura lieu 15, 16, 17 et 18 octobre au parc des expositions d'Autun, L'Eduen. Portée par son succès de 2008, cette seconde édition devrait franchir un cap supplémentaire, en s'imposant comme une référence parmi les foires d'affaires de la région.
Alors que l'édition de 2008 avait réuni quelque 95 exposants, ils seront 130 cette année, sur 7 500 mètres carrés. Plus des deux tiers sont originaires de la région, le tiers restant venant d'ailleurs. Pour renforcer l'ancrage local, Evénéco (l'association organisatrice) a renforcé son partenariat avec le monde agricole, notamment avec la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Autun et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Les terroirs et les savoir-faire, les produits seront ainsi mis en valeur et en avant, tout d'abord au sein d'un espace convivial qui se veut une vitrine de notre territoire, au travers d'une soirée charolaise aussi, mais pas seulement.
Côté Pratique
Les 15, 16, 17 et 18 octobre au parc des expositions d'Autun, L'Eduen ;
De 10h00 à 20h00 chaque jour, sauf le lundi jusqu'à 18h00 ;
Restauration sur place, jusqu'à minuit le vendredi, samedi et dimanche ;
Entrée à 4€ ; gratuit pour les moins de 12 ans ; gratuit pour tous et chaque jour entre 12h00 et 14h00.

TDB1083 P03__ 13/10/10 16:55 Page1

Pôle technologique de Charolles

Inauguration ce 18 octobre

Le 18 octobre prochain aura lieu le lancement officiel du «Pôle innovation et valorisation des viandes» de Charolles. Animé par le Institut Charolais, ce pôle technologique très complet offrira accompagnement, conseil, formation aux porteurs de projets désireux de créer une activité de transformation en viande bovine. Avis aux amateurs.

Deux mille neuf aura été une année importante pour l'association Institut Charolais. C'est en effet dans le courant de l'année dernière que le *«Pôle innovation et valorisation des viandes charolaises»* a commencé à véritablement prendre forme. Initié en 2006, ce projet obtenait alors le label *«Pôle d'excellence rural»*, ce qui permet son financement par l'État à hauteur de 50%. 2007 et 2008 ont été consacrées à la réalisation des dossiers techniques et financiers et c'est en 2009 que le projet est enfin passé à sa phase de concrétisation avec l'aménagement et l'équipement d'une *«halle technologique»* spécialisée dans la transformation des viandes au lycée Wittmer de Charolles.

Tester de nouveaux produits

Destinée à soutenir les projets d'entreprises ou de producteurs dans la filière viande, cette halle - constituée de matériel professionnel (découpe, hachage, cuisson, conservation, conditionnement, études sensorielles…) comprend :
- un laboratoire de transformation des viandes pour essais de produits et de conditionnement ;
- une unité de test et de fabrication pour l'ensemble du processus de conserverie, un laboratoire de caractérisation des viandes ;
- et un laboratoire d'analyses sensorielles.

Financée en partie par l'État, la région et avec l'aide du conseil général, cette plate-forme technique représente un investissement de 280 000€. Destinées aux porteurs de projets de la filière viande, elle est là pour les aider à concrétiser leurs idées, à développer leurs activités de transformation et favoriser l'innovation, notamment dans la valorisation des avants. Un outil qui a pour finalité de favoriser une transformation locale de la viande charolaise pour une meilleure valorisation des animaux.

Appui technique et financier

Désormais opérationnelle, cette halle technologique est au cœur du *«Pôle innovation et valorisation des viandes»*. Son lancement officiel aura lieu le lundi 18 octobre prochain à partir de 14h15 au lycée Wittmer à Charolles, dans le cadre de la *«Semaine de l'innovation»* (voir encadré).

Les offres de ce pôle technologique sont l'accompagnement technique et financier des projets, le conseil, la formation et l'information ainsi que la marque collective pour les futurs produits *«Le Charolais dans l'assiette»*.

La *«clientèle»* du pôle sera constituée de PME, d'artisans, de bouchers, de traiteurs, de restaurateurs et de producteurs en circuits courts.

Pour les prestations techniques, l'Institut charolais s'appuiera sur ses partenaires compétents que sont le lycée Wittmer (Halle), les centres techniques spécialisés de la filière dont l'Adiv et l'Aria, les Chambres consulaires (agriculture, commerce et industrie, métiers). Avec l'appui du Pôle technologique, les porteurs de projets pourront bénéficier d'aides spécifiques émanant de la région (possibilité de financement à 80%).

MARC LABILLE

▶ Inauguration

L'inauguration aura lieu le lundi 18 octobre prochain à partir de 14h15 au lycée Wittmer à Charolles, dans le cadre de la «Semaine de l'innovation».

Au programme :

- 14h15 : présentation du Pôle technologique et de la halle, de son fonctionnement, de l'appui aux entreprises ;
- 14h40 : l'avenir des viandes à travers l'innovation ;
- 14h50 : témoignages de l'expérience de Séléviandes ;
- 15h00 : les financements régionaux pour l'entreprise, avec Bourgogne innovation ;
- 16h00 : inauguration.

▶ Edito

Rennes, Cournon... On prend les mêmes et on recommence…

Ministre échaudé craint le Sommet : l'an dernier, Bruno Lemaire avait dû quitter le Sommet de l'Élevage au pas de course par un couloir dérobé et sous protection musclée. Inquiet, et n'ayant rien de plus à annoncer que le maigre plan de soutien dévoilé à Rennes où des affrontements ont, là aussi, perturbé son déplacement, le ministre de l'Agriculture a choisi de partir en Inde pour préparer le G20 plutôt que de venir en terre auvergnate.

Dommage ! Triste réponse, comprenne qui pourra…

En tous cas, on ne gagne pas plus à reculer devant l'adversité qu'à l'affronter, entre tendances syndicales à l'intérieur d'une profession bien malade, des promesses non tenues et de la dérégulation dévastatrice. Ce grand salon du grand bassin allaitant valait bien un dialogue sans menace ni langue de bois.

Le constat est malheureusement le même depuis des années et ce, quel que soit le secteur de production en crise. Les agriculteurs ne peuvent plus vivre de ce qu'ils produisent sans un véritable équilibre des prix, sans une juste rémunération de leur travail, donc sans une régulation par la politique agricole commune de l'Europe de l'ouest instaurée par les pères fondateurs du marché commun, que l'on est en train de détruire alors qu'il faudrait la renforcer durablement. Et presque toujours, la solution à nos difficultés se joue loin de nos exploitations.

Les céréales, un exemple parmi tant d'autres, représentent 70% de l'alimentation mondiale. Cette année, nous allons produire seulement 30 millions de tonnes de moins que nos besoins alors que le stock de report est de 50 millions de tonnes supérieur à celui le plus bas de 2007. Malgré cela, c'est en spéculant sur ce déficit virtuel que des fonds d'investissement, véritables *«céréal killers»*, font monter ou s'effondrer le prix. Les actuelles négociations avec le Mercosur, sorte de marché commun de l'Amérique du Sud, font, c'est un autre exemple, planer une redoutable menace sur nos élevages. Le Brésil et l'Argentine, à qui nous achetons le soja qui nous manque parce que nous ne sommes pas capables en Europe de programmer un véritable plan protéagineux, voudraient bien nous vendre aussi de la viande. Si jamais ce marché s'ouvre, la différence de conditions de production est telle, avec les pampas où l'élevage est une sorte de cueillette d'un produit élaboré à partir de substances interdites en Europe (OGM, hormones…), que la compétitivité est perdue d'avance pour nos zones de productions de proximité.

Alors oui, l'instant est grave, il y va de la France rurale, de l'aménagement du territoire, de l'entretien de l'espace. Bref, que l'on consomme ces bons produits français, sur un territoire entretenu par ces femmes et ces hommes qui veulent vivre correctement. Arrêtons de nous entasser dans ces villes sans âmes avec toutes les conséquences que l'on connaît malheureusement.

La France est belle parce qu'elle est *«encore»* cultivée. Pour combien de temps ? C'est toute la question.

JEAN-PIERRE CONDAMINE

▶ En bref

Le rSa, c'est aussi pour les jeunes

Un coup de pouce à l'emploi pour les moins de 25 ans. Vous avez moins de 25 ans, vous avez travaillé 2 ans au cours des 3 dernières années ? Vous avez peut-être droit au revenu de Solidarité active (rSa), renseignez-vous !

Le rSa pour les jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Jusqu'alors, les jeunes de moins de 25 ans n'avaient pas droit, sauf cas particulier, au rSa. Afin de les accompagner dans les moments difficiles de leur parcours professionnel et d'améliorer leur situation, le rSa a été étendu, sous certaines conditions, aux jeunes de moins de 25 ans qui ont déjà travaillé. Cette extension est effective à compter du 1er septembre 2010, et s'inscrit dans la poursuite des objectifs visés par le rSa.

Le rSa ne se limite pas à une aide financière. Il permet également aux jeunes sans emploi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un référent unique, d'être soutenus et conseillés dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches.

Comment ça marche ?

1. Vérifiez votre éligibilité : Le rSa jeunes s'adresse aux citoyens français, aux personnes étrangères titulaires depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour, aux ressortissants de l'Espace économique européen, résidant en France, âgés de moins de 25 ans. Pour bénéficier du rSa Jeunes, vous devez remplir les conditions applicables au rSa et avoir travaillé au moins 2 ans à temps plein au cours des 3 dernières années.
2. Effectuez une simulation : Pour savoir si vous pouvez bénéficier du rSa et estimer le montant auquel vous pourrez prétendre, effectuez une simulation sur notre site : www.msa-bourgogne.fr. Pour vous aider dans vos formalités et répondre à vos questions, prenez rendez-vous dans le point d'accueil MSA proche de votre domicile.

Site de la Côte d'Or : Dijon - Châtillon s/Seine - Levernois - Semur-en-Auxois. Prenez rendez-vous au : 03 80 63 22 00
Site de la Nièvre : Nevers - Cosne-S/Loire - Corbigny - Luzy. Prenez rendez-vous en appelant le : 03 86 93 50 00
Site de la Saône-et-Loire : Mâcon : 03 85 39 51 51 ; Autun : 03 85 86 20 20 - 03 85 39 51 51 ; Charolles : 03 85 88 06 20- 03 85 39 51 51 ; Crissey : 03 85 42 92 93 - 03 85 39 51 51 ; Louhans : 03 85 75 09 16 - 03 85 39 51 51
Site de l'Yonne : Auxerre - Avallon - Sens - Tonnerre - Toucy : Prenez rendez-vous au : 03 86 47 37 00

MSA BOURGOGNE

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Vous recherchez un repreneur ou un associé ?

Les conseillers chargés du Répertoire Départemental à l'Installation réaliseront avec vous un diagnostic de votre exploitation En vous aidant à définir les conditions de transmission de votre exploitation, celui-ci permettra ensuite à l'Odasea de vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec le votre. Contact : Odasea de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse 21000 Dijon 03 80 68 67 80.

Saône-et-Loire

Cessation d'activité, faites le bon choix !

Une fois l'activité cessée, que va devenir mon exploitation ? A qui la transmettre et comment faire ? Comment mettre toutes les chances de mon côté pour que la transmission que j'ai choisie se réalise ? Prenez le temps d'une journée pour commencer à répondre à ces questions et vous aider à faire le bon choix. Cette formation alliera apport personnel et apport d'information par une juriste de la Chambre d'agriculture. Elle aura lieu au CFFPA de Charolles le 05 novembre 2010. Contact : Andry Rakotonantoandro, animateur au Point Info Transmission Association, tel. : 03 85 39 11 33.

Yonne

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne. Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055 Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Irrigants de Côte d'Or

Coup de jeune au syndicat

François-Xavier Lévêque est le nouveau président du syndicat des irrigants.

Le dernier conseil d'administration du syndicat des irrigants de la Côte d'Or a vu l'élection de François-Xavier Lévêque au poste de président. Le jeune agriculteur de 25 ans, habitant Bressey-sur-Tille à l'Est de Dijon, succède à Jean-François Collardot qui avait annoncé son départ lors de la dernière assemblée générale du syndicat. Un autre changement est à noter. Le nouveau responsable professionnel à la Chambre d'agriculture est Nicolas Michaud. Agé de 34 ans, cet agriculteur de Pagny-le-Château (canton de Seurre) prend la place de Pierre Coquillet.



Conserver l'irrigation dans le département est «la» priorité de François-Xavier Lévêque.

Une assurance de revenus

En EARL avec ses parents et un salarié, le nouveau président souhaite redynamiser le syndicat des irrigants. Conserver l'irrigation dans le département est «*la*» priorité de François-Xavier Lévêque qui irrigue une trentaine d'hectares chaque année : «*C'est par l'irrigation que nous réussirons à conserver nos filières. L'irrigation, c'est une assurance de rendements, donc une assurance de revenus. L'irrigation permet une production linéaire dans le temps, elle est très utile pour remplir les contrats avec les industriels*».

«Remotiver les troupes»

François-Xavier Lévêque est conscient de la baisse du nombre d'adhérents du syndicat et souhaite «*remotiver les troupes*»: «*oui, nous avons une diminution continue depuis l'arrêt de la sucrerie. Aujourd'hui, il n'y a plus que 200 irrigants dans le département. Il y a sans doute un ras-le-bol des restrictions qui viennent de plus en plus tôt. En plus, la Côte d'Or est en zone de répartition des eaux alors il faut faire avec peu. Malgré cela, il faut arrêter cette diminution du nombre d'adhérents et remotiver les troupes pour que nos revendications soient entendus*».

AURÉLIEN GENEST



Gestion du gibier

La donne aurait-elle changé ?

La FDSEA de Côte d'Or a convié les parlementaires à un entretien sur la problématique de la gestion du gibier, lundi matin au nord de Dijon. Rien n'a été concrètement décidé mais tout le monde semblait aller dans le même sens...

«*Ils n'avaient jamais dit aussi clairement que la fédération de chasse devait prendre ses responsabilités. En plus, ils l'ont dit devant les caméras...*». Il y a avait de l'espoir, dans les propos de Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA à l'issue du rendez-vous de lundi.

C'est chez Pascal Tatigny, agriculteur à Chaignay, qu'une réunion entre agriculteurs et parlementaires s'est déroulée en début de semaine. Plusieurs membres de la FDSEA ont une nouvelle fois exprimé les difficultés rencontrées sur le terrain. François Sauvadet, François Patriat et Alain Houpert avaient répondu présent. «*On ne peut pas repousser le problème éternellement. C'est vous qui pouvez faire changer les choses alors faites-le*» lançaient les agriculteurs.

Parlementaires unanimes

Les trois parlementaires ont admis que les populations de sangliers étaient «*trop importantes*» dans le département. Les propositions des agriculteurs visant à «*changer*» certains règlements n'ont cependant pas eu (ou peu) de réponses. Les trois hommes ont reçu un dossier résumant l'impact des surpopulations de sangliers sur l'agriculture. Jean Luc Loizon a insisté sur les mesures urgentes à prendre, dont l'interdiction totale de l'agrainage sur l'ensemble du territoire en période de chasse et le droit de prélever le sanglier sur de petits territoires. «*Dans un second temps, la législation sur le sanglier doit avancer. Celui-ci doit pouvoir être tiré comme le renard. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas malgré le fait qu'il soit nuisible depuis peu*» complétait Jean Luc Loizon, «*il faut que ce rendez-vous débouche sur quelque chose. Nos propositions doivent avancer, nous attendons des décisions rapides, pour qu'un loisir ne prenne pas le dessus sur une activité économique*» insistait Thierry Besançon, responsable bourguignon du dossier dégâts de gibier à la FNSEA.



Pascal Tatigny, François Patriat, François Sauvadet, Fabrice Faivre et Jean-Luc Loizon, réunis lundi au nord de Dijon.

AURÉLIEN GENEST

Réactions

François Patriat : «*Ce n'est pas un problème de loi, c'est un problème de responsabilité. Gérer les populations de sangliers est le rôle des chasseurs. La fédération des chasseurs doit aller sur le terrain, encore plus qu'aujourd'hui. Elle doit prendre, si besoin est, des sanctions. Toutes les sociétés doivent jouer le jeu. La gestion doit être plus rigoureuse et les dialogues plus constructifs*».

François Sauvadet : «*Il faut absolument baisser les populations de sangliers. J'en appelle à la responsabilité de la fédération des chasseurs et des sociétés de chasse. Je souhaite qu'un accord soit trouvé entre agriculteurs, fédération des chasseurs et chasseurs pour faire baisser les populations de sanglier. S'il n'y a pas d'accord, il faut utiliser des contraintes. Je prends rendez-vous avec le préfet*».

Alain Houpert : «*Avant de penser au loisir, il faut déjà penser à se nourrir. Voir les agriculteurs qui ne peuvent même pas semer devient dramatique. Nous sommes arrivés à un niveau inacceptable au niveau de la population des sangliers. Il faut mettre la fédération des chasseurs et les sociétés de chasse devant leurs responsabilités. Je vois le ministre de l'agriculture la semaine prochaine. Je mettrai le dossier sur la table*».

Tuberculose bovine

Compte-rendu «*décevant*» des experts

Les experts «tuberculose» venus en Côte d'Or début septembre, ont rendu leur rapport la semaine dernière à Dijon. Le monde agricole attendait beaucoup de ce compte-rendu et le moins que l'on puisse dire, c'est que celui-ci est particulièrement déçu au vu du manque d'éléments pertinents en matière de faune sauvage. Les experts ont certes admis que les populations de sangliers étaient trop importantes, mais ceux-ci ne se sont aucunement «mouillés» en imposant quoique ce soit. Fabrice Faivre et Jean-Luc Loizon, présidents respectifs de la FDSEA et de sa commission dégâts de gibier, ne cachaient pas leur déception : «*Nous restons un peu sur notre faim. Les éleveurs ont parfaitement respecté les préconisations établies par les experts en 2009, mais celles visant la faune sauvage n'ont pas été suivies. Bien que les experts confirment les préconisations sur l'urgence de réduire les populations de sanglier, nous nous attendions à un énoncé plus clair des mesures à mettre en œuvre pour y parvenir*» signalait Fabrice Faivre. «*ils laissent la responsabilité aux acteurs locaux pour s'occuper de la faune sauvage*». Jean-Luc Loizon attendait des «*pistes nationales*» et des décisions «*importantes venant des gens qui sont qualifiés d'experts*» : «*Nous ne les avons pas eues. Nous n'avons pas trouvé de choses bien pertinentes...Ils nous en renvoyés à des concertations départementales pour trouver des aménagements sur les concentrations de sangliers. De leur points de vue contestés par personne, nous attendions des procédures concrètes et ils nous ont laissés dans le flou. Nous sommes dans ces dossiers depuis 4-5 ans, tous les jours, et là, c'est la déception*».

L'avis du GDS

Le GDS s'est dit satisfait sur quatre choses : les experts ont souligné que les recommandations pour les bovins ont bien été suivies par les éleveurs et bien accompagnées par les organismes d'élevage. Les experts tuberculose ont pris acte de la demande du GDS de réévaluer les aides financières de l'abattage diagnostic. La nécessité de réduire l'ensemble des points à risque a été soulignée par les experts. Enfin, le GDS se satisfait d'être conforté par les experts dans son choix de mise en place de l'abattage sélectif. En revanche, le GDS se dit déçu que les experts n'aient pas assez insisté sur le gibier. L'analyse présentée sur les bovins aurait également mérité d'être plus approfondie.

Sommet de l'élevage

Les ovins au Sommet

Pour la première année, un espace de 1800m² a été aménagé tout spécialement pour l'élevage ovin. Ainsi, les exposants et les organismes techniques et génétiques de la filière ont bénéficié d' une attention mieux ciblée des visiteurs. Cette manifestation en constante progression a reçu les concours des races Rava, Charollais et le spécial Ile de France : ces deux derniers étant animés par Jean-Marc Bidoire, technicien au syndicat d'élevage ovin. Une confrontation franco-suisse d'éleveurs Ile de France a couronné cette édition 2010 dans une ambiance conviviale.



L'EARL Fournier de Fontaine-en-Duesmois remporte le prix d'ensemble en Ile-de-France.



Premier prix de section pour une génisse de François Lucand de Molphey (canton de Saulieu).

▶ La palmarès

Ovins Ile de France: Earl Fournier (Fontaine en Duesmois) : 1er prix d'ensemble, 1er prix brebis gestante, 1er prix antenaise, 1er, 2ème et 3ème prix antenais, 1er et 2ème prix bélier adulte. Earl Deschamps (Poiseul-la-Ville) : prix spécial d'amélioration génétique femelle, 2ème prix d'ensemble, 2ème prix brebis gestante, 2ème,4ème et 5ème prix antenais, 1er, 4ème et 5ème prix bélier adulte, gaec de la Butte (Saulx le Duc) : 3ème prix bélier adulte, 6ème prix antenais
Bovins Charolais. Prix de famille par la Mère : 4ème Thibault Bernard, cheptels de moins de 70 vaches : 3ème : Thibault Bernard
Sections.Mâles nés du 1er décembre 2008 au 14 août 2009. A: 3ème : Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource), 6ème : Baudion Nicolas (Pouilly-en-Auxois), E : 10ème : Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault). Mâles nés du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008. A : 9ème : Thibault Bernard, B : 9ème: Gaec Baudot Jean-Luc et Michel (Pont-et-Massène). Femelles nées du 1er décembre 2008 au 14 août 2009. A : 2ème : Tainturier Cédric (Montoillot), B : 1er : Lucand François (Molphey). Femelles nées du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008. A : 9ème : Bourge Etienne (Villargoix), D : 7ème : Thibault Bernard. Femelles suitées nées du 1er décembre 2002 au 30 novembre 2006. D : 4ème : Thibault Bernard.
Bovins Brune : Vaches en 1ère lactation : 6ème : Cavaliere (Gaec Changarnier), vaches en 1ère lactation: 1ère : Celeste (Gaec de la Cote), vaches en 2ème lactation : 5ème : Gnr-Ba (Gaec Verdot), vaches en 3ème lactation : 1ère : Adorable (Gaec Chevallier-Jacoillot), Vaches en 4ème et 5ème lactation : 2ème : Upsilone (Gaec des Brumonts), 3ème : Utopie (Earl Laitiere Bertrand Jean). Meilleure mamelle adulte, championne adulte, et grande championne : Adorable (Gaec Chevallier-Jacoillot).

Natura 2000

Les zones humides en débat à Luzy

La DREAL de Bourgogne a installé un comité de pilotage sur le thème du bocage, des forêts et milieux humides du sud Morvan, dans le cadre du programme NATURA 2000, le 8 octobre dernier à Luzy.

79 membres du Comité de pilotage Natura 2000 en sud Morvan se sont retrouvés la semaine dernière à Luzy pour évoquer le dossier des zones humides. 25 communes du département, couvrant 49 000 kilomètres carrés sont concernées par ce sujet dans le cadre des réglementations européennes et des obligations qui sont faites aux Etats membres.

Selon le cadre national, la gestion des sites se fait par les décisions prises en comité de pilotage et un document d'objectifs définit les mesures de protection.

Celles-ci sont mises en oeuvre et contractualisées avec l'Etat et repose sur le volontariat.

Sont prises en compte les obligations inhérentes à la loi sur l'eau ou la réglementation sur la chasse.

Objectif classement

L'objectif est d'inscrire cette zone humide, ses bocages et ses forêts, en classement Natura 2000. La réunion s'est déroulée en présence de représentants syndicaux agricoles, d'une majorité d'agriculteurs et d'élus locaux, représentant le Conseil général, les Communautés de communes et pays concernés, en face des représentants de l'administration. Plusieurs élus ont regretté l'absence de concertation à propos des contours de cette zone. Après avoir souligné son amertume sur le zonage, Jean-louis Rollot, le maire et conseiller général, a accepté de se voir désigné Président du comité de pilotage.

E.C.

Cessation d'activité

Une réunion d'information s'est tenue à Nevers

L'Odasea a tenu récemment une réunion à Nevers en vue d'informer les ressortissants agricoles des démarches qui les attendent avant de faire valoir leurs droits à la retraite.

Cette réunion a donné des repères pratiques pour préparer et anticiper la cessation d'activité et quelques pistes de réflexion pour transmettre son exploitation. Une soixantaine de personnes est venue s'informer auprès des différents intervenants réunis le 8 octobre au Centre social de la Baratte, 4 rue des 4 échevins à Nevers. La demie-journée d'information était gratuite et s'inscrivait dans le cadre du programme régional installation. La MSA Bourgogne, représentée par Chantal Colodiège, a tout d'abord exposé les démarches pour établir son dossier de retraite agricole, la composition, le montant et le relevé de carrière, la parcelle de subsistance, la conduite du tracteur, la vente d'herbe une fois retraité, le cumul emploi/retraite, le coup de main sur l'exploitation.

DDT et Chambre d'agriculture

Sabine Heintz et Christine Bonnot, de la Direction départementale du Travail, ont expliqué le contrôle des structures, les DPU, le transfert des PMTVA... Enfin, la Chambre d'agriculture par la voix de Carole Simon est intervenue sur la thématique rechercher un repreneur: le RDI, le point info transmission, les autres partenaires à rencontrer, nos propositions d'accompagnement, puis *«quand faire ses formalités»* et *«l"option TVA bailleur»*

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Conditionnalité

Gestion des surfaces en herbe

La mise en œuvre de cette nouvelle norme BCAE (Bonne Condition Agricole et Environnementale) se précise. Décidée en 2009, son application avait été repoussée pour la campagne 2010/2011.



La nouvelle norme concernant la gestion des surfaces en herbe s'applique pour la campagne 2010/2011.

L'exigence de maintien des surfaces en herbe s'examine maintenant au niveau de l'exploitation et se traduit par le suivi de deux références calculées à partir des données Pac 2010 :
- 1 référence *«prairies temporaires de moins de 5 ans»* PT
- 1 référence *«prairies permanentes et temporaires de plus de 5 ans»* PP

Cette norme oblige chaque exploitant à maintenir 50% de sa référence PT et 100% de sa référence PP à partir du 1er janvier 2011.

En cas de transfert foncier, de remembrement ou de travaux d'utilité publique impactant des surfaces déclarées en prairie en 2010, il revient à chaque exploitant de déclarer l'évolution de ses surfaces en herbe.

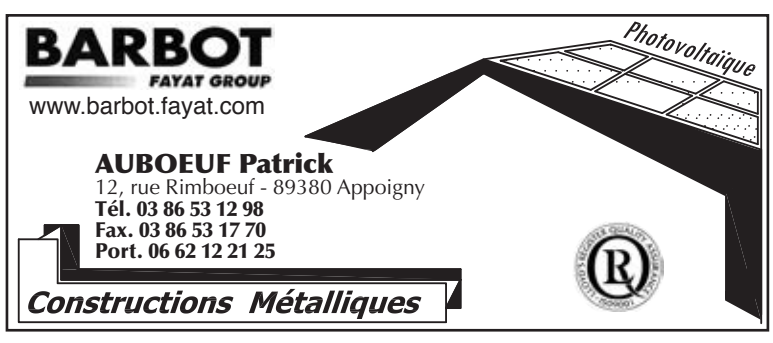
Des formulaires de demande de transfert de références sont à leur disposition à la DDT de l'Yonne, service de l'économie agricole, 8 avenue du 4e Régiment d'Infanterie, à Auxerre.

En l'absence de demande de transfert, les contrôles réalisés en 2011 au titre de la conditionnalité se baseront sur les références initiales 2010.

Des dérogations sont envisagées. Ainsi, pour les seuls exploitants suivants qui en feront la demande, les références 2010 seront remises à zéro :
- les exploitants laitiers ayant déposé une demande d'aide éligible à la cessation d'activité laitière, totale ou partielle, pour - - les campagnes 2008/2009 et 2009/2010 les exploitants agricoles placés en redressement judiciaire dont le plan de redressement a fait l'objet d'une décision du tribunal postérieure au 16 mai 2008
- les exploitants agricoles bénéficiant d'un audit ou d'un suivi dans le cadre de la procédure *«agriculteur en difficulté»* (hors DACS-AGRI) si la demande d'entrée dans la procédure a été déposée après le 16 mai 2008
- les agriculteurs répondant à la définition de *«nouvel installé»* hormis le critère d'âge, après le 16 mai 2008 et qui ont mentionné ce retournement dans leur plan de développement de l'exploitation ou dans un avenant.

Ne sont pas comptées dans le calcul de la référence, les surfaces en PT engagées dans certaines mesures agro-environnementales ou certains contrats d'agriculture durables, à condition d'en avoir fait la demande explicite.

SERVICE ECONOMIE AGRICOLE DDT DE L'YONNE



Marché du terroir

Les producteurs fermiers de l'Yonne, à Paris

Le traditionnel marché de la rue de Chine aura lieu ce dimanche 17 octobre. L'occasion pour les agriculteurs de l'Yonne, de faire découvrir au public parisien les meilleurs produits issus de leurs terroirs.



Lors d'une édition précédente…

Tout a commencé au début des années 1990, lorsqu'à l'initiative de la FNSEA, les producteurs de toutes les régions de France ont été conviés à organiser dans chacun des vingt arrondissements parisiens, un marché de produits de terroir. Attribué à la région Bourgogne, celui du 20e arrondissement est installé depuis l'origine, chaque année, rue de Chine, une artère parisienne située près de la place Gambetta, entre l'hôpital Tenon et le cimetière du Père-Lachaise. Du fait de leur proximité avec la capitale, la manifestation a majoritairement intéressé depuis lors les producteurs icaunais qui, tous les mois d'octobre, animent avec passion ce marché du terroir. Le seul subsistant de l'opération *«dimanche des terres de France»* des débuts. Comme chaque année depuis plus de quinze ans, ils proposeront ce dimanche au public parisien, un marché haut en couleurs, avec un large éventail de leurs produits (ndlr : voir programme). Agrémenté d'animations pour les enfants (coloriage, réalisation de badges, présentation de petits animaux de la basse cour) et d'une grande tombola permettant de gagner des filets garnis, il remporte chaque automne un très vif succès auprès d'un public de fidèles habitués. Il assure également la promotion des richesses touristiques et gastronomiques de notre département. Seront présents à cet effet, l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, ainsi que les Gîtes de France icaunais.

Le marché *«des Terres de France»* ouvrira ses portes dès 8 heures le matin et sera inauguré cette année à 11 heures, en présence de Jean-Michel Lemetayer, président de la FNSEA et de Frédérique Calandra, maire de l'arrondissement.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Au pays de la gastronomie...

Vins et cidres fermiers
Scev Domaine de la Pierre des Dames, Jean-Michel Aubinel (St Véran, Mâcon, Crémant..) ; Gaec du Domaine des Genèves, Dominique et Stéphane Aufrere (vins de Chablis) ; Sarl Les Côtes, Christine, Elodie et Patrick Chalmeau (Chablis, Chitry, Bourgogne Aligoté, Crémant..) ; Francis Gherardi (Petit Chablis, Bourgogne blanc, rouge et rosé) ; Vins Knellwolf-Jehl, Clément Jehl (vins d'Alsace, alcools de fruits) ; Daniel Roblot (vins de Chablis) ; Earl la cave du maître de poste, Philippe Sorin, (vins de Bourgogne) ; Earl Domaine Thibaut, Jean-Baptiste Thibaut (vins de Chitry, Côtes d'Auxerre, Crémant, Aligoté saint-Bris) ; Earl de Mauperthuis, Laurent Ternynck, (vins de Bourgogne, St Bris, Petit Chablis, Irancy, Crémant) ; Chantal et Michel Veneau (vins AOC Coteaux du Giennois) ; Florence et Philippe Charlois (cidre fermier, jus de pomme, ratafia..)

Légumes et fruits
Didier Boisset (légumes de saison du jardin) ; Gaec Henry, Erick et Hervé Henry (pommes, poires, tomates, coings) ; Guy Martin (légumes de saison)

Foies gras, volailles
Earl La Maiterie, Christian Boname (poulets, pintades, œufs..) ; Yvette Rabuat (foies gras, dérivés)

Fromages
Gaec Desmoutiers-Breton, Joel Desmoutiers et Gérard Breton (fromages de chèvre) ; Earl du Val d'Auré, Christine Fernandez (Soumaintrain, St Florentin, fromages blancs) ; Earl La Ferme des Anneaux, Marie-Henriette Hemelsdael (produits laitiers divers) ; Ferme du Caroire, Christophe Vandooren, (fromages de chèvre, plats cuisinés)

Miels et pains d'épice, confitures
Christine Busson (miels, pains d'épice..) ; Sarl Dosnon, Christophe Dosnon (miels, pains d'épice, produits à base de miel) ; Le Vergé Sucré, Erick et Hervé Henry (confitures)

Artisanat
La Ferme du Val Dampierre, Catherine Barré (laine mohair et angora) ; Gaec Les Jardins du Nahon, Brigitte Moulin (cucurbitacées culinaires et décoratives) ;

Seront également présents à la manifestation
Sarl le Pain Retrouvé, Nadine et Jacky Aubert (pains, viennoiseries, gougères) ; Pisciculture de Crisenon, Laurent Pageaud (produits transformés de truites d'élevage) ; Earl Pougner, Marie et Alain Pougner (jambons crus, saucisses sèches, plats cuisinés..) ; L'escargot du Morvan, Jean-Jacques Proust (escargots d'élevage préparés) ; Earl Rivière, Huilerie des Fouets, Didier Rivière (huiles artisanales)

Gastronomie

Quand la Bourgogne se met à table

S'inscrivant dans le cadre des «*Vendredis du Conseil général*», un cycle de rendez-vous mensuels initié par le Conseil général de l'Yonne, une conférence de Jean-Robert Pitte, ancien président de la Sorbonne, s'est tenue à Auxerre sur le thème de «*l'expression gastronomique bourguignonne*».



En bon épicurien, Jean-Robert Pitte, s'est accompagné d'un verre de Chablis pendant sa conférence… «Un bon signe» selon Jean-Marie Rolland, président du Conseil général de l'Yonne.

Que serait l'art de vivre bourguignon sans les plaisirs de la table ? Ancien président de la Sorbonne, et orateur sans pareil pour vanter l'expression gastronomique de notre région, Jean-Robert Pitte a transporté une heure durant son auditoire en un voyage intemporel dans le monde du «*bien manger et du bien boire*». Cet épicurien confirmé, travaille également depuis plus de deux ans sur le dossier de classement du repas gastronomique des français au patrimoine immatériel de l'Unesco. Un projet qui devrait déboucher à terme sur une grande cité de la gastronomie, véritable vitrine d'un savoir faire qui traverse les siècles.

«Une Bourgogne qui fait saliver la terre entière»

Cette définition du vin pour commencer le repas : «*porte majestueuse d'entrée dans le monde de la complexité, du plaisir et de la beauté*». Nul doute qu'après ça, on ne tombe pas en dévotion devant un verre de Chablis ! Bien manger fait partie de l'identité bourguignonne. Un art, mais aussi un plaisir et un partage : «*à l'inverse de votre grande sœur de Gironde qui vous regarde parfois de haut, pratiquant le silence et la méditation. Quand on lit Mauriac, on se dit qu'on est vraiment loin de Chablis et de Beaune !*» En Bourgogne, on sait chanter, ripailler et festoyer !

Se réjouissant que le ministère de l'agriculture soit devenu également celui de l'alimentation, «*signe que les filières agricoles ont un avenir dans la mondialisation au travers de produits de qualité au goût de terroir et à l'allure des endroits d'où ils viennent*», Jean-Robert Pitte a ensuite dressé un menu imaginaire, quintessence à ses yeux, d'une Bourgogne «*qui fait saliver la terre entière*».

Un pape bourguignon…

Les références historiques sont nombreuses. De la lointaine Lotharingie médiévale d'où déclinent nos habitudes culinaires comme le vinaigre, la moutarde, le goût des épices, en passant par les premières voies romaines qui ont permis la circulation des vins, «*pas de bons vins sans clients !*». A l'honneur également, les abbayes de Cluny, Fontenay, Pontigny, Cîteaux…, pour le rôle majeur joué par l'église dans le maintien et l'expansion de la vigne. Sait-on encore que le «*Clos-Vougeot*» est né de l'exil de quelques moines réformés de l'abbaye de Cîteaux, exilés en plaine de Saône ? Des moines qui de tout temps, rappelle le conférencier, ont toujours su mettre des vins grandioses dans leurs verres et «*manier une austérité tempérée !*»

Poularde de Bresse, escargots, Pommard, fromage d'Epoisses, œufs en meurette… Ah ! Les œufs en meurette ! Cités trois fois par l'orateur qui souhaiterait les voir un jour figurer eux aussi, au patrimoine de l'Unesco. Mais attention ! Pas le droit à l'erreur : «*ils doivent être impérativement pochés dans le vin rouge et non dans de l'eau avec un reste de bœuf bourguignon mis par-dessus, c'est trop triste !*» Les véritables doivent avoir cette couleur violacée, nuancée, lui donnant son nom populaire que rappelle malicieusement Jean-Robert Pitte : «*les couilles du pape!*» Peut-être un lointain souvenir de Nicolas II, seul pape bourguignon de l'histoire, élu en 1059 ?

DOMINIQUE BERNERD

Orama

Prises de position sur la future Pac

Lors de son assemblée plénière du 28 septembre dernier, Orama a arrêté ses positions sur la réforme de la Pac d'après 2013. Respectivement administrateurs d'Orama et de l'AGPB, Etienne Henriot et Jean-Luc Gennerat ont participé aux débats.

Les producteurs de céréales et d'oléagineux d'Orama, réunis en Assemblée plénière le 28 septembre à Paris, avaient pour thème principal de leurs travaux : «*la valorisation de l'atout des grandes cultures dans la perspective de la réforme de la Pac*». Un atout ne pouvant passer que par une bonne gestion de la Pac, face aux réalités économiques de certains pays européens à faible potentiel de production. Pas question pour autant selon Orama, d'aller dans le sens souhaité par plusieurs pays de l'est de l'Europe, conduisant à des paiements moyens à l'ha identiques dans toute l'Union. Même si le syndicat n'exclut pas une convergence européenne à l'horizon 2020.

Point majeur de la réunion : le maintien du budget de la Pac. Pour Jean-Luc Gennerat, administrateur AGPB (Association Générale des producteurs de blé) : «*il faut absolument qu'on se batte pour maintenir un budget européen car c'est pas encore gagné ! Plein de pays, notamment la France, se disent prêts à conserver le budget mais sans y mettre la même somme ! Une incohérence du gouvernement qu'il va falloir surveiller*». Un sentiment partagé par Étienne Henriot, administrateur Orama, pour qui : «*qui dit budget européen dit budget agricole derrière, mais à quel niveau ? La priorité c'est ça, sachant qu'au niveau de l'Union Européenne, c'est un peu la démobilisation. Certains états sont prêts à renationnaliser une bonne partie de leurs politique agricole, sous entendu, à moins contribuer que ce qu'ils faisaient jusqu'à maintenant*».

Pour une convergence nationale, mais dans la durée

Le syndicat des grandes cultures s'est également positionné pour une «*convergence nationale des aides équitable et progressive*». Une convergence qui devra, selon Philippe Pinta, président d'Orama, inclure en tout état de cause, les paiements couplés qui subsisteraient éventuellement après 2013. Par ailleurs, Orama réclame, outre la généralisation du découplage des aides directes, leur convergence sur une période de 10 ans afin que les plus dépendants au système puissent s'adapter, ainsi qu'une gestion individuelle des DPU au niveau des exploitants. L'idée étant que «*les agriculteurs puissent stocker des DPU les bonnes années pour les ressortir les années plus difficiles*».

Pour Jean-Luc Gennerat : «*dans l'Yonne, la convergence nationale aura une incidence c'est sûr, même si elle sera moindre que dans d'autres départements, du Sud-Ouest notamment, où des agriculteurs irrigants risquent de perdre jusqu'à 40% de leurs aides, c'est énorme ! N'oublions pas toutefois que si notre département se situe dans la moyenne au niveau du montant des aides par ha, l'importance des surfaces céréalières fait que nous sommes extrêmement tributaires des aides, nous classant même dans les cinq premiers départements*».

«*L'objectif d'Orama*», selon Étienne Henriot : «*arriver en rangs serrés pour défendre le volet grandes cultures*». L'Assemblée plénière du 28 septembre aura permis pour le moins, au travers des résolutions prises, d'aller en ce sens.

DB

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Fermage 2010

Du nouveau …

2010 marque la disparition du système de calcul des indices du fermage par département et voit apparaître pour la première fois un indice national du fermage qui s'appliquera désormais à l'ensemble du territoire français, selon les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Agriculture (LMA) du 27 juillet 2010.

Ainsi, à parti de cette année, l'indice national du fermage est établi à partir de deux éléments :
- Le Revenu Brut d'Entreprise Agricole (RBEA) à l'hectare constaté sur le plan national des cinq années précédentes pour 60% ;
- L'évolution du niveau général des prix (PIB) pour 40%.

Ce choix a pour conséquence de supprimer toutes références à des indices départementaux et entraine la remise à zéro du système.
L'année de référence 2009 est choisie comme point de départ en indice base 100. Aussi, étant donné ces éléments et la nouvelle méthode de calcul, pour 2010, l'indice du fermage s'établit à :

60% (RBEA) + 40% (PIB)
(0,6 x 96,95) + (0,4 x 100,5) =
58,17 + 40,20 = 98,37
Soit une baisse par rapport à 2009, année de référence en indice base 100, de 1,63%.
Aussi, pour calculer le montant de vos fermages 2010, il vous suffit d'appliquer les formules suivantes : (cas d'un montant de fermage à 1 500 € en 2009)
- Méthode 1 :
Prix du fermage 2009 x – 1,63%
1 500 x – 1,63% = - 24,45
1 500 – 24,45 = 1 475,55 €
- Méthode 2 :
Prix du fermage 2009 x indice 2010 / indice 2009
1 500 x 98,37 / 100 = 1 475,55 €

Le calcul de la part de taxe foncière due par le fermier

La loi de Finances de décembre 2005 a instauré une exonération de 20% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Cette exonération ne s'applique que sur les parts communales et intercommunales.
L'avis d'imposition des taxes foncières tient déjà compte de ce dégrèvement de 20% Le fermier doit donc rembourser au bailleur : 50% de la taxe Chambre d'agriculture + 8% pour les frais de gestion.
Si habituellement le fermier rembourse plus de 20% sur la part communale et intercommunale, merci de nous contacter, nous vous donnerons le mode de calcul précis.

S.L – FDSEA 58

Section des bailleurs de l'Yonne

«Protégeons nos fermiers mais ne décourageons pas les propriétaires !»

La section des bailleurs de la FDSEA de l'Yonne a tenu son assemblée générale le 1er octobre dernier. L'occasion pour son président, Bernard Delagneau, de rappeler toute l'importance à protéger les fermiers sans décourager les propriétaires.



A la tribune : Marcel Rondeau, vice-président et Bernard Delagneau, président de la section des bailleurs FDSEA de l'Yonne, Nathalie Vallière, juriste et André Neveu, membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Le président Delagneau s'est réjouit de la bonne santé et du dynamisme de la section : 288 membres, tous ses candidats élus confortablement aux élections des Tribunaux Paritaires de baux ruraux et à la Commission consultative des baux ruraux, la modification du loyer de la maison d'habitation applicable aux baux ruraux en cours pour que le prix corresponde mieux à la réalité du marché, réflexion sur l'indemnisation des propriétaires bailleurs lors de l'instauration des périmètres de captage et des Bac…
Inquiétude en revanche sur la dégradation des revenus fonciers, avec un nouvel indice national du fermage (60% Rbea national lissé sur 5 ans, 40% PIB), se traduisant dès la première année par une baisse des fermages de 1,63%, une nouvelle taxe sur la cession des terrains devenus constructibles après le 13 janvier 2013, un projet d'imposition supplémentaire des revenus de capitaux et donc des revenus fonciers, de 1% pour financer les retraites, des impôts locaux en hausse…
«Veut-on décourager les propriétaires bailleurs ? Ils sont pourtant indispensables dans un contexte économique difficile où les exploitants ne veulent ou ne peuvent plus investir dans le foncier. Protégeons nos fermiers mais n'oublions pas les propriétaires» s'exclame Bernard Delagneau : *«la France reste l'un des derniers pays européens à conserver un système locatif figé et d'ordre public. Il faut que le législateur insuffle de la liberté contractuelle, assouplisse la réglementation, afin de s'adapter aux enjeux de demain. Baux de 9 ans de droit commun, baux long terme, baux cessibles…, les différents contrats existants doivent rester une possibilité parmi d'autres»*. De rappeler en conclusion, tout l'intérêt à ce que *«les parties puissent s'entendre d'un commun accord, par des clauses particulières, afin d'adapter leurs relations au fur et à mesure de l'évolution du contexte économique général et particulier de l'exploitant»*.

Quel avenir pour les exploitations européennes ?

Invité du jour, André Neveu, membre de l'Académie d'Agriculture de France, s'est pour sa part interrogé sur l'avenir des exploitations européennes dans le contexte agricole actuel. L'agriculture mondiale a deux grands défis à relever : *«accroître la production pour satisfaire l'ensemble des besoins, en étant conscient qu'il ne faut guère compter sur l'augmentation des superficies cultivées mais bien sur celle des rendements et donc des progrès technologiques. Le second défi passant par une meilleure organisation des marchés agricoles pour réduire la volatilité des prix, faisant coexister de grandes exploitations capitalistes pour approvisionner les marchés internationaux et de petites exploitations paysannes à moderniser, dont l'apport reste indispensable à la satisfaction des besoins des populations»*. Dans ce contexte, quelle réforme pour la Pac en 2013 au niveau européen ? Une Pac jugée coûteuse, inintelligible dans ses objectifs et résultats, ne permettant pas un *«juste retour»* aux états contributifs : *«la Commission Européenne mettra sans doute en avant la compétitivité dans un cadre de concurrence croissante interne et externe, pour proposer une diminution de la préférence communautaire, une réduction et un rééquilibrage des aides, avec une politique dynamique de développement rural, un usage plus fréquent des marchés à terme et des cofinancements accrus entre l'UE et les États»*. L'avenir du modèle souhaité officiellement par la France, à savoir des exploitations agricoles de taille moyenne, apparaît ainsi incertain, dans l'impossibilité de produire économiquement à des conditions comparables avec des exploitations de milliers d'ha, supportant moins de charges : *«la solution pour les exploitations françaises serait d'adopter de nouvelles stratégies visant à accroître la valeur ajoutée, de nouveaux circuits de distribution…Pour cela, il faut des politiques foncières et d'investissements, favorables aux PME agricoles, ainsi que la création d'un réseau spécifique d'appui et de services»*.
André Neveu se refuse toutefois à être trop pessimiste : *«dans le passé, l'activité agricole a connu bien des hauts et des bas, alternant périodes fastes et crises profondes. Le prix des terres agricoles qui reflète très largement ces aléas, oscille sans cesse autour d'un prix d'équilibre quasiment le même, de 1850 à 2005…»*.


Comme chaque année, les adhérents de la section bailleurs se sont rendus nombreux à l'assemblée générale

NATHALIE VALLIÈRE
(SERVICE JURIDIQUE FDSEA 89)

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Action syndicale

Ils ne lâcheront rien !



Il n'y a pas eu de demande de hausse des cotations mardi, «juste une séance de contrôle suite à la précédente action syndicale». Le mouvement sera reconduit la semaine prochaine.

Comme prévu, une vingtaine de producteurs de viande des quatre départements bourguignons s'est rendue mardi à la séance de cotations.

Dans la continuité de l'opération lancée il y a plusieurs semaines par la FNB, une nouvelle action syndicale a eu lieu à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt au moment des cotations. Les manifestants FDSEA et JA ont assisté à la séance. «*Nous souhaitions voir si les acheteurs avaient bien passé des hausses aux producteurs et vérifier la situation dans le reste du territoire*» commentait Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, «*concrètement, il y a encore un décalage important entre ce qui a été décidé en cotations et ce qui est appliqué sur le terrain. Néanmoins, un premier rattrapage a eu lieu, de l'ordre de 5 à 8 centimes selon les catégories*». Rappelons-le, une hausse de 10 centimes d'euros avait été demandée le mardi 5 octobre.

«Écarts inexplicables»

«*Nous avons constaté des écarts inexplicables sur la même catégorie et sur le même tiers de classe qui vont jusqu'à 30 centimes d'euros…*» enchaîne Jean-Pierre Fleury, «*nous doutons très sérieusement des informations qui sont remontées. L'état est incapable d'assumer des contrôles. FranceAgriMer ne fait toujours pas son travail de contrôle de remontées d'informations. Ils constatent des écarts mais ils ne vont pas voir pourquoi il y a ces écarts*». Selon le secrétaire général de la FNB, «*les gens qui sont à la cotation aujourd'hui ont tenu leurs engagements. Par contre, nous aimerions assister à la même tenue de parole à Saint-Christophe, Sancoins ou Moulins-Engilbert. Ce sont essentiellement des acteurs privés qui vont acheter. Nous serions extrêmement surpris que ces acheteurs privés ne suivent pas la tendance haussière de la cotation régionale*».

Être plus «offensifs»

Jean-Pierre Fleury préconise aux éleveurs d'être plus «*offensifs*» lors de la mise en vente de leurs animaux et de ne pas oublier de se référer aux cotations Bourgogne/Franche Comté. Le secrétaire général de la FNB mentionne que «l*e nombre d'abattages est actuellement en hausse, alors on ne peut pas dire que le marché ne fonctionne pas ! Il y a bien de la demande, donc de la consommation*». Une nouvelle action syndicale aura lieu à la Draf la semaine prochaine. Les éleveurs sont invités à s'y rendre nombreux. L'objectif sera de «*faire repartir les cotations à la hausse, en fonction de ce qui sera constaté cette semaine sous la pression syndicale*».

AG

▶ PAC post 2013 l'Euope en passe de sacrifier son économie agricole

La France laissera-t-elle faire ?

Les fuites sur les propositions que la Commission européenne devrait mettre au débat à partir du 17 novembre au sujet de la PAC post 2013 s'avèrent très inquiètantes.

Dans ces propositions, les approches gestion de l'environnement et équilibre territorial de la PAC prennent une dimension accrue, ce qui n'est pas critiquable en soi, mais, au vu des mécanismes proposés, cette évolution se ferait au détriment de l'économie agricole. Fondés sur la réaffectation de soutiens économiques à la compensation d'exigences environnementales amplifiées, ces mécanismes ne répondent pas à l'obligation de compétitivité des exploitations européennes face à la concurrence et sont donc de nature à remettre en cause leur viabilité économique. En outre, l'impératif d'une régulation des marchés améliorée, élément de stabilité indispensable aux producteurs et à leurs partenaires des filières, est totalement oublié.

Orama regrette vivement que l'accroissement inexorable de la demande mondiale de produits agricoles notamment de grains- pour l'alimentation, pour la production d'énergie et comme matières premières renouvelables soit ainsi absente de la stratégie européenne.

Orama tient par ailleurs à rappeler que depuis de nombreuses années, les agriculteurs intègrent les préoccupations environnementales dans la conduite de leurs exploitations et qu'ils espèrent avoir accès aux technologies disponibles pour parfaire encore plus une agriculture durable.

Orama ne peut se satisfaire d'un «verdissement» déséquilibré de la PAC et de la régression de son économie agricole qui s'en suivrait. Elle agira avec ses organisations partenaires en France et en Europe afin de corriger les orientations prises. C'est l'enjeu des prochains mois. Enfin, elle demande aux Pouvoirs publics français de faire savoir si ces orientations leur semblent correspondre aux intérêts de notre pays et à ceux de l'U.E., non seulement sur le plan agricole, mais aussi sur un plan économique plus global et sur le plan géopolitique.

ORAMA

Sommet de l'élevage

La colère des producteurs de viande

En récession économique depuis 4 ans, les producteurs ont décidé de frapper à nouveau lors du Sommet de l'Élevage. A l'appel des 22 départements de races à viande, ce nouveau rendez-vous de la colère montre la détermination des éleveurs d'obtenir, des opérateurs de la filière et du Ministre des mesures, des mesures susceptibles de sortir de «*l'ornière*» du désespoir.



Délégation de la Nièvre conduite par le Président Jean-Pierre Condamine, Jean-Pierre Fleury et Pierre Chevalier.

A Cournon, face à l'absence du ministre, les responsables FNSEA/JA et l'ensemble des 22 départements ont souligné la gravité de la situation de bons nombres d'éleveurs engraisseurs et bien sûr des producteurs de maigre en particulier pour toutes les femelles.

Cournon

Le président Lemétayer a rappelé que les producteurs de viande (porc, bovin lait et viande) en ont marre d'être la variable d'ajustements de l'aval de la filière. Le prix doit rester la base du revenu des éleveurs d'où la nécessité d'une remontée d'urgence du prix de la viande bovine. Après le Space où des incidents regrettables ont eu lieu, l'absence du ministre à Cournon a été très mal perçue par les centaines de représentants FNB du grand bassin allaitant qui remarquent que c'est la première fois qu'un ministre décline l'invitation.

Les mesures de soutien annoncées au Space avec 30 millions d'aide sous forme d'un Dacs 2 ne permettront pas aux éleveurs les plus en difficulté de sortir des problèmes de trésorerie.

Poursuivre la pression sur les opérateurs

Les responsables FNB, Pierre Chevalier, Patrick Bénézit, Jean-Pierre Fleuy et Guy Hermouet, ont souligné l'importance des actions conduites par les sections bovines auprès des commissions de cotations dont le fonctionnement laisse à désirer car il ne reflète pas la réalité du marché et conduit les grands groupes industriels à poursuivre la pression à la baisse alors que le marché justifierait une hausse sur toutes les catégories.

Après l'action conduite par les responsables FNB de Bourgogne le 5 octobre (voir article Terres de Bourgogne du 8 octobre), les sections bovines vérifieront auprès des opérateurs le suivi des hausses demandées par les producteurs.

Un sommet marqué par le concours spécial «Charolais»

Avec une importante délégation d'éleveurs, en particulier venus de la Nièvre, il faut souligner la qualité des présentations charolaises lors du Sommet de l'Élevage.

Véritable vitrine pour les acheteurs d'Europe et étrangers (sud américains), cet événement montre l'importance de l'élevage pour l'économie régionale et nationale. Il serait temps que les politiques et les élus mesurent les incidences à moyen et long terme de la faillite des élevages dans le grand Massif Central.

FRB – RA

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Associations de cultures

Associer céréales et protéagineux: quel intérêt ?

Nombreux sont les avantages offerts par les associations de céréales et de protéagineux que ce soit au niveau agronomique, économique, environnemental ou encore de la santé des animaux.



C. Delisle

Les mélanges céréales-protéagineux, souvent appelés méteil consistent à associer une ou plusieurs espèces de céréales (blé, triticale, avoine) avec une ou plusieurs espèces de protéagineux (pois fourragers, pois protéagineux, féverole).

Les mélanges céréales-protéagineux, souvent nommés méteil, consistent à semer une ou plusieurs espèces de céréales à paille (blé, triticale) avec une ou plusieurs espèces de protéagineux (pois, vesce, féverole). Cette technique n'est pas nouvelle, elle se pratiquait déjà il y a cinquante ans. Surtout rencontrée dans les itinéraires de l'agriculture intégrée comme alternative à la sécheresse et au maïs, elle présente de nombreux atouts.

«Selon le mélange choisi, les avantages des associations céréales-protéagineux diffèrent. Globalement ces mélanges permettent de produire des cultures en utilisant peu d'intrants (désherbant, fongicide, insecticide), certains produits n'étant pas homologués sur les associations mais aussi parce que les mélanges limitent la propagation des maladies, des ravageurs,…. La fertilisation est également réduite. Autre intérêt, la culture fait son cycle en dehors des périodes hydriques, offrant ainsi une meilleure résistance à la sécheresse. La teneur en protéines des céréales est par ailleurs enrichie par rapport à une culture conduite en pure avec peu d'engrais azoté. Dernier point, le rendement en grain de l'association est autant voire plus important que la moyenne des deux cultures pures avec peu ou pas d'intrants», explique Thierry Métivier, conseiller à la Chambre d'agriculture du Calvados.

Utilisation

«Les deux principales utilisations d'associations sont faites sous forme de fourrages ou de grains. La valorisation comme source de biomasse peut également être citée», précise Thierry Métivier. Chaque agriculteur utilisant des associations a ses raisons. Plusieurs d'entre elles peuvent les conduire à cultiver ce fourrage : certains cherchent à réaliser des stocks en zone séchante avec des semis d'automne, à augmenter la part de fibres dans la ration des vaches, à réduire les achats de protéines si le méteil est riche en protéagineux, à limiter les risques sanitaires (acidose), à diversifier l'assolement,… Pour les vaches, le méteil complète bien les maïs fourrages jusqu'à 25% dans la ration. Pour les génisses, le méteil peut se substituer au maïs.

Mise en œuvre

Le choix du mélange dépend de son utilisation finale. Pour un emploi en fourrages, on favorisera des associations triticale, pois fourragers, vesce ou avoine. Alors que pour une utilisation en grains, les pois protéagineux, féveroles, le triticale et le blé seront privilégiés. *«Au semis, la densité de pois fourrager est à limiter pour éviter le verse, 20 grains/m², contre 220 grains/m² de céréales avec une dominante triticale»*, indique le conseiller de la Chambre.

En ce qui concerne la préparation du mélange, il faut la réaliser soi-même et peut se faire dans une bétonnière. En fourrager cependant, certains mélanges sont déjà prêts.

Récolte

«Lorsque la récolte s'effectue sous forme d'ensilage, elle doit intervenir au stade 30% de matière sèche afin d'assurer une bonne consommation et ingestion du mélange par les animaux. Les céréales évoluent plus rapidement que les protéagineux. Elles sont à écart de 10 points. C'est pourquoi, la récolte intervient à environ 35 points de MS pour la céréale et à 25 points pour le protéagineux si le mélange est de 50-50. Pour une récolte en direct, une machine avec coupe spéciale est nécessaire. Pour une fauche à un stade jeune, on conseille de laisser la culture une journée au sol, pour qu'elle soit bien ressuyée», ajoute Thierry Métivier.

Pour un débouché en grains, une table de tri est indispensable si on veut vendre séparément la céréale et le protéagineux. Aucun problème par contre n'est rencontré si la valorisation s'effectue dans le cadre de l'alimentation animale.

CYRIELLE DELISLE

▶ Zoom sur...

Association récoltée en fourrage

Atouts
- Fourrage équilibré et riche en fibres, plus riche en protéines que le maïs
- Rendements réguliers et élevés
- Peu d'intrants nécessaires
- Grande rusticité

Contraintes
- Fourrage moins concentré en énergie que le maïs
- Proportions de chaque espèce variables selon les années
- Temps d'intervention pour la récolte court



▶ En bref

L'USDA révise à la baisse ses prévisions de récoltes

Le département américain de l'Agriculture (USDA) a revu à la baisse le 8 octobre la plupart de ses projections de récolte. Ses prévisions de production mondiale de blé pour la campagne 2010-2011 s'établissent à 641,44 millions de tonnes (Mt) contre 643,01 Mt au mois de septembre, soit un recul de 1,6 Mt. La production mondiale s'était établie à 680,4 Mt en 2009 et 683,2 Mt en 2008. Cette révision à la baisse résulte principalement d'un nouveau réajustement des productions aux États-Unis (-1,13 Mt à 60,51 Mt) et au Canada (-0,3 Mt à 22,20 Mt) La production dans l'Union européenne progresse de 0,5 Mt à 135,63 Mt. Les productions de l'Argentine (12 Mt), de l'Australie (23 Mt), de la Russie 42,50 Mt), de l'Ukraine (17 Mt) et du Kazakhstan (11.50 Mt) restent stables. Le stock mondial à la fin de la campagne 2010-2011 baisserait de 3,13 Mt à 174,66 Mt par rapport au mois de septembre, conséquence d'une baisse du stock aux Etats-Unis (-1,34 Mt à 23,22 Mt) et dans l'UE-27 (-2,43 Mt à 10,97). L'USDA a aussi revu à la baisse ses prévisions de production mondiale de maïs pour la campagne commerciale 2010-2011 à 819,65 millions de tonnes (Mt) contre 826,07 Mt prévus au mois de septembre. Cette baisse s'explique essentiellement par un recul de la production aux États-Unis (-12,59 Mt à 321,68 Mt), en raison de rendements plus faibles que prévus.

Sommet de l'élevage

Retour de Cournon

De retour de la 19ème édition du Sommet de l'élevage à Cournon, Frédéric Blin, président de la section bovine à la FDSEA de l'Yonne, livre ses impressions.

TdB : Votre ressenti à l'issue de ce Sommet de l'élevage 2010 ?
F. Blin : «*Une grande morosité et un pessimisme ambiant. Les éleveurs ne sont pas euphoriques et on peut le comprendre ! Même au niveau de la vente de reproducteurs, ça se ressent. Quant aux investissements liés à la reproduction, ça reste très limité aussi*».

En ce qui concerne le plan d'aides de 300 millions d'euros sur trois ans annoncé il y a quelques semaines ?
«*Les gens sont sceptiques, pensant que cela va encore se limiter à des prêts de trésorerie. Et nous, ce que l'on veut aujourd'hui prioritairement, c'est que les charges arrêtent d'augmenter. A commencer par les prix des aliments. Du blé à 100 €, on en trouve aussi, alors cessons d'invoquer l'argument de la hausse du cours des céréales comme seule raison de l'augmentation des aliments pour le bétail*».

Et sur l'absence du ministre de l'Agriculture à Cournon ?
«*Une absence très remarquée et les éleveurs l'ont très mal pris ! Personnellement, j'ai trouvé ça pas très courageux de sa part. C'est vrai, l'an passé, il s'était fait jeter compte tenu du ras le bol général. Est-ce la raison de son absence cette année ? De toute façon, compte-tenu des annonces faites à Rennes, en septembre, qui concernaient essentiellement les éleveurs allaitants alors que le Space est plus dédié aux éleveurs laitiers, il fallait bien se douter qu'il ne viendrait pas à Cournon !*».



Frédéric Blin : président de la section bovine à la FDSEA de l'Yonne

Concernant les mesures envisagées pour la filière élevage : vaccination FCO gratuite pour les éleveurs, plus grande souplesse concernant les exigences liées à la BCAE, plus d'autonomie pour les éleveurs à réaliser eux même les vaccination… ?
«*Beaucoup d'annonces mais techniquement, dans les cours de ferme, ça ne se voit pas trop. Il y a tellement de règles en jeu qu'au final, ça ne change rien. Et puis concernant les vaccinations, le problème est que pour vendre des broutards, on ne sait pas encore si le cheptel de source devra être «valablement vacciné». Une mention qui impose de passer obligatoirement par un vétérinaire*».

Pensez-vous que le «Sommet de l'élevage» soit un évènement majeur pour la filière ?
«*Bien sûr ! Ne serait-ce qu'au travers du fait que, Salon quasiment réservé aux éleveurs allaitants, il démontre toute la notoriété et la puissance de la filière. C'est important de le rappeler parfois au monde politique. Même si cela n'a pas été le cas cette année, d'importantes annonces y sont faites d'ordinaire. A mon avis, c'est un peu l'équivalent d'Innov-Agri pour les céréaliers*».

PROPOS RECUEILLIS PAR DB

Résultats du concours Charolais

Prix de famille par la Mère
1 Prain Thierry - 44 Comtesse, Victoria, Dentelle, Cadix - 2 Earl Dessauny Olivier - 58 Elastar, Belle Star, Unestar, Everystar - 3 Gaec Valignat - 03 Amande, Vanille, Syrie - 4 Thibault Bernard - 21 Denver, Dolce Vita, Volvoretta - 5 Mateuille Guillaume - 71 Etoile, Eglantine, Violette, Eldorado - 6 Metrop Didier - 71 Cite D'or, Etat Major, Suedoise
7 Earl Des Rachelins - 58 Doucette, Tribune, Etincelle

Prix de famille par le Père
1 Baudin François - 71 Ungaro Lb, Charmille, Begonia, Bienvenu, Diamant - 2 Gaec Picaut - 57 Ultrason, Bartavelle, Alesia, Eglantine, Dopamine Prix d'ensemble

Cheptels de moins de 70 vaches - Catégorie 1
1 Verger Fabien - 23 Bourgeois, Aubaine, Vasovie, Tulipe - 2 Earl Jaglin Michel - 22 Diplomate, Valeur, Serieuse, Vienne - 3 Thibault Bernard - 21 Denver, Dolce Vita, Camelia, Volvoretta - 4 Earl Des Rachelins - 58 Ecrin, Doucette, Charmante, Tribune - 5 Gaec Elevage Merle - 42 Espoir, Alaska, Unite, Argentee

Cheptels de moins de 70 vaches - Catégorie 2
1 Earl Salle Yves Marie-Th - 49 Artilleur, Violette, Une Fleur, Brillante, Valeriane - 2 Baudin François - 71 Ungaro Lb, Digitale, Deesse, Charmille, Chamade, Capucine - 3 Grouiller Jean-Pierre - 42 Cartoon, Diligence, Cadillac, Balade - 4 Metrop Didier - 71 Don Juan, Cite D'or, Andromaque, Suedoise - 5 Vincent Serge - 71 Videorock, Deesse8090, Colombe, Sara 2703 - 6 Gaec Plaine Du Thou - 86 Dauphin, Canada, Chimene, Castille, Boreale

Cheptels de plus de 70 Vaches
1 Gaec Micaud - 03 Utrillomic, Bien Faite, Vudygrande, Voile, Utilite, Beaute - 2 Gaec Clame & Aubouard - 03 Duc, Exquise, Corse, Vanessa, Unereine - 3 Gaec Picaut - 57 Ultrason, Dopamine, Bartavelle, Alesia, Victoria - 4 Gaec Valignat - 03 Champion, Exquise, Amande, Vanille, Syrie
Prix Spéciaux

Trophée International
Casimir 8521994549 - Robichon/Hoorelbecke/Roiran - 85 Boheme 1823606705 - Scea du Bourg - 18

Trophée Qualités Bouchères
Edifice 7121489340 - Ciron Richard - 71

Trophée Des Lycées Charolais
1 Lycée De Durdat-Larequille - 03 Dauphine - 2 Lycée Agricole Roanne-Cherve - 42 Diva

Challenge Interrégional
1 Bourgogne - 2 Auvergne - 3 Centre - 4 Pays de La Loire - 5 Alsace-Lorraine - 6 Champagne / Rhone-Alpes & Paca - 7 - Poitou-Charentes - 8 - Limousin - 9 – Sud-Ouest-Aquitaine

Sanitaire

Le GDS de Côte d'Or répond à vos questions

Le terme «introduction» renvoie à plusieurs situations : l'achat, la prise en pension et le prêt (même pour quelques jours) d'un ou plusieurs animaux.

Sauf dans certaines situations permettant des dérogations (non obligatoires), tous les bovins introduits doivent subir :
- une prise de sang pour rechercher l'IBR (quelque soit leur âge) et pour rechercher la brucellose (seulement pour les bovins de plus de 2 ans);
- un test de dépistage de la tuberculose pour les bovins âgés de plus de 6 semaines (intradermotuberculination).

Ces tests de dépistage doivent être réalisés dans les 15 jours suivant la livraison du ou des animaux sauf si ils ont été réalisées par le vendeur dans les 15 jours qui précèdent la livraison du ou des animaux.

Trois situations permettent de déroger à certains contrôles :

1) Si la carte verte est datée depuis moins de 6 jours lorsque le ou les animaux vous sont livrés, une possibilité de dérogation au contrôle de la brucellose et de la tuberculose existe. Néanmoins concernant la tuberculose en regard de notre situation départementale, il ne s'agit que d'une possibilité qui est à envisager avec votre vétérinaire sanitaire.

2) Si le bovin introduit bénéficie d'une carte verte portant la mention «cheptel indemne d'IBR» et a été transporter directement, sans mélange et sans rupture de charge entre le cheptel vendeur et votre exploitation, vous pouvez envisager, avec votre vétérinaire sanitaire, la possibilité de demander une dérogation au contrôle IBR.
Si vous ne disposez pas d'informations sur le statut IBR du vendeur ou si les conditions de transport ne sont pas strictes, la prise de sang pour rechercher l'IBR est obligatoire.

3) Si la carte verte est datée depuis 6 jours ou plus lorsque le ou les animaux vous sont livrés, l'intégralité des contrôles Tuberculose, Brucellose et IBR doivent être réalisés.

Quelque soit la situation, la carte verte qui accompagnait l'animal lorsqu'il vous été livré doit être adressée au GDS dans les 30 jours qui suivent la date portée par le vendeur sur celle-ci.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre vétérinaire sanitaire ou au GDS (Véronique Malamacci ou Gilles Rabu)

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ A noter

Calcul du prix des fermages viticoles

Par arrêté préfectoral, les cours de l'hectolitre de vin servant à l'évaluation du prix des fermages dont les échéances se situent entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 sont fixés comme suit :
Appellations, prix de l'hectolitre
Chablis Grand cru: 1292 euros
Chablis: 1er cru 564 euros
Chablis: 350 euros
Petit Chablis 290 euros
Saint-Bris :156 euros
Bourgogne blanc: 199 euros
Bourgogne aligoté: 206 euros
BGO blanc: 100 euros
Irancy: 333 euros
BGO rouge: 190 euros
Bourgogne Passe tout grain: 164 euros
Bourgogne rouge et rosé: 243 euros
Vin de table: 30 euros
Crémant: 209 euros

▶ En bref

Convaincre l'OIV

Serait-ce la nomination d'Yves Bénard à la présidence de l'OIV qui a permis à la Bourgogne d'avoir le privilège de recevoir les 44 pays membres de l'OIV à Beaune les 27 et 29 octobre. Certainement pas, puisque le président de l'INAO vient tout juste d'être nommé à ce poste. Les séminaires auront comme toujours un rayonnement international dans le monde du vin. La Bourgogne *«aura un rôle capital à jouer»* pour prouver aux experts et idéologues tout l'intérêt d'une viticulture de terroirs. *«Même morcelé en millier de domaines, notre modèle bourguignon reste basé sur la terre»*. A l'opposé donc des visions à long terme de l'OIV ne croyant que trop souvent en la seule subsistance *«des grosses structures vendant des millions de bouteilles marketées»*, expliquait le directeur du BIVB, André Ségala.
Le dossier déposé pour classer les Climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'humanité pourraient bien aussi les convaincre de la *«valeur universelle exceptionnelle»* de ce modèle historique et culturel.

Vendanges 2010

Petite récolte, beau millésime

Comme d'accoutumée après les vendanges, l'interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) a fait le point sur le tout juste pressé nouveau millésime. Donnant le cap aux professionnels en termes de communication, les deux familles en profitent également pour faire la promotion du millésime 2010 auprès des consommateurs. L'occasion de revenir sur des fondamentaux, tant techniques qu'économiques.



Le président du BIVB, Michel Baldassini, faisait part de sa *«déception»* de voir la Bourgogne supprimer un poste d'enseignant chercheur à l'Université. Pierre-Henri Gagey (à droite) rappelant, quant à lui, qu'il *«n'y a pas de grande région viticole sans grande recherche»*.

Nul doute que la nuit du 19 décembre 2009 restera malheureusement ancrée dans les mémoires des viticulteurs, comme la tristement *«fameuse gelée»*, avec des pointes à -20°C par endroits. 5 à 10 % du vignoble bourguignon a été touché, provoquant la mort de pieds, un faible chargement en raisins par endroit. Une gelée *«que les viticulteurs vont encore payer l'an prochain»*. Pour une *«ouverture du bal»*, on espérait plus joyeux. Pourtant, ce phénomène climatique rare (1956 et 1985) a directement une incidence sur le bilan des vendanges 2010. Provoquant coulures et millerandages, l'année climatique fut un *«enchaînement chaotique»*, contrairement au millésime 2009. La pression mildiou fut importante, de même pour l'oïdium et, dix jours avant le début des vendanges, 50 mm de pluie s'abattaient. Des vendanges *«stressantes»* donc avec des départs de foyers de pourriture, «heureusement contenus».
Au final, et malgré la difficulté des prévisions à cette heure, la Bourgogne va connaître *«une petite année en volume»*, et ce, de façon *«plus sévère»* que ce qui ressortait des prévisions.

Petit volume mais belle qualité, tenaient à rassurer Michel Baldassini, président, et Pierre-Henri Gagey, président délégué. Dans des *«conditions de ramassage correctes»*, les vendanges se sont déroulées rapidement. *«Plus incroyable, Chablis a récolté en même temps»* que le reste de la Bourgogne, la floraison s'étant effectuée dans de bonnes conditions, les vignes sont arrivées plus rapidement à maturité. A noter aussi, que le *«Beaujolais a vendangé en même temps que le Mâconnais»*.

Le matelas français

Poursuivant l'effort de vendre dès à présent le millésime, Pierre-Henri Gagey précisait que *«nos vignes résistent bien au froid, au niveau qualitatif. Nous aurons des bons vins et la majorité des vignerons sont déjà soulagés et contents de la qualité présente dans les cuves»*. L'état sanitaire, la concentration, les degrés *«autour de 12-13 %»*, 2010 arrive de toute façon après le millésime 2009 encensé par la presse, laquelle était venue en force à la conférence à Beaune ce 6 octobre.

Mais le volet économique de 2009 ne ressemble pas à la qualité de ce millésime et fut une *«année horrible»* puisqu'elle a vu le chiffre d'affaires de la filière baisser globalement.
Malgré cela, d'août 2009 à juillet 2010, les sorties viticulture se sont élevées à 1,41 millions d'hl (soit +4,5%). *«Un bon chiffre correspondant presque à une année de récolte»* et rappelant les niveaux de 2006 ou 2007. Autre donnée fondamentale, les stocks étaient estimés à 1,47 million d'hl au 31 juillet.
Un chiffre *«un peu en hausse»* s'expliquant par la grosse récolte 2009. En amont, les négociants ont, pour leur part, acheté 865 500 hl (+7%) sur la campagne: le marché du vrac ayant été *«plutôt actif»* après un démarrage *«lent»*.

Au final, un volume comparable à la moyenne des cinq dernières années.

La reprise s'affirme

Pour la vente directe aux consommateurs, en aval donc, et prenant les six premiers mois de l'année - pour estomper l'effet crise et dégager la tendance actuelle -, les ventes «sont stables» en GD, elles se maintiennent bien qu'en restauration, tandis qu'une perte de l'ordre de 10% est observée chez les cavistes. Représentant 50% des volumes environ, le marché français *«n'a pas trop baissé»*, alors que l'export montrait cependant des chiffres *«plus difficiles»*.

Un redressement y est cependant attendu. Avec +13 % en volumes et en chiffres d'affaires sur le premier semestre 2010, l'économie viticole bourguignonne *«reprend du poil de la bête»*, bien qu'il faille toujours relativiser avec les tristes *«performances»* de 2009. *«On a récupéré le niveau d'avant 2007»* et quelques marchés sont encourageants : Angleterre (+20% en volume), Etats-Unis (+18%), Japon (+5%) ou encore Danemark, Suède, Hong Kong, Singapour, Taiwan, Norvège, Brésil, Chine...

Force de frappe équilibrée

Les perspectives de ventes sont donc bonnes : *«l'inflexion 2010 est très positive et la Bourgogne redresse la tête»*, estimait le négociant. L'année prochaine *«sera vraiment l'année où cela va redémarrer»*, croit deviner Pierre-Henri Gagey, qui met néanmoins immédiatement un bémol avec *«l'euro fort qui gène»* les exportations. Michel Baldassini rappelle que la Bourgogne est *«enviée pour sa force de frappe»* commerciale avec son négoce, les coopératives et de *«plus en plus de petits metteurs en marché»*. Un tissu économique équilibré *«fonctionnant bien»*. Touché plus fortement par la crise, les vins haut de gamme - *«plus solides aussi»* - n'ont logiquement pas redémarré aussi rapidement que les autres appellations bourguignonnes.

Enfin, très dépendant des exportations, Chablis *«va mieux»*. Les cours se redressent et le vignoble de l'Yonne prouve *«sa capacité à rebondir»*, après la pression à la baisse des prix, imposée par les grandes enseignes anglaises (Tesco, Sainsbury...)

L'espoir est cependant permis *«avec l'effet millésime 2009»*, à l'image de l'engouement des primeurs à Bordeaux. A confirmer lors de la vente des hospices de Beaune, dimanche 21 novembre prochain, bien sûr.

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

▶ Zoom sur...

Plan 2015

Le plan 2015 du BIVB se précise. Il sera dévoilé fin décembre. Les trois pôles *«peaufinent»* les actions à décliner. Ces dernières faisant l'objet d'arbitrages par les professionnels actuellement. L'objectif vise à faire de la Bourgogne, *«la référence mondiale en matière de grands vins»* et sur le domaine de la viticulture durable. *«La qualité étant la seule sortie»* possible pour les vins de Bourgogne, isolés dans un océan viticole mondialisé.

Coteaux bourguignons

«Le dossier n'est pas mûr». Les côteaux bourguignons et l'appellation bourgogne côte d'or *«verront probablement le jour dans un an»*. Voulant mettre en place *«une communication positive»* pour remplacer efficacement l'image des BGO qui *«ne marche pas»* auprès des consommateurs, la commission informelle du BIVB travaille. Tout ceci pourrait bien s'accélérer puisque *«pas mal de maisons de négoce se sont d'ores et déjà déclarée intéressées»* par ces appellations.

Yonne Agri

Le nouveau bâtiment officiellement inauguré

26 ans après sa création, l'enseigne Promodis a inauguré jeudi 30 septembre dernier, chez Yonne Agri à Joigny, un nouveau concept de magasin et centre matériels.



Discours inaugural de Gilbert Méthivier, président et Jean-François Szablewski, directeur de Promodis.

Yonne Agri fait figure de «*site test*» au sein du réseau présidé par Gilbert Méthivier et dirigé par Jean-François Szablewski. En présence des représentants des collectivités locales, des fournisseurs, des artisans qui ont œuvré à la réalisation du bâtiment et des collaborateurs de Yonne Agri et de Promodis, les dirigeants de l'enseigne ont donc symboliquement coupé le ruban de cette nouvelle génération de libre service. Ce nouveau concept baptisé «*Promodis 2*» est le fruit d'une réflexion entamée en 2009 et menée au sein de 16 commissions par plus de 200 représentants de nos 140 sociétaires. «*C'est une volonté de l'ensemble du réseau de positionner Promodis dans la distribution moderne et de répondre aux exigences des agriculteurs*» a expliqué G. Méthivier.
Le nouveau concept s'inspire de ce qui se fait dans la grande distribution «*parce que l'agriculteur d'aujourd'hui doit retrouver dans son libre service agricole les mêmes repères que lorsqu'il va dans une enseigne de sport ou de bricolage*» souligne Jean-François Szablewski. Les centres Promodis nouvelle génération proposeront une offre matériels de grandes marques (Kuhn, Caruelle, Pottinger, Razol, etc..) plus étoffée ainsi que des matériels d'entrée de gamme regroupés sous l'appellation Formule Directe. Cette offre matériel est clairement délimitée avec une offre du mois mise en avant. A l'intérieur de la concession, un accueil convivial dessert l'atelier et le magasin, l'un proposant un atelier technique et express : flexibles, cardans… et l'autre un point conseils animé par un conseiller commercial sédentaire. Le libre-service propose des univers bien délimités avec des offres spéciales en têtes de gondoles et une zone regroupant les affaires du moment. Ce changement de concept s'accompagne d'un nouveau logo Promodis. La nouvelle offre Promodis devrait être mise en place progressivement d'ici la fin 2012.
Un autre site test sera inauguré prochainement dans une concession tracteurs de l'ouest. Toujours dans une recherche de clarté pour les clients, le positionnement entre l'espace Promodis et le concédant (tractoriste) est bien séparé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.
Enfin, les différentes commissions travaillent sur des offres de services plus élargies qui devraient être proposées début 2012 à des agriculteurs soucieux d'un service rapide et de qualité.

▶ Zoom sur...

1 000m² couverts et 2 000m² d'expo matériels.

Pour faire face à son développement depuis son installation il y a 11 ans, Arnaud Méthivier, responsable de Yonne Agri, a recruté un commercial itinérant et un animateur magasin. Son nouveau bâtiment de 1000m² est situé sur un terrain de 8 000 m² dont 2 000 sont dédiés à l'exposition des différentes familles de matériels. Au cours de l'inauguration, il a vivement remercié les agriculteurs qui ont fait confiance à Yonne Agri dès le début avant de présenter l'équipe composée désormais de six personnes.

Sarl Manière

Deux bus à Innovagri



Les Ets Manière, concessionnaires New Holland, à Verrey sous Salmaise (21) ont organisé le mois dernier deux bus pour Innovagri. Une centaine d'agriculteurs ont répondu favorablement à l'invitation. C'est la 4ème fois que le concessionnaire offre ce service à ses clients qui apprécient de découvrir un salon sans se soucier des aléas du voyage et se retrouvent dans une ambiance conviviale. A Innovagri, ils ont été reçus sur le stand Kverneland Taarup, marque distribuée par les Ets Manière où une collation leur a été offerte. Ensuite, ils ont découvert toute la gamme New Holland sur le stand du constructeur avant de se disperser dans les allées pour une visite «*libre*».

Innovation

New Holland et son tracteur à hydrogène

Le constructeur italien met en place une ferme expérimentale énergétiquement autonome où seront testés des tracteurs fonctionnant à l'hydrogène.

Près de deux ans après avoir dévoilé au Sima le NH2, un prototype de tracteur fonctionnant à l'hydrogène à l'aide d'une pile à combustible, New Holland poursuit ses recherches sur cette nouvelle technologie ainsi que sur le concept de ferme énergétiquement autonome.
Le tractoriste s'installe sur la ferme de La Bellotta (600 hectares), à quelques encablures de Turin, pour y développer un second prototype de tracteur à pile à combustible. Sur ce site déjà équipé d'une surface importante en panneaux solaires et récemment pourvue d'une imposante installation de biogaz, New Holland, aidé de partenaires, devrait également tester différentes solutions de synthèse d'hydrogène, comme l'électrolyse de l'eau à partir de l'électricité produite sur l'exploitation (panneaux photovoltaïques, cogénérateur au biogaz) ou encore le reformage du méthane par de la vapeur d'eau surchauffée.
Le tractoriste entend commercialiser une première gamme de tracteurs à pile à combustible à l'horizon 2015-2020.

L. V.



Photo : New Holland

Sur sa ferme expérimentale de La Bellotta, New Holland va tester différentes solutions de synthèse de l'hydrogène pour alimenter ses tracteurs à pile à combustible.



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Carburant

Les tracteurs passent au gazole agricole en 2012

2011 sera une année de transition pour liquider votre stock de fioul et vous préparer à l'utilisation du gazole non routier.



Photo : S. Leitenberger

Des livraisons régulières de gazole limiteront les risques de condensation dans les cuves de stockage.

Dans un premier temps annoncé pour le 1er janvier 2011, le remplacement du fioul domestique par le gazole «*non routier*» pour les tracteurs et automoteurs agricoles(1) devrait finalement être repoussé d'un an, au 1er janvier 2012(2). Ce délai supplémentaire ne doit toutefois pas être une raison pour continuer à utiliser du fioul une année de plus. Le passage au gazole non routier implique un certain nombre de précautions de stockage. «*L'objectif, c'est de mettre à profit ce report pour vider les cuves de fioul et les nettoyer pour accueillir le gazole non routier*» considère Philippe Van Kempen, chef du service agroéquipement du Bureau de coordination du machinisme agricole. De par sa composition intégrant 7% d'esters méthyliques d'acides gras (biocarburants), le gazole non routier a un pouvoir détergent supérieur à celui du fioul, ce qui pourrait remettre en suspension les dépôts accumulés sur les parois et le fond de la cuve.

Outre le nettoyage des cuves, l'intégration des esters méthyliques implique de revoir la stratégie de stockage du carburant. Le pétrolier Total recommande notamment de maintenir le plein des réservoirs autant que possible afin de limiter la condensation. Une purge régulière des cuves et réservoirs permettra l'évacuation de l'eau de condensation.

Un stockage saisonnier

Le pétrolier va même jusqu'à préconiser un nettoyage complet des cuves par un professionnel au moins tous les dix ans. L'utilisation d'un système de filtration en sortie de cuve et un changement de filtre plus régulier sur les tracteurs devrait déjà vous prémunir de pas mal d'ennuis.

La multiplication des livraisons s'imposera également avec la commercialisation de deux versions de gazole non routier selon les saisons : un gazole d'été résistant à zéro degré (disponible d'avril à octobre) et un gazole d'hiver tolérant -15°C. La gestion des stocks de carburant risque de devenir une préoccupation supplémentaire sur les exploitations. La stabilité du prix du gazole devrait toutefois faciliter les prises de commandes, contrairement au fioul dont le prix est très dépendant de la demande. Quant au tarif du gazole non routier, les pétroliers ne s'avancent pas pour l'instant. «*En considérant que le tarif du gazole détaxé est très proche de celui du fioul, il n'y a pas de raison à ce qu'il y ait une forte inflation avec l'arrivée du gazole non routier*», estime Philippe Van Kempen.

MICHEL PORTIER

(1) Les pelles et tractopelles utilisés sur une exploitation, ETA ou Cuma devront utiliser du gazole non routier dès le 1er janvier 2011.

(2) L'arrêté confirmant ce report était sur le point de paraître au moment de la fabrication du dossier.

▶ Un carburant plus «propre»

Le gazole non routier qui répond à la norme EN 590 est équivalent au gazole utilisé pour les camions et les automobiles, à la différence qu'il conserve une couleur rouge, preuve d'un carburant détaxé. Principale évolution par rapport au fioul, ce gazole a une teneur en soufre 100 fois inférieure (10 mg/kg au lieu de 1 000 mg/kg) et un indice de cétane plus élevé (51 contre 49 pour du fioul de qualité supérieur ou 40 pour du fioul domestique). La réduction du soufre va de pair avec le durcissement des normes limitant les émissions polluantes, d'une part concernant les rejets de dioxydes de soufre, d'autre part pour être compatible avec le fonctionnement de certains dispositifs de dépollution des moteurs à venir (Tier 4). La progression de l'indice de cétane favorise une meilleure combustion.

On ne peut d'ailleurs qu'encourager les possesseurs de tracteurs récents à passer au gazole non routier. En vérifiant leur carnet d'entretien, ils seront souvent surpris que le constructeur préconise l'emploi d'un carburant répondant à la norme EN 590, source de litige de plus en plus fréquent dans l'application de la garantie en cas de grosse panne. Quant à l'utilisation du gazole non routier dans les anciens moteurs, les craintes concernant la diminution du pouvoir lubrifiant liée à la réduction du soufre ne sont pas fondées selon les pétroliers. Ces derniers prennent l'exemple de nombreux voisins européens qui utilisent le gazole depuis de nombreuses années sans difficulté. Le pouvoir lubrifiant doit aussi être garanti pour les systèmes d'injection common rail des moteurs récents.

M. P.





Les tendances du marché du tracteur dans notre région

Yonne : Immatriculation en baisse

Depuis le début de l'année, les immatriculations de tracteurs standard, toutes catégories confondues, ont diminué au national de plus de 28%. Rencontre avec Marc Sureau, responsable d'entreprise dans l'avallonnais et président pour l'Yonne du Sedima.

L'année 2009 avait vu une baisse globale des immatriculations de tracteurs de 8,9%, avec 39 757 tracteurs vendus contre 43 661 en 2008. Une diminution générale tempérée toutefois par le bon comportement du marché des tracteurs de forte puissance et de tracteurs étroits. Compte tenu de la conjoncture agricole, le retrait général des immatriculations s'est poursuivi en 2010, comme en témoignent les chiffres fournis par l'Union des industriels de l'agro-équipement (Axema). Au plan national, l'on constate sur les 9 premiers mois de l'année un marché pour les tracteurs neufs et enjambeurs en recul de plus de 28% par rapport à 2009. Les départements bourguignons n'échappent pas à la règle : l'Yonne particulièrement, avec une baisse de -51,8%, suivent la Saône et Loire (-31%) et la Côte d'Or (-9,3%). Seule la Nièvre enregistre un chiffre positif (+ 42%) mais avec un volume bien moins important que les trois autres départements.



Chef d'entreprise, Marc Sureau est également président départemental du Syndicat National des Entreprises et de Distribution du Machinisme Agricole.

Un marché national en 2009 en recul de 28,7% à fin septembre

La société Sureau, spécialisée dans la vente et le service de machinisme agricole, est Implantée dans l'avallonnais depuis plus de 30 ans. Marc Sureau, co-dirigeant avec son fils Sébastien, est également président départemental du Syndicat National des Entreprises de Service et de Distribution de Machinisme Agricole (Sedima).

TdB : Où en est le marché aujourd'hui ?

Marc Sureau : *«c'est délicat de s'exprimer car là où un concessionnaire va chuter, un autre va se maintenir, mais globalement, en août, sur le plan national, le recul était de -20%. Depuis le début de l'année, les immatriculations de tracteurs, toutes catégories confondues, ont diminué de près de 30%. Et encore, en 2009, si l'on considère le seul département de l'Yonne, on s'en était pas mal tiré, avec un phénomène de stabilité, là où d'autres régions commençaient à connaître la récession. Même chose en ce qui concerne la distribution de pièces, en chute un peu partout».*

Comment expliquez-vous cette baisse des immatriculations ?

«La conjoncture agricole bien sur, mais ça n'explique pas tout. Il faut tenir compte aussi de l'inquiétude des agriculteurs à investir désormais sur une longue période. Là où des céréaliers investissaient sur 5 ans, c'est terminé. Tout le monde fait au plus court : si un gars a 20 000 €, il les mettra dans son achat mais ne mettra plus 100 000 € sur 5 ans. Personne ne veut faire de perspectives et prendre de risques. Et ça se comprend : la viande va très mal, le lait reprend tout juste mais reste fragile et le cours des céréales peut repartir à la baisse demain».

Les perspectives ?

«On nous sollicite beaucoup pour la location, surtout pour le gros matériel. Cette année a servi de galop d'essai, notamment pour le matériel d'occasion. Il faut se dire qu'aujourd'hui, le marché est très saturé en France du fait de ce frein à l'investissement. C'est un peu comme dans l'immobilier. Certes, en France, on ressent un léger frémissement depuis septembre. Est-ce le signe d'un redémarrage ?

DOMINIQUE BERNERD

«Crise du neuf» et «manque de lisibilité»

Alex Mortier, président du Sedima de Côte d'Or, est responsable commercial dans la concession familiale Massey Ferguson à Censerey dans le canton de Liernais (21) et à Saint Bonnet-de-Joux près de Charolles (71). Ce professionnel du machinisme spécialisé en secteur élevage évoque les difficultés du secteur.

Comment se porte le marché du tracteur ?

«Il chute… En tracteurs neufs standards, nous sommes à moins 26% par rapport à l'an passé. La Côte d'Or est assez représentative car la baisse au niveau national est de 28,7%. Nous connaissons une baisse des commandes depuis début 2009. L'année 2008 a été bonne pour les céréales. Le marché du tracteur avait très bien fonctionné, mais un an plus tard, tout a chuté. Avec cette euphorie du neuf, les concessions se sont trouvées engorgées par du matériel d'occasion de forte valeur. Elles ont dû prendre des dispositions avec leurs commerciaux pour essayer de vendre ce parc au plus vite afin de retrouver de la trésorerie. Un indice : début 2008, sur le site Agriaffaires, il y avait environ 10 à 12 000 tracteurs d'occasions à vendre. Aujourd'hui, le nombre a doublé. Pendant ce temps, le commerce de neuf a été mis entre parenthèse».

Les cours des céréales sont mieux depuis plusieurs semaines, le ressentez-vous au niveau des ventes ?

«Nos collègues en secteur céréalier connaissent un léger mieux, mais cela reste timide. Les investissements réalisés en 2008 ont été assez importants, les agriculteurs pensaient que leur bonne situation financière allait durer. Ils ont donc augmenté leur ratio de charge, avec de grosses échéances sur les 5 ans à venir. Avec l'actuelle remontée des prix, ils vont vouloir avant tout assurer ces financements».



Alex Mortier : *«Les concessionnaires vont devoir se concentrer sur le service».*

Quelles sont vos perspectives pour 2011 ?

«Ici, nous sommes en secteur élevage et le prix des bêtes, inutile de le rappeler, est catastrophique. Il y a d'énormes doutes et niveau lisibilité, c'est zéro. Il y a six mois, personne ne pensait que les céréales allaient remonter. Alors pour 2011, je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que depuis début 2009, les délais de règlements fournisseurs ont fortement baissé. En effet, la loi de modernisation de l'économie nous impose de régler sous 45 jours. Avant, cette date pouvait dépasser les 100 jours (par exemple pour le matériel de démonstration). Dans le même temps, les créances clients augmentent car avec les problèmes qu'ils rencontrent, les agriculteurs ne peuvent pas toujours payer leurs factures échues. Tout ça ne s'annonce pas simple».

Vous avez une vingtaine d'employés, comment allez-vous vous adapter ?

«Les concessionnaires vont devoir se concentrer sur le service. C'est la seule solution pour consolider les structures financières car les ventes deviennent aléatoires.

Concrètement, nous allons devoir former encore plus notre personnel d'atelier et de magasin, afin de valoriser davantage notre savoir-faire».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LE

New Holland • L'autocommand dès 125 chevaux


Photo : L. Vimond

Remplaçant les T6000 (Range et Power Command), les T7 à châssis courts sont désormais disponibles avec une transmission à variation continue AutoCommand.

Du fait du passage aux nouvelles normes Tier 4A, New Holland réactualise son offre de tracteurs 6 cylindres de 125 à 269 chevaux. Pour l'occasion, les anciens T6000 Range et Power Command et les T7000 sont rebaptisés T7 suivi de trois chiffres indiquant la puissance maximale avec EPM. Tous intègrent un moteur Nef six cylindres de 6,7 litres, qui abandonne la recirculation des gaz d'échappement EGR au profit du traitement SCR des gaz d'échappement à l'AdBlue. Selon le tractoriste, le moteur gagne en performances de combustion économisant ainsi jusqu'à 10% de gasoil. En revanche, le surcoût de cette nouvelle génération de moteurs engendre une augmentation du prix du tracteur de 7 à 10%.
Enclenchée uniquement au transport à vitesse élevée ou lors de sollicitations à la prise de force ou en hydraulique, la puissance additionnelle EPM des nouveaux modèles gagnent des chevaux par rapport à l'ancienne génération. A noter que la gestion électronique permet de ne lâcher que les chevaux nécessaires et non le maximum de l'EPM.
Désormais, toute la gamme T7 accède à l'accoudoir Sidewinder II en cabine, ainsi qu'à l'écran couleur tactile Intelliview III. Normé Isobus pour piloter les outils compatibles, ce terminal peut recevoir l'autoguidage Intellisteer.
Les T7 à châssis court (anciens T6000) se voient désormais proposer la transmission à variation continue AutoCommand redimensionnée pour ces tracteurs. Ils bénéficient également d'un nouveau relevage avant optionnel, pourvu de bras renforcés, de capacités accrues (3,67 tonnes sur essieu standard, 3,26 tonnes sur essieu Supersteer).

Modèles : T7.170, T7.185, T7.200 et T7.210 (châssis court)
Puissances nominales: 125, 140, 155 et 165 chevaux
Puissances maxi avec EPM : 171, 188, 203 et 212 chevaux
Transmissions : semi-powershift 18/6, full-powershift 18/6 ou variation continue

Modèles : T7.220, T7.235, T7.250, T7.260 et T7.270
Puissances nominales : 167, 185, 200, 215 et 228 chevaux
Puissances maxi avec EPM : 218, 234, 250, 260 et 279 chevaux
Transmissions : full-powershift (18/6, 19/6, 28/12 ou 29/12) ou variation continue

Same • L'Argon3, un Tiger mieux équipé


Photo : Same

L'Argon bénéficie d'un frein de remorque hydraulique.

Après avoir proposé son modèle low cost Tiger, le constructeur italien complète sa gamme de tracteurs «*économiques*» avec l'Argon3. Équipé d'un moteur 3 cylindres turbo, celui-ci se décline comme le Tiger en deux modèles.
Il se démarque en revanche du Tiger avec sa transmission à inverseur synchronisé (disponible en version 40km/h) et par son circuit hydraulique alimentant trois distributeurs. Il bénéficie également d'un frein de remorque hydraulique. Comme le Tiger, l'Argon3 est proposé en homologation avec PTAC de moins 3,5 tonnes.
On retrouve cette gamme sous les couleurs Deutz-Fahr avec l'Agrolux et Lamborghini avec le Crono.

Modèles : Argon3 65 et 75
Puissances : 62 et 73 chevaux
Transmission : mécanique 15/15
Hydraulique : centre ouvert 45 l/min



10 ans que le Crédit Agricole fait gagner du temps à Michel. Par exemple avec AGILOR, pour son matériel agricole.

agilor FINANCEMENT DE MATÉRIEL

CRÉDIT / CRÉDIT-BAIL / LOCATION FINANCIÈRE
• Des formules de paiement souples et adaptées
• Une réponse en 48 heures
• Un interlocuteur unique : votre concessionnaire

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

www.ca-cb.fr

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne.
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

LESNOUVEAUTÉS·LESNOUVEAUTÉS·LESNOUVEAUTÉS·LES

Terrion • 400 chevaux et variation continue

Le constructeur russe a fait sensation lors du dernier Agritechnica avec son modèle ATM 7000. Moderne aussi bien par le design que par la technologie embarquée, celui-ci reçoit un moteur Deutz de dernière génération délivrant une puissance nominale de 345 ou 394 chevaux selon le modèle. La transmission à variation continue est d'origine ZF (Eccom 5.0), tout comme le pont arrière. Le circuit hydraulique load sensing (110 à 220 l/min) alimente notamment le relevage arrière de 13,5 tonnes. Terrion n'est pas pour l'instant distribuée sur le territoire.


Photo :M. Portier

Le Terrion ATM reçoit une cabine suspendue.

Valtra • Valtra se met au biogaz


Photo : Valtra

Valtra et AGCO SISU Power ont développé conjointement un tracteur fonctionnant au biogaz.

Valtra et AGCO SISU Power ont développé conjointement un tracteur fonctionnant au biogaz. Le modèle N101 de 110 chevaux est ainsi équipé d'un réservoir de biogaz de 170 litres avec une pression de 200 bars, soit l'équivalent de 30 litres de fioul. À pleine charge, 70 à 80% de la puissance est générée par le biogaz.

Case IH • Nouvelle motorisation pour les Magnum

C'est avec un nouveau design, et une nouvelle motorisation conforme à la norme Tier 4 i (stage III b) que le constructeur américain compte conquérir le marché. Le châssis a complètement été remodelé pour intégrer le moteur Fiat PowerTrain (FPT) de 8,7 litres de cylindrée et pour adopter le dispositif de traitement post-combustion de type SCR (Réduction catalytique sélective). Case IH profite de cette modification pour proposer un relevage avant équipé ou non d'une prise de force. Pour plus de confort, le Magnum bénéficie d'une suspension de cabine, inexistante sur les modèles précédents. Une nouvelle console avec levier Multicontroller munie en bout d'accoudoir du terminal AFS 700 agrémente l'intérieur de l'habitacle. L'écran de ce dernier est plus grand et son processeur plus rapide. Il est possible de diviser l'écran jusqu'en trois parties, dont une réservée pour une caméra vidéo.

Modèles : Magnum 235, 260, 290, 315 et 340
Puissances : 235, 257, 284, 312 et 340 chevaux*

* Selon la norme ECE R120


Photo : G. Coisel

Seuls gros détails visuels pour distinguer la nouvelle génération de Magnum de l'ancienne : le nouveau design du capot monobloc et l'adjonction d'un réservoir d'Adblue.

Claas • Des tracteurs pour les municipalités

Les tracteurs Claas Arion 400 et 600 sont dorénavant proposés en version M (Municipalité). Destinés principalement aux collectivités, ceux-ci intéresseront également les ETA. Par rapport aux Arion 400 et 600 C standard dont ils sont issus, ces modèles se démarquent essentiellement par leur cabine. Sans montant du côté droit, celle-ci offre une visibilité accrue pour les travaux avec des outils latéraux. La grande vitre en polycarbonate reçoit un essuie-glace. La structure de cabine renforcée répond aux normes de sécurité Rops et Fops


Photo : Class

La structure de cabine renforcée répond aux normes de sécurité Rops et Fops.

Ets COIGNET

Clamecy	Ciez	La Charité/Loire
03 86 27 19 38	03 86 26 43 28	03 86 70 15 93

FIOUL STANDARD ET FIOUL SUPER-LUBRIFIANTS-GRANULÉS DE BOIS



EURO TYRE · MICHELIN · Exelagri

Pneus agraires, camionnettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés



DAFP MATERIEL AGRICOLE

Route de Joigny - 89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent:
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc - 03 86 75 11 14

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LE

Deutz-Fahr • Un Agroplus de plus


Photo : L. Vimondl

La transmission de l'Agrofarm TTV reprend les trois modes de fonctionnement des Agrotron TTV.

Reprenant la même base que les Agrofarm PL, l'Agrofarm TTV fera son apparition fin 2010. Décliné en deux modèles TTV 420 et 430 de 99 et 109 chevaux, il dispose d'une transmission à variation continue à deux gammes, en lieu et place de la boîte de vitesses 45/45 avec tripleur et inverseur hydrauliques. Héritant de la logique de fonctionnement de celle des Agrotron TTV, la transmission offre trois modes : manuel, auto et pdf.
Comme les versions TTV, les Agrofarm PL 420 et 430 adoptent une nouvelle cabine rehaussée de 6 cm au profit de la visibilité sur l'avant. Celle-ci conserve ses quatre montants et son toit vitré. L'intérieur est repensé avec une nouvelle organisation des commandes et l'intégration de l'accoudoir multifonction des Agrotron M. Avec un relevage électronique et un circuit hydraulique de 80 l/min alimentant jusqu'à quatre distributeurs électrohydrauliques, l'Agrofarm offre un équipement plutôt riche pour sa catégorie. Les gammes Silver3 chez Same et R4 chez Lamborghini bénéficient des mêmes évolutions.

Modèles : Agrofarm 420 et 430
Puissances : 99 et 109 chevaux
Transmission sur versions TTV : Variation continue
Transmission sur versions PL : Semi-powershift 45/45 avec tripleur

McCormick • Le T-Max remplace le C-Max



Photo : L. Vimond

Le T-Max abrite un bloc Perkins quatre cylindres.

Composée de quatre modèles de 74, 83, 92,5 et 102 chevaux, la gamme T-Max abrite un bloc moteur 4 cylindres de 4,4 litres signé Perkins répondant aux normes Tier 3. De série, ils sont animés par une transmission 12 x 12 pouvant être couplée à un inverseur sous charge Power Shuttle et combinée à un tripleur en marche avant et/ou à une gamme rampante. Ils disposent également jusqu'à trois régimes de prise de force : 540, 540 éco et 1 000tr/min.
Par ailleurs, la gamme de tracteurs MC4 voit son design complètement remis à jour à l'occasion du passage aux normes Tier 3. Les trois modèles MC110, MC115 et MC 130 abritent un bloc Perkins 4 cylindres de 4,4 litres doté d'un turbo et d'un refroidisseur air-air. Ils développent respectivement 102, 110 et 126 chevaux.
Climatisé, le nouveau poste de conduite à quatre montants adopte un nouveau toit vitré.
Enfin, les MTX accèdent également au moteur BetaPower Tier 3. Les trois modèles MTX 120, MTX 135 et MTX 150 affichent une puissance respective de 117, 133 et 141 chevaux.

New Holland • Empattement record pour un tracteur standard


Photo : L. Vimond

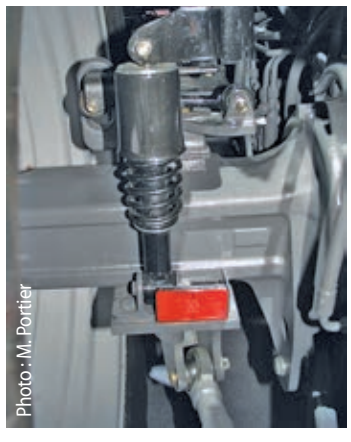
L'empattement des T8 affiche 15 cm de plus que les T8000 équipés du pont Super-Steer.

Remplaçant la gamme T8000, les nouveaux T8 affichent un look bien différent de leurs prédécesseurs. Auparavant haut et court, le capot devient désormais long et plongeant. Mais ces nouveaux modèles se distinguent également par un empattement record de 3,45 mètres, conçu pour des travaux combinant des outils frontaux et arrière. Intégré dans le châssis, le relevage avant affiche 6,3 tonnes de capacité et se combine à deux distributeurs et à une prise de force optionnelle de 1 000 tr/min. Le pont Super-Steer disparaît du catalogue de cette catégorie de puissance. Le constructeur annonce cependant un rayon de braquage comparable aux T8000 équipés du pont Super-Steer : pour ce faire, le châssis très découpé à l'avant autorise un angle de braquage de 55°.
Signé FTP, la nouvelle motorisation Cursor 9 de 8,7 litres est conforme aux normes Tier 4 i, grâce à l'adjonction d'un système de traitement des gaz d'échappement à l'Adblue.
Le poste de conduite est désormais suspendu, gagnant en confort et en insonorisation, et adopte une nouvelle casquette de toit, ainsi que l'accoudoir multifonction Sidewinder II et le terminal Intelliview III.
Enfin, la transmission full-powershift Ultra Command (18x4, 19x4 ou 23x6) bénéfice dorénavant de la gestion GSM. Ce système permet de piloter, simultanément et de façon automatique, le rapport d'avancement et le régime moteur, pour rouler de la façon la plus économique possible.

Modèles : T8.275, T8.300, T8.330, T8.360 et T8.390
Puissances nominales sans EPM : 235, 256, 284, 321 et 339 chevaux

TRACTEURS NEW HOLLAND
> une gamme de 30 à 335 cv

>T 3000
>T 4000
>T 5000
>T 6000
>T 7000
>T 7500
>T 8000
FINANCEMENT 4 CAMPAGNES
à 0% jusqu'au 31/10/2010 *
1ère échéance à 1 mois de livraison.
* sous réserves d'acceptation du Crédit Agilor.
NEW HOLLAND AGRICULTURE
Sarl MANIÈRE
21690 Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66


Photo : M. Portier

Massey Ferguson • Une suspension de cabine pour les 5400

Les tracteurs Massey Ferguson 5400 peuvent recevoir en option une suspension de cabine de type mécanique par ressort et amortisseur.
Cette option n'est proposée que sur les modèles à cabine standard.

Cette suspension n'est proposée que sur les modèles à cabine standard.

LESNOUVEAUTÉS-LESNOUVEAUTÉS

Deutz-Fahr • 600 chevaux et 8 roues


Photo : L. Vimond

Deutz-Fahr présentait à Agritechnica un prototype de tracteur articulé à 8 roues développant 600 chevaux.

C'est certainement l'engin qui a attiré le plus la curiosité des visiteurs du salon Agritechnica. Sur son stand, Deutz-Fahr présentait l'Agrow XXL 1630, un étrange tracteur articulé aux allures de mille-pattes. Conçu en partenariat avec la DTU (Deutsche Traktoren Union) ce tracteur abrite sous son imposant capot un moteur Deutz V8 de 16 litres développant 600cv, alimenté par un réservoir de 1 200 litres. Cette puissance est transmise, par le biais d'une transmission full-powershift à 18 rapports avant et 6 arrière, aux 8 roues, quatre devant l'articulation et quatre derrière. Le constructeur a fait le choix de cette disposition plutôt que les classiques deux essieux jumelés que l'on rencontre sur ce genre de tracteur. Cette construction assure une bonne surface de contact pour transmettre la puissance, tout en contenant la largeur hors-tout (2,85 mètres en pneumatiques de 600/70 R 30). Son angle de braquage de 40° lui procure un rayon de braquage extérieur de 8,75 m. On notera l'engagement électrique de l'entraînement des deux ponts arrière.
Par ailleurs, il contient un circuit hydraulique load sensing débitant 170 l/min et alimentant 4 à 6 distributeurs électro-hydrauliques.
Bénéficiant d'un PTAC de 32 tonnes, ce tracteur ne dépayse pas les conducteurs habitués de la marque. La cabine spacieuse abrite en effet le levier de commande PowerComS et le terminal à écran couleur tactile iMonitor. En option, ce tracteur, dont la date de commercialisation n'est pas encore annoncée, peut recevoir le système de guidage automatique par satellites AgroSky.

Case IH • Les articulés passent Tier 4 i

La nouvelle génération de tracteurs articulés, à chenilles ou à roues, est disponible de 355 à 608 chevaux*. En employant le dispositif de traitement post-combustion de type SCR, la motorisation FPT des six nouveaux modèles est conforme à la norme Tier 4 i (stage III b). En outre, l'utilisateur bénéficie d'une suspension mécanique de la cabine, du levier MultiController et du terminal AFS 700.

*selon la norme ECE R120


Photo : C. Coisel

Les nouveaux Steiger et Quadtrac gagnent en puissance, affichant jusqu'à 608 chevaux de puissance nominale sans EPM.

Claas • L'Elios remplace le Pales

Le constructeur allemand renouvelle ses tracteurs de cour Pales par la gamme Elios. Composée de trois modèles 210, 220 et 230 d'une puissance respective de 72, 78 et 88 chevaux, la gamme est équipée d'un moteur Fiat Powertrain de quatre cylindres développant 3,2 litres. La particularité de ce tracteur réside dans sa hauteur : 2,40m seulement pour une version équipée d'une cabine. Avec un rayon de braquage de 3,73 mètres, ce tracteur trouve rapidement sa place dans les exploitations de polyculture élevage. Jusqu'à trois pompes hydrauliques, fournissant au total 85 l/min, sont dédiées au relevage arrière et aux quatre distributeurs. L'entretien est facilité par un capot monobloc et un accès relativement aisé aux différents organes. De plus, l'intervalle entre chaque vidange est de 600 heures.


Photo : C. Coisel

L'Elios est disponible en version quatre ou deux roues motrices.



Les occasions


VALTRA T160, 2005, 2466 h., cab. suspendue


J.DEERE 7530, 2008, 1238 h. pont suspendu


FENDT 714, 2000, 5466 h., pont suspendu


CASE CS 130, 1999, 3750 h.

JOHN DEERE
SARL GIACOMEL
21130 Auxonne - 03 80 27 08 00

- NEW HOLLAND T6040, 360 h., à saisir
- NEW HOLLAND TM175, 2005, 2500 h.
- SAME ANTARÈS 130 II, 4200 h., RAV+PTO
- DEUTZ AGROTRON 106/110/150
- MASSEY 6270, chargeur mailleux

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SARL MANIÈRE
21 Verrey/Salmaise - **03 80 35 80 66**

• CASE IH MXU 100	06
• CASE IH CVX 170	02
• CASE IH CVX 1155	03
• CASE IH MX 135	98
• CASE IH MX 110	01
• CASE IH MXM 140	04
• CASE IH MAXXUM 5140	95
• CASE IH MAXXUM 5150	94
• NH 8670	96
• NH 8560	96
• NH 8260 + chargeur	97
• LANDINI GLOBUS 80	03
• VALMET T121	07
• MF 8110	96
• JD 7820	05
• DEUTZ 7-10	88
• SAME TITAN 145	98

ETS MARECHAL SAS
CASE IH AGRICULTURE

18 - St SATUR	02 48 54 12 97
58 - DONZY	03 86 39 30 51
58 - CORBIGNY	03 86 20 04 78



CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy :	06 81 34 53 64
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
PARAGEAU SAS	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 06 octobre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euros/t du 1er au 15 octobre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	oct-déc	197,00 à 198,00	V C
Saône-et-Loire	76/220/11%	6 d'oct	207,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	6 d'oct	200,00 à 202,00	N C
Sud Est	76/220/11%	oct-déc	200,00 à 205,00	N C selon origines
	Fourrager	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes exports	oct-déc	235,00 à 240,00	V C
	-			

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63kg/hl	6 d'oct	170,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	oct-déc	170,00	N C
Sud Est	65-66kg/hl	oct-déc	175,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or/Saône et Loire		6 d'oct	185,00	N C
		janv-juin	205,00 à 207,00	T C
Sud Est		6 d'oct	210,00	N C selon départ
Aube/Yonne		6 d'oct	210,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or/S et L	48-50kg/hl	INC	-	-

Céréales France (disponible ou rapproché) 08 octobre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 188,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 201,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 205,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 180,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 170,00; Maïs FOB Rhin (oct) :197,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 410,00; Pois Départ Oise: NC; Colza Rendu Rouen (dispo) : 381,00 ; Colza FOB Moselle (oct) : 375,00

Pailles et fourrages 06 octobre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **Région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses ballesrectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 60E/t. Balles rondes
en 1,20 m de diamètre :inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg :inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 06 octobre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 314
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2080
Lactosérum : 710
Babeurre sans norme : 1960
Huile de coprah raffinée : 1180
Huile de palme raffinée : 825
Luzerne déshydratée 18% : 170
Pulpes de betterave Marne : 170
Sons Pellets : 136,50
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : -

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.40 :672 - S.39 : 666

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 04 au 08 octobre
Prix à 25kg: 1,847 • Par kg suppl.: 0,57 • Porcelet 8kg: 31,736
Du 27 septembre au 01 octobre
Prix à 25kg: 1,903 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 32,979

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 01 au 07 octobre

Bretagne : 1,29 (-0,03) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,27 (-0,02) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,25 (-0,03) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,34 (-0,02) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,30 (-0,02)

Référence nat. : 1,29 (-0,02)

PORCINS Sancoins 06 octobre

Amenés : non communiqués.
Nouvelle légère baisse dans les cours des porcs gras. Stabilité des tarifs pour les coches.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,02-1,41. Coches de réforme 0,67-0,91.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 11 octobre

Ovins: 245	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	55-74	1,96-2,31
Agneaux-44kg	83-118	2,07-2,85
Agneaux+44kg	90-118	1,48-2,46
Brebis	16-74	0,23-1,00
Béliers	110-116	0,70-1,08

Vente active dans l'ensemble des catégories à des tarifs plus fermes. **Prochain marché** : **18OCTOBRE**

MOULINS ENGILBERT 04 octobre

Amenés 1203 - 98% de vendus. Apports satisfaisants
Agneaux: Cours fermes, une légère progression pour certains lots de qualité. Bonne demande également en sujets entre deux, notamment en mâles destinés à être conservés et engraissés pour la fin de l'année. **Brebis**: Bonne vente et cours reconduits en supérieurs. Légère accalmie en inférieurs et en trop grasses. **Béliers :** Cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 18 OCTOBRE (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,76 à 1,06 (48 à 80€)	0,40 à 0,76 (25 à 48€)	0,10 à 0,40 (5 à 25€)
Béliers: 75 à 137 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs : 20 à 35 - Agneaux maigres: 60 à 85 (2,05 à 2,50)				
Agneaux gras -38 kg (76 à 101 €)	-	2,43 à 2,78	2,17 à 2,43	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (89 à 117 €)	-	2,38 à 2,71	2,16 à 2,38	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (96 à 119 €)	-	2,20 à 2,59	2,10 à 2,20	-
Agneaux gras + 50 kg (106 à 136 €)	-	1,80 à 2,40	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 904- **Brebis**: 254 - **Béliers**: 14 - **Caprins**: 31. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 06 octobre

Amenés 867, dont 411 agneaux, 85 agneaux d'embouche, 330 brebis et 30 béliers.
Vente soutenue et ciblée avec une légère progression des cours pour certaines catégories d'animaux. Stabilité des tarifs pour les brebis.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 78,00-120,00-95,00 (+0,10). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (+0,10).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,40-5,75-5,55 (+0,05); R 5,10-5,45-5,30 (+0,05); 19-22 kg U 5,05-5,35-5,25 (+0,05); R 4,70-5,10-4,95 (+0,05); plus de 22 kg U 4,70-5,05-4,95 (+0,05); R 4,55-4,95-4,85 (+0,05). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage — **06 octobre**

Amenés 43.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 175,00-255,00-220,00 (=); lourds 265,00-330,00-300,00 (=); conformation supérieure 335,00-400,00-360,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 215,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 295,00-350,00-325,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 175,00-250,00-210,00 (=); lourds 255,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-350,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-315,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 11 octobre

Bovins : 202	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (320-370 kg)	820-900	2,25-2,63
Broutards (405-450 kg)	1000-1020	2,27-2,46
Taurillons d'herbe (360-410 kg)	740-890	2,06-2,27
Génisses 16-24 mois (380-440 kg)	790-870	1,94-2,08
Génisses 24-36 mois (510-715 kg)	760-1330	1,48-1,85
Vaches légères	760-870	
Vaches entre deux	880-1050	
Vaches lourdes	1080-1420	

Demande prudente en broutards et taurillons, seuls quelques lots légers (- de 350kg) ou supérieurs voient leurs tarifs sensiblement maintenus.
Vente active en femelles d'export à des tarifs plus fermes.
Apport plus restreints en vaches maigres, cours facilement reconduits en sujets lourds et viandés. Les animaux trop maigres se placent plus difficilement.

Prochain marché : 18 OCTOBRE.

COLLECTE DE LAINE MERCREDI 20 OCTOBRE DE 8H À 10H

Bovins gras:12
Vaches de viande : 2,82 à 3,06 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,08 à 3,16 €/kg de viande
Maintien des tarifs, peu de changement concernant la demande qui est toujours sélective.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon
du 04 au 10 octobre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	3,53 (=)	3,35 (=)	2,90(-0,05)	-
GENISSES	-	4,05 (=)	3,39(=)	-	-
VACHES	-	3,62 (=)	3,27 (=)	2,85 (=)	2,53 (-0,02)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,54 (=)	3,28 (+0,02)	2,89 (+0,03)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

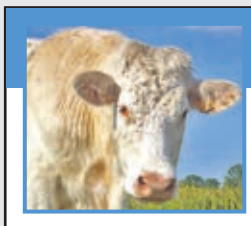
04 au 10 octobre

RACE CHAROLAISE							
Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E				
			U				
			R				
		300	E				
			U	2,49	=	2,49	=
			R				
		350	E				
			U	2,38	=	2,36	-0,02
			R				
		400	E				
			U	2,35	-0,01	2,33	-0,02
			R				
	12/18 M	450	E				
			U	2,25	-0,01	2,23	-0,02
			R				
		500	E				
			U	2,17	0,02	2,17	=
			R				
FEMELLES	6/12 M	270	E				
			U	2,11	=	2,11	=
			R				
	12/24 M	400	E				
			U	1,92	0,03	1,92	=
			R				

Tendance précédente :
Reconduction des cours, apports plus importants

Tendance de la semaine :
Activité de saison, cours stables

▶ Des professionnels à votre service


EARL CUNIN
PÉDICURE ET ÉCORNAGE
Tous bovins
Tel. 06 17 49 08 63 21210 JUILLENAY

METALBAC
ZA DES CHAMPS GILBARDS
89240 POURRAIN
Tél : 03 86 418 814
Tôles de couverture, bardage, tôles tuile - Fer au détail - Quincaillerie
Grillage - Pliage - Bois de charpente

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité


La Caméra de Surveillance, faite pour vous !
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : le rapport de l'USDA ravive les cours

Le rapport sur l'offre et la demande mondiale de l'USDA a dopé l'ensemble des marchés des grandes cultures vendredi dernier. Tous les prix ont très fortement progressé à l'échelle mondiale. Le principal élément de soutien étant le recul de la production de maïs aux États-Unis.

Blé tendre : nette reprise

Même s'il semble se stabiliser depuis le début de la semaine, le marché du blé tendre a fortement progressé dans la foulée de la sortie du rapport sur l'offre et la demande du département nord-américain de l'Agriculture. Ses prévisions de production mondiale de blé 2010-2011 s'établissent à 641,44Mt contre 643,01Mt en septembre. De plus, le stock mondial à la fin de la campagne 2010-2011 baisserait de 3,13Mt à 174,66Mt par rapport à septembre. Malgré une demande mondiale soutenue la France n'a pas exporté beaucoup de blé la semaine dernière. L'activité est surtout axée sur le portuaire. On notera que l'euro redevient plus attractif pour les acheteurs, affichant un recul face au dollar. Par ailleurs, l'Ukraine a proposé, par la voix de son Ministre de nouveaux quotas à l'export en blé pour 500 000t jusqu'à la fin de l'année en cours. Sur le marché intérieur, des échanges sont observés vers la meunerie et la nutrition animale mais dans de faibles quantités.

Maïs : marché survolté

Le marché du maïs a été l'élément moteur de la fermeté des céréales cette semaine. Le rapport de l'USDA a mis le feu aux poudres en revenant sur ces estimations, ce qui a surpris les opérateurs. L'USDA a corrigé à la baisse ses prévisions de production mondiale de maïs 2010-2011 à 819,65Mt contre 826,07Mt prévus en septembre. Les stocks mondiaux de fin de campagne reculeraient de 3,2Mt à 132,36Mt. A Chicago, le maïs a touché son plus haut niveau depuis deux ans. Concernant l'activité, les consommateurs du nord de l'UE et de la nutrition animale procèdent à des achats.

Orge fourragère : regain

Les cours de l'orge fourragère ont été soutenus par la tendance observée sur les céréales. Les échanges se poursuivent à destination des Fabs qui y trouve de l'intérêt en terme de prix par rapport au blé ou au maïs. Par ailleurs, de nouveaux quotas à l'export ont été proposés par le ministre de l'Economie ukrainien dont 200 000t d'orge d'ici la fin de l'année.

Orge de brasserie : plus actif

Des prises de position, essentiellement pour des arbitrages, ont été observées en orges de brasserie. Concernant les orges d'hiver, la demande est absente.

Blé dur : très calme

Le marché du blé dur demeure déserté par les acheteurs. L'activité s'en trouve ainsi des plus restreintes. Les prix ont reculé mais pourraient reprendre des couleurs en sympathie avec le blé tendre qui a bien progressé.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 12 octobre

Effectif: Bovins gras : 01 • Broutards: 559 • Génisses + 2 ans: 58 • Génisses - 2 ans : 113 • Laitonnes : 174 • Taureaux : 14 • Taurillons: 82 • Vaches: 14 • Vaches suitées: 06 • Veaux: - -Culards: 24 • Divers: 11

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (710 à 930 €)	-	2,25 à 2,30	2,10 à 2,25	-
Taurillons 400 à 500kg (870 à 1170 €)	-	2,20 à 2,45	2,10 à 2,20	-
Broutards <200kg (500 à 600 €)	-	2,84 à 3,02	-	-
Broutards 200 à 250kg (550 à 620 €)	-	2,70 à 2,90	-	-
Broutards 250 à 300kg (670 à 810 €)	-	2,65 à 2,80	2,45 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (740 à 900€)	-	2,50 à 2,68	2,40 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (820 à 970 €)	-	2,40 à 2,50	2,27 à 2,40	-
Broutards 400 à 450kg (950 à 1120€)	2,50 à 2,58	2,35 à 2,50	2,27 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1000 à 1140 €)	-	2,35 à 2,46	2,23 à 2,35	- -
Laitonnes -220kg (440 à 520 €)	-	2,40 à 2,50	2,20 à 2,40	-
Laitonnes 220 à 300kg (640 à 730€)	2,45 à 2,60	2,30 à 2,45	2,15 à 2,30	-
Laitonnes +300kg (630 à 840 €)	2,40 à 2,50	2,15 à 2,40	1,85 à 2,15	-
Génisses 12/24 mois <400kg (650 à 960 €)	2,24 à 2,67	2,05 à 2,24	1,85 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (860 à 980 €)	-	2,05 à 2,20	1,90 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (900 à 1060€)	-	2,00 à 2,20	1,80 à 2,00	-
Génisses 24/36 mois (760 à 1840 €)	2,00 à 2,80	1,60 à 2,00	1,40 à 1,60	-
Vaches suitées (1110 à 1680)	-	-	-	
Vaches -5 ans	1,90 à 2,32 (1160 à 1590€)	1,55 à 1,90 (900 à 1320€)	1,40 à 1,55 (780 à 1080€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,80 à 2,10(1640 à 1720€)	1,50 à 1,80 (1010 à 1560€)	1,40 à 1,58 (900 à 1140€)	-
Vaches +10 ans	-	1,45 à 1,70 (990 à 1480)	1,30 à 1,45 (810 à 1100)	1,10 à 1,30 (590 à 710)
Taureaux (1100 à 1780 €)	-	1,45 à 1,70	1,30 à 1,45	

DIVERS

laitonnes culardes 282 à 302kg : 1100 à 1350 (3,90 à 4,47) - broutards culards 235 à 287kg : 820 à 1010 (3,49 à 3,52) - génisses 2an culardes 462 à 638kg : 1760 à 2200 (3,71 à 4,05)

MARCHE BIEN APPROVISIONNÉ, 93% de vendus. Présentés : 1 465

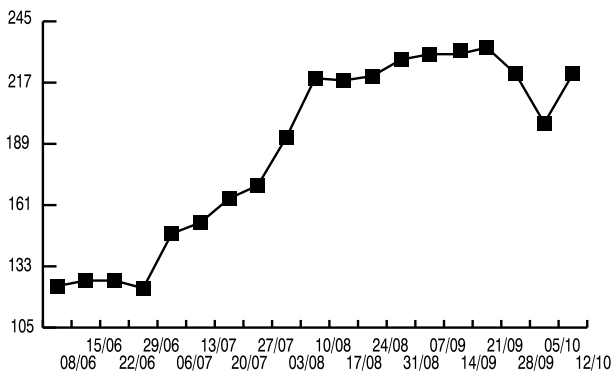
Broutards: Les très bons lots se négocient sur lesmêmes bases que les semaines précédentes, tandis queles animaux typés «Italiens» de qualité intermédiaires doivent céder quelques centimes d'euros. En revanche, on enregistre une bonne demande en sujets de 300 à 370kg valablement vaccinésdepuis + de 60j et destinés à être exportés vers les pays tiers. **Laitonnes/Génisses**: Belle présentation engendrant une vente quasi totale à descours fermes en génisses et en hausse en laitonnes. **Vaches :** L'offre est en retrait, les cours sont très fermes avec très peu d'invendus.

Colza : ferme avec le soja

Les cours du marché du colza ont bien progressé suite au rapport de l'USDA paru vendredi dernier. Selon ce dernier, la production US de soja nord-américaine s'élèverait à 92,76Mt tenant compte d'un rendement moins bon que prévu (44,4bx/acre). Le soja a ainsi très fortement progressé à chicago atteignant son plus haut depuis quinze mois. De plus, les quantités réduites dans l'UE et les besoins en progression tirent également les prix

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t



Matériel

Tracteur

01 - Vds cse cess Ares 616 RZ 2500 H rel Avt dérouleuse pailleuse Calvet porté goulotte rotative bég
✆ **06 28 35 29 56**

07 - Vends Case JXU 90 maxima relevage électro, inverseur hydro 2008 1100H cause cessation
✆ **06 80 88 69 12**

38 - Vds Valmet 905, 105 ch, 4 rm, an; 86, 10000 h bon état : 10000 euros
✆ **04 74 53 08 11**

42 - Vends tracteur Massey Ferguson 6120 80 CV, 4 RM avec chargeur Mailleux, 1 700 h, année 1998
✆ **06 13 88 06 20**

71 - Vds tracteur viticole Bobard MWM, 55 CV, modèle 1977, prix à débattre
✆ **03 85 37 11 40 hr**

89 - VENDS Same Trident an 1984, 8 600 h , moteur refait à 7 858 h avec épareuse Bomford (4109)
✆ **06 82 44 61 94**

Travail sol

01 - Vds semoir Amazone AD 300, 24 disques, tbé ; herse rotative 3m rouleau Matrix
✆ **06 12 27 97 48**

26 - VDS Sémoir Nodet AD 13 RG Herse 4,20 mètres Hydro Faucheuse Supérior 1,80 M TBE
✆ **04 75 46 72 51 (HR)**

26 - VDS Semoir Nodet combi 3m Herse Quivogne 4m20 Land Parker 3m20 Roud Baller Deutz Pulv Berthoud 12m
✆ **04 75 47 22 75**

26 - VDS Semoir à grain Nodet 17 rangs 3M Socs neuf TBE
✆ **06 81 64 25 53**

38 - A vendre charrue kverneland 4 socs LD100 rasettes maïs, roue mixte, très bon état
✆ **04 76 65 58 67**
ou 06 12 04 33 57

38 - Vends charrue Huard HBA, bisocs, révisée
✆ **06 81 97 63 59**

38 - Cause retraite vends mat cover crop Quivogne CCM24 : 1500 E, très bon état ; charrue trisocs Huard socs neuf D5335 : 800 E ; Semoir Sulky 13 rangs : 300E
✆ **06 88 73 33 75**

58 - VENDS brabant Duro 3 corps non stop mécanique avec rasettes, BE, prix à débattre (41VB2)
✆ **06 81 59 40 44**

71 - Vds herse rotative Pegoraro RC 300, sortie prise force attelage semoir hydraulique
✆ **06 83 21 74 79**

89 - VENDS benne Siam 85, 3 000 €, - Nivelsem 4 m , 1700 €, - logisem 4 m , 1700 €, - canadien JD 4 m , 600 €, - rouleau Spire 4 m , 900 €, - girobroyeur Suire 3 m , 3 500 €, - rouleaux Gourdin 6 m , 600 € (400A)
✆ **03 86 82 80 37 HR**

89 - VENDS vibro 4 m , roues 8344, - citerne 5 000 l , - volucompteur sur roues, roues cage 1 20 m , moteur Deutz V12, - taarup 3 m (4012)
✆ **03 86 97 70 77**
ou 03 86 97 53 80

89 - VENDS vibroculteur 6 m repliage hydraulique dents renforcées et rouleaux niveleurs marque Sicam, 3 000 € (4113)
✆ **06 74 04 62 29**

Récolte

01 - Vds faucheuse rotative 4 disques Kuhn releveurs ; Beauceron
✆ **04 74 55 82 98 le soir**

01 - Vds MB Laverda 3850 coupe 5m40 av chariot 3400 HE 4 pneus neufs le tout en bon état
✆ **06 88 76 00 49**

01 - Vds presse BR Claas Rollant 46 filet ; andaineur GA 4521 le tout en tbé
✆ **06 30 40 45 61**

21 - RECHERCHE MD Presse Claas Markant 40, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant, Dominant, John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120 (410C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - VDS Renault 556, Fiat 470, Herse 4M, Consgrile 2M, Semoir Nodet 2M, Semoir engrais Viconte, Broyeur Marteau 2M, VD jeune luzerne 7000 mètres
✆ **04 75 61 31 53**

54 - Cse cess Cuma vds presse Vicon LB 12200 essieu tandem 35 000 BTS an 2005 17 500 euros
✆ **06 03 20 80 05**

70 - Achète Presses BR Welger RP12, RP200 ; Claas 34, 44, 46 ; Deutz Fahr ; Carraro ; Krone KR120, KR125, KR130
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Achète Presses BR Welger RP12, RP200 ; Claas 34, 44, 46 ; Deutz Fahr ; Carraro ; Krone KR120, KR125, KR130
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds bec maïs Fantini 5 rangs, broyeur TBE, entièrement révisé, chaînes couteaux roulements
✆ **06 26 58 22 97**

Traitement

58 - VENDS pulvérisateur Caruelle Axion 1 000 l porté 20 à 21 m , servi 3 campagnes, prix: 8 000 € (40VB3)
✆ **06 21 09 23 17**

Arbo-viti

38 - Vend ramasseuse à noix Guillot et Blanc, 1400 h, très bon état, révisé
✆ **06 08 18 79 73**

Distribution

01 - Vds remorque distributrice Duchêne 13m3, 3 hérissons
✆ **04 74 50 05 53**
ou 06 77 32 70 90

42 - Vds cause retraite, désileuse pailleuse Lucas 425 G
✆ **06 61 70 65 25**

Epandage

38 - Vd épandeur Kuhn 6 t bon état cause achat plus gros, prix à débattre
✆ **04 74 80 25 35 HR -**
06 42 00 04 88

Irrigation

69 - Vds enrouleurs irrifrance 90°360 et 82°330 irridoseurs TBE
✆ **06 76 39 70 93**

Cave

71 - Vds fûts rouge 5 A, canne brassage inox + manchon D40, tube poreux aération, box métal 220 BT
✆ **06 71 60 25 67**

Agri divers

01 - Vds pailleuse Euromark 2701 lève sacs barrière Stabul 3m cornadis
✆ **09 64 34 05 23**

01 - Vds DAC Manus an 2000, 2 postes, 3 alim 45 colliers 3500 euros + SDT Manus 1990, 2x4 + décro 3000 euros
✆ **04 74 37 30 90**

03 - Vds semoir semis simplifié Roger freeflow 3 m
✆ **04 70 67 85 62**

07 - Vends 2 tank à lait 2 silo machine à traire 60 chèvres/foin
✆ **04 75 37 27 94 HR**
ou 06 15 51 58 89

21 - VENDS semoir à engrais Amazone ZAU 1 500 (800 €), - herse alt Amazone Red 40 Paker + portacourt (1 200 €), - abreuvoir La Buvette, - réducteur curage Noirot, - tondeuse ovins et bovins Lister, le tout en TBE (390C)
✆ **06 19 22 14 06**

21 - VENDS tracteur NH TM 155, - semoir 4 m Accord repliable, - pulvé Berthoud 1 000 l , 20 m , - vibroculteur 4 50 m , - aligneuse pierres Bugnot (4013)
✆ **06 16 21 40 12**

21 - VENDS benne Maître 11 T Boggte, an 94, - compresseur pneus 15/22/5, prix: 4 200 euros (4010)
✆ **06 18 49 43 20**

21 - VENDS semoir Nodet 3 m , 500 €, - herse plate, 200 €, - pulvérisateur Hardi 900 l , 12 m , 800 €, TBE + cover crop Razol 22 D , 600 € (4104)
✆ **03 80 75 90 20**

25 - VDS tracteur Case MXU 125 2006 1290 H 4 RM n options ; Ford 6610 82 cv 1989 7930 H cabine Ultra 4 RM HILO b é ; benne 14 TS Brochard surbaissée ; distributeur engrais Sulky DPX Prima 1500 disques 18/24 ; Manu balle Bugnot ; herse rotative + semoir 3 m ; épandeur Duchene 6 T ; barrières + cornadis veaux ; auge 5 m ; abreuvoirs ; distributeur de lait, etc
✆ **03 81 86 17 08**

26 - VDS Tracteur Renault 110/14, Charrue 4socs, Sousoleuse 5socs, Sémoir à blé, Herse rotative, Rouleau Kultipaker, 750 bougies antigel, Herse 4M, Calibreuse à abricots, 3000 plateaux plastiques 57/34, Tables d'emballage
✆ **04 75 47 01 26**

26 - VDS Sémoir Khun Speedliner 4M repli 2ans Etat neuf Trémi 2200L 39500euros
✆ **06 80 15 07 85**

26 - VDS Remorque basculante 10T Deves GV100 4,50x2 3m Ridelles démontables Fleche à ressort
✆ **06 87 33 72 46**

38 - Vds épareuse Rousseau Mangouste 4m20, un rotor herbe + rotor bois 1 m, broyeur à marteau pour céréales 4 cv, bon état
✆ **04 76 32 32 91**
ou 06 48 48 13 03

38 - Vends broyeur grains criquet 5,5cv disjoncteur TBE 700 E à débattre
✆ **04 74 92 73 56 HR**

38 - Vds remorque 4 roues Gilibert 7 t tribenne avec tapis et hérisson + enjambeur 3 roues Bancilhon + plateau à tournesol cpe 3m66 + vibro 29 dents avec herse peigne 3 m + porte de garage basculante 2,40x2,10 fabri artisanal le tout en bon état
✆ **06 81 87 41 50**

58 - VDS andaineur Kuhn GA 4521, GM, tab hydraulique, - faucheuse Kuhn GMD 702, - pulvé. Carruelle compact Véristar 18 m déport hyd aux normes, - brabant Overum 4 corps sécurité hydr - benne Leboulch 11 T, TBE (4003)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - Cause retraite VENDS matériels divers, bon état et moyen, prix à débattre (400B)
✆ **03 86 61 23 68**

58 - VENDS pailleuse Kuhn 2060 M portée goulotte 360 cde élect 2007, - bétaillère Bruneau 2003, 2.40 x 3.80 m (4108)
✆ **03 86 50 02 74**

67 - Vends JD 2040 S, 75 cv, 2 RM, cabine chauffée, 7500 h, hilo, siège pneum TBE + tractopelle Chaeff avec tourelle + bras télesc 3 godets 5600 h cabine
✆ **06 81 08 40 59**

69 - Vds auto cuiseur Ronot 200 l pour betteraves rouges ou autres année 2009 TBE
✆ **04 78 90 58 71 soir**

69 - Atomiseur porte chabas 400 l 2007 2000 euros HT - Protection paragrêle 2008 jamais monté 3618 m² 1900 euros HT - Peugeot Partner 1998 176000 kms 2090 euros HT
✆ **04 78 81 04 77**

70 - Vds Herse rotative Maschio DM 3000, Semoir Nodet 3m, Tracteur New Holland 5640 SLE 1996 BE
✆ **06 17 77 25 18**

70 - Vds TBE Benne 10 et 12T Brimont, Herse Rotative Khun 4m, Semoir Nodet 2,50 à disques, 4m Logisem, 4m Repli, 3m Accord, Rat † Arceaux, Containers Paletisables, Cuve Gasoil homologuée 3200L, Herse Levesque 9 éléments, Covercrop 28D, Rouleaux et Cultipaker, Pulvé Hardy 1200L 18m, Herse + Semoir Amazone 3m, Brabant 5fers, Cabine de Tract, Séparateur Trieur, Vis sur Chariotet portative, Cellules à grains, Tass Av et Semoir maïs PN2 6 rangs micro ferti
✆ **03 84 70 02 77 HR**

71 - Vds TA Lambo Premium 950, 95 CV, Landini 5840 DT avec charg av , broyeur de haies Tail'Net
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds épandeur Hauswish titan E14 + dérouleuse pailleuse Calvet + dessileuse Samas
✆ **03 85 72 37 21 H R**

71 - Vds TA neuf, 99 CV, inv méca, cab, clim, crédit 0,99% sur 5 camp, coût de crédit 201 E par camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - VD cse ret 6 vis Denis élév et horiz D 160 et 125 : L3-4-5 m, 1 vis auge fil D 170 L28 m, 1 élev FAO GOD : 12 H 11 m 2 cell D 282 et 330, silos 10 m3 + div
✆ **03 85 25 83 40**

74 - Vds pompe gros débit électrique sur roues aspiration diamètre 80 mm, 500 €
✆ **04 50 75 70 46**

84 - Vds charrue GREGOIRE bisocs 14 pouces : 800 euros, pompe aspersion CAPRARI : 700 euros, vibro QUIVOGNE 3 m : 700 euros, pulvé CALVET 800 l traîné, rampes 12 m : 4200 euros, serres BN 7 m : 2 euros/m2 - 04 90 70 85 11
✆ **06 76 68 34 91**

84 - Vds tracteur FIAT 65 66 avec cabine an 85, 5000 h, appareil pulvérisateur Poly SuperP 600 l, rampe hydraulique : 17 000 euros
✆ **06 12 53 46 41**

84 - Vds charrues non stop 2, 3, 4 socs covercrops 20, 24, 28, 36 dis , décompacteur 6 d DUROU, semoirs 2,50, 3 et 4 m, broyeur 2,25 et 2,40 (matériel nf défraichi)
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Pour stoker produits phytosanitaires : armoires métalliques, à partir 50 € pièce TTC - Ets Delorme, Avignon
✆ **04 90 86 32 13**

84 - Vends serres BN, TBE, prix à débattre
✆ **06 33 39 99 21**

88 - Vends MB New Holland C5540, charrue Huard F5, faneuse Kuhn GF 5801, semoir Accord 4m + vibro devant désileuse Lucas Hulotte, récolteuse herbe fléau
✆ **03 29 06 09 67**

88 - Vends MB New Holland C5540, charrue Huard F5, faneuse Kuhn GF 5801, semoir Accord 4m + vibro devant désileuse Lucas Hulotte, récolteuse herbe fléau
✆ **03 29 06 09 67**

89 - VENDS remorque Lambert 12 T , TBE, an 1997, 8 000 €, - cover crop Gard 28 D , BE, 1 500 € (4111)
✆ **03 86 47 75 65**

Elevage

21 - VENDS benne sem-elev 8 T Brimont B E (4102)
✆ **06 37 99 63 86**
ou 06 37 99 48 19

54 - Vends SDT Boumatic 2x5 TPA 2008, decro griffes Flostar, lav auto, bac inox, trieaux usées, exc état, dispo fin nov cause robot
✆ **03 83 71 12 50**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds VW LT 40 turbo bétaillère 1989, 330 000 km, tbé, factures à l'appui 10 000 E HT
✆ **03 85 36 13 41**
ou 06 80 48 27 68

07 - Vds fourgon tole C25 diesel an 1991 145000 kms CT OK BE 3 000 euros
✆ **06 79 33 39 35**

42 - Vds Boxer bétail, 1995, 170 000 km, très bon état
✆ **04 78 48 45 62,**
portable 06 67 77 56 29

71 - Vends Clio société DCI 1 5, 2004, 132 000 km, première main, C T OK, climatisée, TBE, 3 800 E
✆ **06 70 03 46 53**

Tourisme

01 - Vds 4 pneus hiver marque Bridgestone dimensions 145/80R13 ; Convient pour Renault 4L, Peugeot 205 ; En très bon état ; Prix : 110 Euros le lot
✆ **06 98 45 33 98**

26 - VDS 307 XS Prem 2 Ohdi 90 TBE Année 2004 100000kms Prix 6900euros
✆ **04 75 27 52 86**
ou 04 75 27 50 09 (HR)

38 - Vds Citröen XM très bon état : 3000 euros essence
✆ **04 74 88 14 51**

42 - Vends Yamaha 900 Diversion, année 95, 72 000 km, très bien entretenue, 2 000 euros
✆ **04 77 89 41 11**

Achat-Vente

Récolte

03 - AV maïs grain entiers ou aplatis vrac ou big-bag
✆ **d.menat@orange fr**
ou 06 80 72 02 97

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

VENTE-ACHAT
PAILLE & FOIN 2010
balles rondes / rectangulaires
SARL AGRI PRESTA
06 60 75 36 84
03 80 62 36 84 *(après 20h00)*

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

Achetons
Foin en bottes rondes ou carrées
Ets DIE
Tél : 04 75 71 70 51

Bât Pro

71 - Vds bâtiment agricole 300 m2
✆ **03 85 88 30 66 ou**
06 89 20 37 76

Propriété

88 - Cause retraite Ferme dans les Vosges avec 3h64 terrain ferme auberge cham d'hôtes à vendre nombreuses possibilités prix 460 000E
✆ **03 29 25 99 56**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terres nues et noyers
✆ **06 12 63 71 84**

Divers

01 - Vds mobylette 103 SPX bleue avec top case 50 cm3, 6755 km
✆ **04 74 51 78 30 ap.19h**

01 - Vds coupe de bois sur pied Châtaignier possibilité frâche de chêne
✆ **04 74 55 84 32 hr**

38 - Vds tracteur enjambeur diesel avec pendiards hauteur 140 cm largeur 135 cm
✆ **04 76 64 53 31**

38 - Vds poêle-cheminée Efel vitre avant 70 cm x 45 cm hauteur 75 cm bon état : 200 E ; charrue huard trisoc TR66 GD H roue de jauge et transport : 400 E
✆ **04 74 54 27 07**

38 - Vends chaudière bois, marque : franco-belge forestière en l'état de marche
✆ **04 74 58 74 95**

38 - Vds salle de traite 1x6 ; tank à lait 850 l et 1060 litres Alfa Laval ; herse rotative 3 m KRONE KES 121 avec rlx packer relevage hydrau ; Recherche remorque 4 roue basculante 8 à 10 t ; Pendrait vache ou génisses tarine en pension
✆ **06 25 13 38 87**

39 - Recherche écrémeuse et baratte à beurre Contenance moins de 50 litres Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

71 - Vds selle complète forestier, signée Pierre Durand, prix 400 E
✆ **06 89 58 05 39**

89 - VENDS 75 corbeaux en brique pour rénovation, 5 € pièce (4101)
✆ **03 86 56 44 38**

Location

Autre

69 - Urgent recherche proximité coul Rhône location ou vente pour entreposer 2 ans bateau 20m, terrain nu accessible route ou part hangar agricole haut 5m
Ecrire journal
pour précisions réf 268

Offre

Emploi

Constructeur de tracteurs enjambeurs et d'équipements viticoles, entreprise familiale en pleine évolution.

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons des technico-commerciaux, sur les régions Bourgogne Sud et Beaujolaise.
Vous aurez pour mission de suivre et développer le portefeuille clients sur votre secteur ainsi que d'acquérir une nouvelle clientèle et ceci dans la politique de l'entreprise.
De formation commerciale ou technique, rigoureux, et autonome, la connaissance du monde viticole est un atout.
Poste à pourvoir immédiatement.
CDI. Formation assurée. Véhicule de société. **Salaire motivant**.
Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Béatrice LAUPRETRE.
SAS LAUPRETRE Siège Social
ZA en Prôle 71960 IGE
TEL : 03.85.33.33.63 ou par Email direction@laupretre-

01 - Cherche personne pour ramassage d'oeufs condt et contrôle le matin + permanences magasin
✆ **04 74 24 68 64**

01 - Eta cherche chauffeur polyvalent et autonome disp de suite CDD et CDI si OK
✆ **06 61 04 72 15**

25 - JA 30 ans secteur Levier cherche associé Gaec AOC Comté 320 000 l quota
✆ **06 79 53 18 66**

26 - Elevages avicoles Montmeyran 26 recrute un chef d'équipe, formation et logement possible, temps complet, CDI, salaire motivant à débattre.

Concess. FENDT
RECHERCHE
Pour son agence de Renève (dép. 21 & 70)
COMMERCIAL H/F
Connaissance du milieu agricole souhaité
Envoyer CV
+ lettre de motivation à
Sarl VALAGRI
ZI - 21470 Brazey en Plaine

CV à envoyer à l'entreprise Elevage Saint Marcellin Quartier Beaurabuel 26120 Montmeyran

38 - L'abattoir de l'Oisans recherche prestataire de découpe à tps partiel
✆ **06 18 44 48 44**

38 - Exploitation polyculture, élevage bovins viand, bovins lait, caprins, transformation et vente directe, cherche stagiaire
✆ **04 74 59 25 06 ou - 06 24 18 00 10**

69 - Ferme laitière 40 VL cherche vacher (dept 69) CDI, expérimenté, autonome Poste février 2011
✆ **04 78 48 70 83**

69 - Recherche chauffeur pour transport animaux Tps plein ou Tps partiel permis poids lourd Fimo Captau
✆ **06 08 26 02 10**

Demande

Emploi

71 - Apprenti CS technicien conseil en agriculture bio recherche maître d'apprentissage en AB, mobile, titulaire BTS ACSE et permis B Etudie toutes propositions Pour plus d'informations,
✆ **06 25 57 58 96**

Animaux

Divers

58 - DONNE 2 chatons mâles blanc et roux (4105)
✆ **03 86 50 73 34**

Bovin

01 - Vds cse cess vaches charolaises pleines avec broutardes de 6 à 10 mois
✆ **06 81 58 27 88**

EL HBC PARISOT BRUNO
21210 La Motte Ternand
cheptel 100% IA depuis 20 ans, classe 6ème A
bovins croissance 21 en 2009 vous propose à la vente 11 taureaux de 12 mois dont 4 pour vaches (Suédois, rare, Tempo) et 7 pour génisses (Rouky, Pinay, Sauveur) tous éligibles à la prime conseil général 21.
Tel. 03 84 33 13 06 15 28 77 63

01 - Vds grosses génisses 66 et 46 terme oct/nov/déc CL
✆ **09 62 22 20 86**

01 - Vds taureaux Blond Aquitaine 15 et 22 mois
✆ **04 74 66 18 29**

01 - Vds mâles Holstein rouge et noir 8 mois père Deejay Red et Titos Dri mère visible
✆ **04 74 47 00 68**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 14 à 22 mois et 1 vache suitée elevage - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44 ou 04 74 24 53 28 soir**

01 - Vds jeunes taureaux repro charolais - Earl du Dombier
✆ **09 62 20 11 22 ou 06 99 74 30 62**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne Elevage LENA (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Elev Aubrac HBA vds repro mâle 10 mois + adulte TGS vacciné 1 et 8 docile
✆ **06 87 45 98 58**

21 - VENDS génisses limousines, vêlage nov -déc et génisses d'un an H B L (39VB3)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

21 - VENDS reproducteurs charolais 10 & 18 mois, et 12 génisses pleines, G S Gérard Virely - 21460 Epoissotte (3807)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois origine viande, TGS GAEC Loiseau Frères (40VB2)
✆ **03 80 90 86 75 ou 06 78 09 53 79**

21 - VENDS 20 vaches charolaises, - 12 génisses terme 1/11 IA, - 8 génisses 24 mois (410A)
✆ **06 15 68 80 21**

21 - VENDS TB taureaux charolais, bonne conformation type viande et élevage, très calmes, 18 mois (4103)
✆ **03 80 84 32 25 HR**

21 - Pédicure bovins écornage de père en fils depuis 1968 EARL Cunin (410D)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS génisses charolaises gestantes, - taureau adulte et 18 mois HBC Lechenault Fred (4107)
✆ **06 67 09 79 80**

25 - RECHERCHE troupeau vaches allaitantes (400C)
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

25 - VDS 10 grosses vaches Montbéliardes soit allaitantes soit d'engrais
✆ **03 81 44 21 16**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - 1 taureau de 4 ans, HBC, tous issus de mères et pères qualifés SCEA Cendre - 58410 Entrains sur Nohain (4001)
✆ **03 86 29 24 80**

38 - Vds taureaux Blonde d'Aquitaine 18 mois et 4 ans inscrits bonnes origines
✆ **04 76 07 40 57 - 06 84 07 76 24**

38 - Cse snb vds plusieurs génisses vache Montb début lact CL UPRA, bonne origine
✆ **06 99 18 47 44 ou 04 76 43 33 82**

42 - Vds taureau prim'holstein, TBO, mère à taureau
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux 30 mois + 18 mois + génisses 30 m, pleines et vaches HBC, TBO, TGS, Rollet JF, St-Germain-Lespinasse
✆ **04 77 64 53 55, 06 06 53 52 38**

42 - Vds 3 génisses charolaises, 2 ans, issues IA HBC, mâles reproducteurs, 1 an Plasse Ph, Régny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds veaux reproducteurs d'1 an, père HBC
✆ **04 77 63 51 09**

43 - Elevage SALERS Hbs Ibra vds VACHES GENISSES tous âges TAUREAUX Fco ok
✆ **04 71 00 03 53**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, BO Pannetier Denis (3814)
✆ **03 86 29 03 39 - 06 81 04 68 24**

58 - Elevage Limousin VENDS génisses 2 ans, génisses 3 ans pleines, taureaux 2 ans, 6 ans, 7 ans Pannetier Nathalie (3815)
✆ **03 86 29 03 39 - 06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux HBC ou non 18 mois, - 1 taureau HBC 4 ans, type viande Pautet - Savigny Poil Fol (39VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - Cause cessation VENDS génisses de 1 an + taureaux 18 mois + veaux de l'année, le tout HBC (3910)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

58 - VENDS taureau 3 ans, or Cadoux, FCO OK (4008)
✆ **03 86 50 72 05 - 06 23 48 83 19**

58 - VENDS génisses normandes vêlées ou prêtes à vêler, GS, - veaux de 3 semaines femelles (410E)
✆ **06 61 14 25 54**

63 - AV vaches suitées et pleines génisses 9 mois le tout Salers
✆ **04 73 71 46 01 ou 06 24 26 19 80**

63 - AV vaches Salers pl ou suitées + génisses 12 m dociles FCO 1+8 OK
✆ **04 73 71 30 33 ou 06 83 88 53 49**

69 - Vente Prim'Red le 20 oct 14H 15 animaux red de tous âges pointage 82,2 MY8700 Poncet Dominique 69 Aveize
✆ **04 74 26 01 13**

69 - Vends vaches charolaises avec veaux
✆ **06 37 93 44 34**

71 - GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F
✆ **06 16 18 61 05 ou 06 09 33 42 14**

71 - GAEC Goulliard VENTE amiable permanente, reproducteurs HBC, choix qualité, origines (370D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds, cause cessation associé, 35 femelles pleines 35 génisses 1-2 ans, TGS, journée vente à la ferme mardi 19 octobre 10 h, HBC Gaec de Gueurce 71 Curbigny
✆ **03 85 28 12 06 ou 06 88 39 36 26**

71 - Vds taureaux 17 mois HBC complets DM DS QR EARL Clément D , Vendenesse-les-Charolles
✆ **03 85 24 16 96**

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux repro HBC Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon
✆ **03 85 57 11 59**

71 - Elevage limousin inscrit vd génisses + jeunes vaches pleines + mâle repro 13 mois
✆ **06 86 83 84 64 ou 06 60 86 64 60**

71 - Elev charol HBC vd pour reprod taureaux 30 mois et 18 mois, vaches suitées et génisses 30 mois, bonne génétique, TGS, IBR A, FCO OK Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres
✆/fax **03 85 54 41 10**

71 - Vds 8 velles de 9 mois Aubrac écornées, très dociles, inscrites HBA, garantie sanitaire OK
✆ **06 64 81 60 70**

71 - Gaec Mathieu-Chevalier propose en permanence veaux HBC, taureaux 18 mois et 15 femelles 18 mois, TGS, 71430 Saint-Vincent-Bragny
✆ **03 85 70 40 88 ou 06 99 12 71 56 ou 06 65 40 07 84**

71 - Vds cheptel charolais + génisses Salers pleines, IBR A BC + broyeur haie 4,8 révisé
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Vds génisses normandes pleines + génisse 1 an à élever
✆ **06 80 08 78 45**

71 - Vds génisses Blondes d'Aquitaine pleines, veaux mâles repro Blonds Gaec Meunier
✆ **06 08 98 60 48**

81 - Vds taureaux culard blanc-bleu belge garantie sanitaire Elev issu IA facilité vêlage naissance Tarn nord
✆ **06 07 19 70 35**

89 - VENDS 2 vaches croisées charolaises 5 ans, - génisses 2 ans (3905)
✆ **06 32 94 85 78**

89 - Elevage charolais HBC, IBR A au service de votre élevage EARL Pierre Cadoux (4106)
✆ **03 86 32 54 71**

89 - VENDS 1 taureau charolais HBC 4 ans et 1 taureau Limousin HBL 4 ans (4110)
✆ **06 82 44 61 94**

Caprin

26 - VDS 3 chevrettes cornues nées fév 2010 mises bas fév 2011 TB origines cont lait ind CAEV
✆ **04 75 46 06 43**

69 - Vds troupeau de Brebis pleines, Bouc alpin, Chevrettes et troupeau de Chèvres laitières Et un tank à lait 1200 litres
✆ **06 37 40 96 67 ou 06 87 58 35 99**

Ovin

26 - VDS Agnelles préalpes prêtes à saillir
✆ **04 75 21 47 09**

38 - A vendre agneaux mâles queues longues
✆ **06 86 90 84 01**

42 - Vds troupeau rouge de l'Ouest ins 50 brebis, 35 agnelles, 20 agneaux, mâles, béliers adultes, dép 42
✆ **04 77 65 57 42**

58 - VENDS 41 brebis Rouge de l'Ouest présumées pleines inscrites, GS, Vac FCO et 4 béliers anthenais EARL Néant (410B)
✆ **03 86 30 86 74**

Porcin

26 - VDS Cochette repro et porcs 120kg Livraison pr 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43**

Equin

15 - PENSION box 189 euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur + Pur Frison + débour dressage + mise bas VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison Arabo-frison Haras Loup Blanc 15190 St Amandin
✆ **04 71 78 53 26**

Chien

21 - A réserver chiots femelles Beauceron pure race nés le 17 septembre, vaccinés, pucés, 150 € chacun (4112)
✆ **06 17 75 54 13**

25 - A RESERVER chiots Border Collie né le 01/09/10 t b origines lof n°250269600256487 parents ind Tares occulaires, visibles au travail ovins bovins, conseil et dressage des jeunes chiens possible, à vendre un chien dressé n°250269201008333 né le 07/09/09
✆ **03 81 43 61 30**

26 - VDS Griffon Nivernais né le 15/12/09 Tat 2GKP 446 1 mâle 1 femelle parent ext sangliers
✆ **06 68 64 91 83**

63 - A Réser 5 chiots type Beauceron nés 19/08/10 dispo mi/oct pucés, vacc vermifugés n° mère 250269800958560
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

71 - Vds chiots Border Collie 2 mois, n° mère 250269801301969
✆ **06 80 00 45 57 ou 03 85 28 13 10**

71 - Vds chiots Berger allemand nés le 10 08 2010, 7 F, 2 M, mère n° 250269801263831
✆ **06 83 13 82 29**

Chasse-Gibier

01 - Cause cess. vds plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races diff., 10E le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1E/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

VOTRE PETITE ANNONCE EST URGENTE !
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE*
pa@terres-de-bourgogne.net
Renseignez-vous auprès de Martine au 03 80 78 90 40
* Annonces acceptées jusqu'au lundi 12h00. Réglement par carte bancaire uniquement.

Rendez-vous d'élevage à ne pas manquer



PROFITEZ DE CET EMPLACEMENT POUR ANNONCER VOS PORTES OUVERTES D'ÉLEVAGES !

JOURNÉES COMMERCIALES
Du samedi 16 octobre au dimanche 24 octobre 2010

CHOUBLEY Laurent
Mercueil
21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98

ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
- mâles reproducteurs de l'année
- taureaux 18 mois
- 20 vaches pleines

Toutes garanties sanitaire
Le verre de l'amitié vous sera offert

2 élevages charolais HBC
VOUS INVITENT À LEURS PORTES OUVERTES LES 15, 16 & 17 OCTOBRE

SCEA VOISIN Philippe	ANDRIOT Alain
Cossaye	Cossaye
03 86 50 70 90	03 86 50 73 56
06 81 64 19 02	06 70 47 10 32

Exposition au pré de veaux de l'année, taureaux de 18 mois et taureaux adultes

PORTES OUVERTES
Elevage Eric DELORME à Mounot 71 Charolles
Vente de 20 veaux / 10 taureaux 18 mois - Charolais HBC
Elevage qualifié IBR A - Toutes garanties sanitaires
Les 23 et 24 octobre 2010
Tél. 03 85 24 07 27 / 06 34 36 62 68

Élevage charolais HBC
GAEC CADOUX Bernard et Fils

89420 SAINT-ANDRÉ-EN-TERRE-PLAINE
Tél/Fax. 03 86 32 53 33
http//perso.wanadoo.fr/charolaiscadoux
Avec un choix de 90 mâles reproducteurs de l'année de 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois.
20 vaches pleines ou suitées. Excellentes origines
Toutes garanties sanitaires - Prix raisonnables - Livraison possible
PORTES OUVERTES les 29, 30 et 31 octobre 2010

TDB1083 P24_25_26_27__ 13/10/10 16:36 Page1

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

JOSEPHA

Société civile au capital de 100€
Siège social : Longvic (21600),
6 rue Louis Neel
481 687 515 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date à Longvic du 29 septembre 2010 :
- Monsieur Julien MICHEL demurant à Belleneuve (21310), 11 Grande rue a été nommé gérant en remplacement de Monsieur François Mestrallet, démissionnaire.
- Le siège social a été transféré de Longvic (21600), 6 rue Louis Neel à Longvic (21600) , 10 rue de Romelet.
La gérance

AL21412762

DEBLANGEY FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 165 000.00 euros
Siège social
Zone Industrielle Terreau Brenot
Route de Semur
21210 Saulieu
RCS Dijon 322 333 840

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 30 septembre 2010, aux activités:
- promotion immobilière (réalisation ou rénovation de biens immobiliers destinés à la vente).
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit:
Article 2 - Objet
La société a pour objet:
- l'exploitation et la mise en valeur d'une entreprise de maçonnerie, couverture, charpente, carrelage, terrassement, travaux publics;
- l'exploitation et la mise en valeur d'une entreprise de transports de marchandises, et de location de matériel de construction, d'excavation ainsi que de matériel roulant;
- la participation directe ou indirecte de la société aux opérations de constructions, fouilles et transports se rattachant aux activités ci-dessous;
- vente de matériaux;
- promotion immobilière (réalisation ou rénovation de biens immobiliers destinés à la vente).
Le reste de l'article est inchangé.
Mention sera faite au RCS: Dijon

AL21412742

Ventes Privées Chasse Pêche Nature

SASU au capital de 2000 €
Siège social:
11 rue bernard courtois, 21000 dijon
523036465 RCS Dijon

L'assemblée générale du 05/10/2010 a décidé de
- Modifier la dénomination de la société qui devient : So chasse
- Modifier l'objet de la société qui devient : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : la gestion d'évènement, la mise en relation et la constitution de réseau la fabrication, l'achat, la vente, le courtage de tous produits, matériels et accessoires liés directement ou indirectement aux sports et loisirs et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Modification au RCS de Dijon

AL21412741

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

G.A.E.C. BOUHEY JEAN-CLAUDE ET FILS

G.A.E.C. Au Capital Social
de 223.840 Euros
SIEGE SOCIAL : Villers la Faye (21700)
7, Route de Magny
408.274.082. R.C.S. Dijon

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 Août 2010, les associés de la Société ont :
- Autorisé Joëlle Bouhey (Née Gay) à se retirer du G.A.E.C. à compter rétroactivement du 31 Juillet 2010 et à céder à Jean - François Bouhey ses 6.994 parts sociales détenues au sein du capital social du G.A.E.C. avec modification de la rédaction de l'Article 9 (Capital social -Apports-Parts sociales),
- Décidé de procéder au règlement du solde créditeur du compte - courant d'associée de Joëlle Bouhey (Née Gay),
- Transformé le G.A.E.C. en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée à compter rétroactivement du 1er Août 2010 dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
- **Forme** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée,
- **Dénomination Sociale** : E.A.R.L. BOUHEY JEAN-CLAUDE ET FILS,
- **Capital Social** : 223.840 Euros,
- **Objet Social** : Gestion et Exploitation d'un Domaine Viticole,
- **Gérant** : Monsieur Jean - François Bouhey, Né le 7 Août 1967 à Dijon (21000), demeurant à Villers la Faye (21700). 5, Route de Magny,
- **Durée** : 50 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
- Décidé de transférer le siège social de Villers la Faye (21700). 7, Route de Magny à Villers la Faye (21700). 5, Route de Magny et ce, à compter du 1er Août 2010.
Corrélativement, la mention antérieurement publiée et relative à l'Article 4 (Siège Social) des statuts de la Société est modifiée.
Pour Avis,
La Gérance.

AL21412727

VEALYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 28, rue du Faubourg Madeleine
21 200 Beaune
520 750 928 RCS Dijon

Par un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2010, les associés ont décidé de nommer Mademoiselle Latifa EL ABBOUNI demeurant 10 B rue Sangnier, 21 000 DIJON en qualité de nouvelle Gérante pour une durée indéterminée en remplacement de Mademoiselle Angélique DA COSTA, démissionnaire. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. L'assemblée générale susvisée a décidé de transférer le siège social 69, avenue de Langres, 21 000 Dijon. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21412686

APPEL D'OFFRES

Avis d' appel public à candidatures délégation de services publics

SIEA DE MARLIENS TART LE BAS VARANGES

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIEA DE MARLIENS - TART LE BAS, VARANGES
En Mairie, 8 Route de Genlis - 21110 Varanges
Tél : 03 80 47 97 10
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 SERVICE EAU POTABLE
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er/07/2011.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 550
- Volume de facturation :53 000 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : néant, achat d'eau à la commune de GENLIS, 71000 m³ achetés en 2009.
- Station de reprise : un surpresseur avec rechloration
- Linéaire du réseau : 18.5 km
3.2 SERVICE ASSAINISSEMENT
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er/07/2011.
Assiette :
- Nombre d'usagers : 545
- Volume de l'assiette de facturation : 48 000 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station d'épuration : boues activée, d'une capacité 2 000 EqH
- Linéaire du réseau : 14,3 km, de type séparatif
- Poste de refoulement : 9
- Boues : valorisation agricole
4. Contenu des dossiers de candidatures: 1 dossier par service
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant ces services publics.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 16 novembre 2010 avant 12 heures en Mairie de Varanges.
Chaque dossier de candidature devra être adressé à Monsieur le Président - En Mairie, 8 Route de Genlis - 21110 Varanges, sous enveloppe cachetée portant la mention: «Candidature pour la gestion du service (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
6. Renseignements :
M. le président, tél : 03 80 47 97 10
Cabinet GUESAC'EAU, Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL21412752

CHANGEMENT DE NOM

M Adil Ouarga, né le 19/03/1991 à Casablanca, demeurant 9b rue de Bellevue 21000 Dijon, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Ravazzini, afin de s'appeler à l'avenir :
Ravazzini Nathan

AL21412754

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KARINE BAY. **Forme :** société à responsabilité limitée.
Siège Social : 6, place Bossuet ,Äì 21 000 Dijon.
Objet principal : L'exploitation d'un salon de coiffure mixte, l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits se rattachant à la coiffure et à l'entretien du cheveu ainsi que d'accessoires de coiffure, coiffure à domicile à titre accessoire et stage de formation en matière de coiffure.
Durée : 99 années.
Capital : 10.000 euros.
Gérance : Mademoiselle Karine BAY, demeurant 10, rue de Bellevue, 21 000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21412548

Avis est donné de la constitution de la SARL «AMENAGEURS LOTISSEURS DE FRANCE» sous le sigle «ALF» Société à responsabilité limitée au capital de cinq mille euros (5000 €)
Siège social : 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche.
Objet social : Aménagement foncier (acquisition de terrains pour la revente, lotissement, viabilisations) - Souscription, achat, vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières - Achat, vente de parts sociales non négligeables lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fond de commerce.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Gérante : Mlle Zancanaro Laetitia demeurant 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche, nommée pour une durée indéterminée.

AL21412765

Il a été créé une Société civile immobilière par un acte sous seing privé en date du 25/09/10, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : SCI AU 18 RENAUDOT
Siège social : Moulin de Pont 1, Impasse du Moulin 21140 Pont et Massène
Objet social : la société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Capital social : 1 500,00 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux.
Nom et adresse du gérant : Madame Chollet Cuveille Emmanuelle demeurant Moulin de Pont 1, impasse du Moulin 21140 Pont et Massène.
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis, la gérante

AL21412757

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes. **Dénomination sociale :** LE FENIL. **Capital :** 1 000 euros. **Siège social :** 9 rue du Docteur Chaussier, 21000 Dijon. **Objet :** L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier ; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; La mise à disposition de ses associés ; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société ; Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. Nicolas Chambron, demeurant à Dijon, 9 rue du Docteur Chaussier, gérant statutaire de la société pour une durée non limitée.
Immatriculation : au RCS Dijon.
La gérance, Nicolas CHAMBRON

AL21412751

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination:
LA SCENE
Capital: 10000 euros
Siège social:
ZAC La porte de Beaune
21 rue Buffon 21200 Beaune
Objet: Restauration de type rapide, salon de thé oriental:Patisseries, narguilés.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Trad Jamel 17 A impasse des barbizottes 21200 Beaune
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21412738

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le même journal daté du 8/10/2010 concernant: SOFISCOM, il fallait lire: par AGE du 13/09/2010

AL21412745

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Manlay :
11 ha 61 a 89 ca - Es chamonts: B-247-248-249-250 - Le bricard: B-144 - Le quarteriot: C-29-30-31 - Pre de la fontaine: B-481[297](A)-481[297](Z) (avec bâtiments)
Cmne de Voudenay :
1 ha 10 a 80 ca - Champs des pierres: ZB-20 - La sarree: ZB-17 (avec bâtiments)
Transmission d'une exploitation agricole polyculture-élevage.
Achat bâtiment d'exploitation avec foncier (terres et prés) matériel et DPU
Priorité pourra être donnée à un projet d'installation et/ou d'agrandissement.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/11/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21412763

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique concernant l'aménagement foncier agricole et forestier de Cessey sur Tille et Labergement Foigney

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de Cessey sur Tille et Labergement Foigney se déroulera du mardi 2 novembre 2010 au vendredi 3 décembre 2010 (soit 32 jours) à la mairie de Labergement Foigney.
Cette opération d'aménagement foncier concerne les communes de Cessey sur Tille (581 hectares) et de Labergement Foigney (422 hectares).
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Cessey sur Tille et Labergement Foigney et présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Labergement Foigney, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend:
1. La proposition de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF),
2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé par la CIAF,
3. L'étude d'aménagement et l'avis de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Eugène Trombone, ingénieur général des mines en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le mardi 2 novembre 2010 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 13 novembre 2010 de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi 24 novembre de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi 3 décembre de 14 h 00 à 17 h 00 en mairie de Labergement Foigney.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de Cessey sur Tille et Labergement Foigney, à la Préfecture de la Côte d'Or et au Conseil Général de la Côte d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans les communes de Cessey sur Tille et Labergement Foigney.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, le 28 sep. 2010
Le Président
Pour le Président et par délégation
Le Directeur
Direction Agriculture et Environnement
Jean François Ingargiola

AL21412758

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMEDIAG 21

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 Euros
Siège social
94 rue des Marmuzots
21000 Dijon
R.C.S. : Dijon 502 326 028

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2010, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce, pour cause de cessation d'activité.
Il a été nommé en qualité de liquidateur : Monsieur Donot Arnaud,
demeurant : 94 rue des Marmuzots 21000 Dijon, et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 94 rue des Marmuzots 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Le liquidateur

AL21412766

TDB1083 P24_25_26_27__ 13/10/10 16:36 Page2

LA CASSILIENNE SCI au capital de 500 euros. 20 Rue Machureau 21320 Chailly Sur Armançon. RCS Dijon 478 851 298. A compter A.G.E du 06/10/2010: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Guillotte Viviane, 30 Rue Du Vert Buisson, 60330 Le Plessis Beleville.
Siège liquidation ou correspondances, actes documents relatifs liquidation sont à expédier:chez le liquidateur. Dépôt légal actes, documents et formalités: RCS Dijon.

AL21412764

SCCV LE CLOS DES VIGNES

Société civile de construction vente
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : rue de la Marseillaise
L'Orée du Château 21000 Dijon
488 636 200 RCS Dijon

L'Assemblée du 30 septembre 2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle Clément, demeurant 8, rue des Champs Moreaux 21121 Daix, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Daix (21121) 8, rue des Champs Moreaux. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

AL21412737

SARL BOULEY BACH

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 7 700 euros
Siège: 21250 Glanon
431 668 219 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 septembre 2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateurs Messieurs Jean Philippe Bach et Jean Paul Bouley, demeurant tous deux à 21250 Glanon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 21250 Glanon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur

AL21412725

NON DISSOLUTION

VICTORIA

SARL au capital de 10500 €
Siège social:
9 rue du château, 21000 Dijon
442413209 RCS Dijon

L'assemblée générale du 02/09/2010 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon

AL21412748

TRANSFERT DE SIÈGE

**Société civile professionnelle
Jean Christophe Picot,
Christian Houlière, Laurent Alzay
et Guillaume Poisson-Leclerc
Notaires associés à Rouen
(Seine-Maritime),
31 boulevard de l'Yser**

«SCI CAPI»

Société civile immobilière
capital social: 200,00 euros
Siège social
Messigny et Vantoux (21380)
9 rue de la Mare
RCS Rouen: 432 269 983

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christian Houlière, notaire sus nommé en date du 28 septembre 2010 contenant cession de parts de la SCI Capi, Société Civile Immoblière au capital de 200,00 €, dont le siège est Messigny et Vantoux (21380), 9 rue de la Mare, les associés ont décidés avec effet immédiat de transférer le siège social à Rouen (76000), 99 avenue de la Porte des Champs.
Pour avis, le notaire

AL21412746

SAS SYSTM-O

SAS au capital de 3000 €
Siège social : 2, rue Galoche, 21000 Dijon
522605377 RCS Dijon

L'AGE du 19/06/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au Campus industriel, route de Demigny, 71530 Fragnes, à compter du 19/06/2010
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Chalon-sur-Saône.

AL21412743

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DEVELET DIDION

Société Civile
Au capital de 120 200 €
Siège social : chemin du Tertre
21310 Jancigny
523 670 040 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2010, la collectivité des associés a nommé : Mlle Didion Jessica, demeurant à Jancigny, gérante de la société pour une durée illimitée, M. Develet Simon demeurant à Jancigny, gérant de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance

AL21412750

EARL DOMAINE DENIS CARRE

Société civile
Au capital de 519 318 euros
Siège social
Rue Puits Bouret
21190 Meloisey
407 570 548 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/09/2010, la collectivité des associés a décidé d'agréer Monsieur Carré Martial, demeurant Rue Puits Bouret 21190 Meloisey, en qualité de gérant de la société à compter du 01/09/2010.
Pour avis, la gérance

AL21412747

L'AGE en date du 29.9.2010 de la SARL BILD au capital de 64.000 € dont le siège social est à Dijon (21000) 13 Rue Marguerite Yourcenar, immatriculée 423 024 124 RCS Dijon a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric Laforêt de ses fonctions de gérant et décide de nommer en ses lieu et place et pour une durée indéterminée Monsieur Mathieu Naudin demeurant à Echevannes(21120) à compter de cette date.

AL21412739

CESSION

**SCP Jean Charles Guilard
Sylvain Convers,
Marie Pierre Péré
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)**

**7 Boulevard de Brosses
Successeurs de Me Pierre Marion**

Suivant acte reçu par Me Jean Charles Guilard, le 30 septembre 2010, enregistré à SIE de Dijon Nord, le 06/10/2010, bordereau 2010/1373, case 1,
La SARL L'Agence des Vignes, dont le siège social est à Beaune (21200), 20 rue Carnot, RCS Dijon 351.312.269,
A cédé à la SARL Régie Neyrat Beaune, dont le siège social est à Beaune (21200), 20 rue Carnot, RCS Dijon 524.556.347.
Le fonds de commerce de transactions sur immeubles et fonds de commerce, locations gérances, syndic de copropriété et administrations de biens, exploité à Beaune (21200), 20 rue Carnot, connu sous le nom de «L'Agence des Vignes».
Moyennant le prix de deux cent quatre vingt mille euros (280 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 262 500 euros et aux matériels, mobiliers, agencements à hauteur de 17 500 euros.
Entrée en jouissance à compter du 1er octobre 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Jean Charles Guilard, notaire à Dijon, 7 bd de Brosses, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Jean Charles Guilard

AL21412756

Suivant acte sous seings privés en date à Santenay du 30 septembre 2010, enregistré le 4 octobre 2010 à la recette de Beaune, Bord. n°2010/631 Case n°2, Monsieur David Bastien, né le 5 juin 1971 à Besançon (25), de nationalité française, marié sous le régime de la séparation de biens, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro A 433 294 428, ayant son domicile professionnel à Santenay (21590), 13 Place du Jet d'eau a cédé à la société PHARMACIE DE SANTENAY, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 40.000 €, dont le siège social est à Santenay (21590), 13 Place du Jet d'eau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 524 975 505, un fonds de commerce d'« Officine de Pharmacie » exploité à Santenay (21590), 13 Place du Jet d'eau, moyennant le prix de 730.000 €.
Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 1er octobre 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance au cabinet d'avocats SELARL SEIGLE & ASSOCIES / PRIMALEX, à Lyon (69003), 88 rue Pierre Corneille.

AL21412740

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Transformation du Gaec en Earl

GAEC DES ETANGS

Sauvin
58800 La Collancelle
Capital de 111 585 €
RCS Nevers - 321.290.504

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2010, ont été prises les résolutions suivantes :
- transformation du Gaec en Earl prenant effet le 1er septembre 2010 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : Earl des étangs
Siège social : Sauvin, 58800 la Collancelle
Associés : Mrs Boussard Christophe et Jacques
Gérant : M. Boussard Jacques- Sauvin , 58800 la Collancelle
Capital social : 184.260 € divise en 12.284 parts de 15 € représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans

immatriculation : la société fera l'objet d'une modification au greffe du tribunal de commerce de Nevers
pour avis, la gérance

AL58412766

**STE SMO BUREAUTIQUE
29 bis rue Jean Jaurès
58500 Clamecy
RCS 510 774 607 RCS Nevers**

Suivant l'AGE du 27 septembre 2010 la société a décidé de modifier l'article 2 des statuts comme suite: objet social. Ingénierie Bâtiment tous Corps d'état, Rénovation, Installation, Prestations Hygiène et Propreté, En sous traitante. Autres activités: Bureautique, Informatique, Location de Matériel, Consommables, Exploitation de Cal Shop, E. Commerce en Ligne Transports.
L'article 3 est modifié comme suite:
Nouvelle dénomination: SMOB SARL
Ancienne dénomination: SMO Bureautique.
Les articles 2 et 3 ont été modifiés en conséquence.
Bon pour accord: M. Boukerouis

AL58412763

AVIS DE CONSTITUTION

BIO-NAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social: 18 Route Nationale
58300 St Léger des Vignes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Léger des Vignes du 4 octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: BIO-NAT
Siège social: 18, Route Nationale, 58300 St Léger des Vignes
Objet social: La vente au détail de produits alimentaires naturels, de produits cosmétiques naturels, de produits pour le confort de l'habitat, l'organisation d'événements liés à la mise en valeur des produits vendus, la location, la dégustation de produits naturels,
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social: 10 000 Euros
Gérance: Michel Richmond demeurant 8 avenue Machecourt, 58260 La Machine, a été nommé gérant.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
La gérance

AL58412774

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SARL LE DON QUIJOTE
Forme : Société à Responsabilité Limité
Siège social : 10 Avenue de la République 58500 Clamecy
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, Bar, pub, sandwicherie, salade, restauration rapide, a consommer sur place ou a emporter.
Durée : 99 ans
Capital : 300 euros
Gérance : Mr. Balmana Laurent demeurant 11 Route de beaugy 58500 Clamecy
Immatriculation au R.C.S. Nevers.
Fait à clamecy le 11 octobre 2010
La Gérance

AL58412770

Suivant acte SSP en date du 26 août 2010, constitution de la SARL :
Dénomination :
SARL A.H. COMPAGNE
Capital : 8 000 euros
Siège social : 41 rue François Mitterrand, 58000 Nevers
Objet : Vente en détail, prêt-à-porter, maroquinerie, chaussures, accessoires de mode, bijouterie fantaisie, import export
Gérant : Mme WU ép LI Ruoli, 53 rue de Belleville, 75019 Paris
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Nevers

AL58412767





TDB1083 P24_25_26_27__ 13/10/10 16:37 Page3

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination:
BAT'ENERGIE
Capital: 200 euros
Siège soial:
15 Avenue Machecourt 58260 La Machine
Objet: Plomberie Chauffage
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Cano Gonzalez Laura 15 Avenue Machecourt 58260 La Machine
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58412765

Aux termes d'un acte authentique en date du 09 octobre 2010 à l'étude de Maître Papot, notaire titulaire d'un office notarial dont le siège sociale est 13 route de Decize 58250 Fours, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : PICON JARDINAGE
Siège social : 109 bis avenue de Verdun, 58300 Decize
Objet : Vente et réparation de matériels pour les espaces verts et tous équipements complémentaires, locations de matériels TP et motoculture
Durée : 99 ans
Capital : 20 000 €
Gérance : Picon Eric demeurant 6 rue de Grosménil 43250 Frugères les Mines
Immatriculation : RCS de Nevers
Pour avis, le représentant légal

AL58412764

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 25/09/2010 à Lormes, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: NATURAILES
Siège social: 5 rue Henri Bachelin 58140 Lormes
Objet: la création et la vente d'objets de décoration et de mobilier, le conseil en décoration événementielle et en tous types de décoration: la création et l'organisation d'événements partie décoration (hors spectacle); la formation en décoration événementielle; et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement.
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 euros, divisé en 100 parts de 50 euros chacune.
Gérant: Melle Sylvie Doux demeurant 55 rue Maurepas, 94320 Thiais.
Immatriculation: au RCS de Nevers.

AL58412762

➜ CONVOCATION

MEDICAVET
1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise
Assemblée Générale Ordinaire
du vendredi 29 octobre 11h00
au siège social ZA le clos Ry
1 rue Louis Pasteur- 58000 Sermoise

Ordre du Jour Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport du conseil d'administration sur les affaires sociales de la société pendant l'exercice clos le 30 avril 2010 et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2010.
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du 1/6e chaque année du Conseil d'administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Philippe Thibault et François Wosniak dont le mandat prend fin avec cet exercice.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses

Christian Maillon, Directeur

AL58412761

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL YAVUZ

Société Anonyme à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000€
53 avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
N° Siret : 510 945 066 00015
RCS : de Nevers

Aux termes de l'assemblée générale en date du 08 octobre 2010, les associés ont:
- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;
-déchargé Monsieur Yavuzatmaca Ahmet de son mandat de liquidateur;
- donné à ce dernier quitus de sa gestion ;
- ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du registre du commerce et des société de Nevers.
Pour avis et mention,
Ahmet Yavuzatmaca, liquidateur

AL58412772

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

PAQUET JACKIE SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 euros
Siège social : Le Bourg
58290 Limanton

Suite AGE du 15 Mars 2010 la société PAQUET JACKIE SARL au capital de 40.000 euros , RCS 51824446200017 (Nevers) à décidé les suivantes modifications:
Transfert du siège social au : 20 rue du Commerce 58170 Luzy
Gérant : Mlle Martins Maria
Mise à jour des statuts
Pour avis, le représentant légal

AL58412724

➜ DÉMISSION

EARL LE CLUZOT

17 rue de Brèves
58190 Asnois
Capital : 61 665,63€
RCS Nevers 381 017 961

Suivant acte sous seing privé en date du 11 janvier 2010, il a été procédé à la démission de Mme Plançon Agnès, née Bourgeois, de ses fonctions de gérante.
Pour avis,
Le gérant

AL58412771

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SCI LE CHATELET DAGUENEAU

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Le Châtelet
58350 Châteauneuf Val de Bargis
RCS Nevers 413 772 476

Modification De La Gérance
Selon délibération de l'AGM du 15/07/2010, les mentions antérieurement publiées
sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne mention :
Gérant
Louis-Benjamin Dagueneau, né le 21/10/82 à Cosne Cours Sur Loire
(58), dmt à Saint Andelain (58), Le Bourg.
Nouvelle Mention
Gérante
Charlotte Dagueneau, née le 18/01/86 à Cosne Cours Sur Loire (58),
dmt à Saint Andelain, Le Bourg.
Pour insertion,
La Gérance

AL58412769

S.A.R.L. «ULTIM'OIL LUBRIFIANTS»

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €
Siège Social : 3 Quai de la Jonction
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 514 744 630, 2009 B 215

Les associés réunis en A.G.O. le 30/09/2010 prennent acte de la démission de M. Salmon Serge en qualité de Gérant à compter du 30/09/2010 et décident de nommer, pour une durée indéterminée à compter du 01/10/2010, Mme Lenfant Pascale demeurant 1 Rue du Dr Noël Berrier, 58000 - Nevers.
Pour avis. La Gérance.

AL58412752

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE IMMOBILIERE JULIN

Société par actions simplifiée
au capital de 213 428,62 Euros
Siège social : 113, rue Méridienne
76100 Rouen
R.C.S. Rouen 630 501 476

Personne habilitée à engager la société:
Madame Martine CRENEAU, Présidente, demeurant 133 Avenue Jean Jaurès 89400 Migennes
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 septembre 2010, il résulte :
- que le siège social a été transféré à 133 avenue Jean Jaurès à Migennes 89400 à compter du 1er octobre 2010. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
- que Monsieur Jean JULIN, demeurant 16 Avenue de Villars 75007 Paris, a démissionné de ses fonctions de Directeur général le 27 septembre 2010.
Mention sera faite au RCS de Sens
Le Président

AL89412746

SO'FUN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 247 620,57 eurs
Siège social : Chemin du Brusquet
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens B 420 907 354

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2010, les associés ont décidé d'augmenter le capital à concurrence de 65 000 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 247 620,57 euros, par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société et création de 8 530 parts nouvelles de 7,62 euros qui ont été intégralement souscrits et libérées et de modifier la dénomination sociale.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
- Anciennes mentions :
Le capital social est fixé à la somme de 182 620,57 euros divisé en 23965 parts sociales de 7,62 euros chacune.
La société a pour dénomination sociale J.S.V. «Jet Ski Village»
- Nouvelles mentions :
Le capital social est fixé à la somme de 247 620,57 euros divisé en 32495 parts sociales de 7,62 euros chacune.
La société a pour dénomination sociale So'Fun.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le représentant légal

AL89412710

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Gy-L Evêque - terre
1 ha 32 a 10 ca - Sous les bois de mige: ZM-18-19(J)-19(K)
Mige - lande
3 a 73 ca - Hameau de prenereau: A-1195
Moneteau- terre
19 a 17 ca - Les chenes: AS-241-246
Perreux - bois
6 ha 69 a 86 ca - Bois luquet: D-101
Thury - terre
36 a 42 ca - Chemin blanc: V-13(A)-13(B)
Trichey, bois
Objectif : restructuration parcellaire
- 1 ha 93 a 67 ca - Frieuse: A-9-10
- 16 ha 56 a 11 ca - Barbejet: E-299 - Champignelles: D-347-348-378-381-418-420 ZE-42 - La vigne aux macons: A-78 - Le grand val: D-296-303-305-306 - Les envers: E-187-188-220-221-365[224] - Les noirons: ZC-62 - Les ruelles: A-37-262[38] - Val de la torche: ZH-71 - Valblin: C-426-427
Villiers Vineux, bois
Objectif : restructuration parcellaire
5 ha 15 a 23 ca - Champ de la rente: E-39 - Champ marion: A-172-173-177-178-179 - La renardiere: E-88-324-335-363 - Les grands varvarins: C-27 - Petit bois: A-120 - Sous le bois de carisey: D-198 - Terre des vanots: E-227
Lainsecq, terre et pré à louer par bail SAFER d'une année pour la campagne 2011
26 ha 49 a 40 ca, - 'La fontaine au museau': ZW- 1169 - 'La montagne aux alouettes': ZM- 1103 - 'Le chemin de thury': ZE- 1136 - 'Le noyer charpentier': ZE- 1154 - 'Le pre de bassou': ZW- 1060-1104 - 'Les louzons': ZO- 1125 - - 'Les vignes jean-blanches': ZH- 1111
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 2 novembre 2010 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer, 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89412767

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maitre Anthony VACCARO
Notaire
7 place de l'Hôtel de Ville
89340 Villeneuve la Guyard

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne), Place de l'Hôtel de Ville, soussigné, le 4 octobre 2010
Monsieur Dominique Bourreau et Madame Sylviane Josette Boudot son épouse, demeurant ensemble à Villeneuve la Guyard (Yonne) 15 Faubourg de Paris mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Villeneuve La Guyard (Yonne) le 2 juillet 1999, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro 7 place de l'Hôtel de Ville à Villeneuve la Guyard où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis,
Le notaire

AL89412752

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Pierre Revéron, notaire associé de la société civile professionnelle «Jean-Charles Revéron et Pierre Revéron, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à Montagnac (Hérault), 6, rue Jean Jaurès , le 5 octobre 2010, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI ADAM
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 115500,00 Euros, apports en numéraire
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Siège social : CHENY (89400), 50 Rue de Chablis.
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Gérance : Madame Frédérique Beuzon, né Roger, demeurant à Eschau (67114), 12 rue de Rathsamhausen
Cessions et transmissions de parts : Agrément dans tous les cas sauf en cas de cession entre associés
Exercice social : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Immatriculation : RCS Auxerre
Pour avis
Maître Pierre Revéron

AL89412758

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58)

Par acte de Me ARCANGELI-ZERR, notaire associé à Clamecy, du 25/09/2010, enregistré à Nevers le 01/10/2010, bord. 2010/1210, case 6, a été constituée une société civile dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SCI PRISM»
Siège : Andryes (89480), 4, impasse de la Mare, «Villesavoie»,
Durée : 99 ans
Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers,
Capital social : 100 000,00 € (apports en numéraire)
Co-gérantes : Melle Ingrid Renard, demeurant à Paris (19°), 21. rue de Meaux et Melle Pascale Berthault, demeurant à Paris (19°), 35. rue du Pré Saint Gervais.
Parts sociales : clause restrictive pour les cessions de parts sociales au profit de tiers étrangers à la société.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre
Pour avis et mention
Me ARCANGELI-ZERR

AL89412744

Par acte ssp du 07 juillet 2010, il a été constitué:
Dénomination sociale: SCI WENDY
Capital: 2 000 euros
Forme: Société civile immobilière
Siège social: 33, rue du Pont 89000 Auxerre
Objet: la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières.
Durée: 99 ans
Gérance: Mme Wang Yuanyuan, 20 avenue Michelet 93120 La Courneuve.
Cession de parts: les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants, descendants et conjoints toute autre cession est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

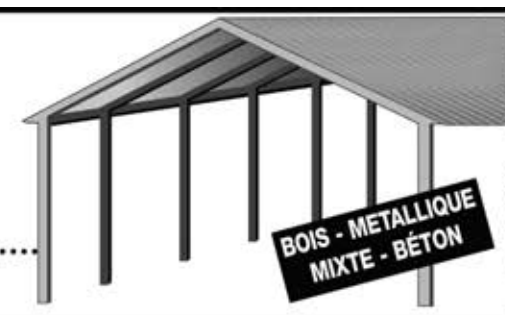
AL89412754

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2010, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
SCI CHARMALEX
Objet social : Gestion immobilière,
Siège social :22 rue Edouard Bouthier, 89500 Villeneuve sur Yonne
Capital social : 1 000 euros
Durée : 99 ans

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

TDB1083 P24_25_26_27__ 13/10/10 16:38 Page4

Gérance : Mr Etienne Guyot et Mme Carole Guyot domiciliés 5, rue des épenards, Sérilly ,89510 Etigny
Clauses d'agrément : agrément requis dans tous les cas et accordé par la gérance.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89412757

EURL DEMI LUNE

Le 1/10/2010 à Sens, il a été créé la société suivante :
Nom : DEMI-LUNE
Forme : EURL
Siège social : 9 Rue du Général Leclerc à Sens (89100)
Objet social : La transaction immobilière, et accessoirement l'activité de marchand de biens.
Durée :99 ans
Capital social : 2 000 € divisé en 200 parts
Gérance : Mme Legros Elisabeth, Sophie demeurant 2 bld du Maréchal Foch, appart 105 à Sens (89100)
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL89412741

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 08/10/2010 concernant la société FRANCE TRAVAUX .Y. Il fallait lire : Immatriculation au RCS de Sens

AL89412748

CONVOCATION

Caisse de Congés Payés du Bâtiment de la Région du Centre
Agréée par l'Etat
(Arrêté Ministériel du 6 avril 1937
J.O. du 9 avril 1937)

Convocation des adhérents en assemblée générale extraordinaire, pour l'approbation des nouveaux statuts de la Caisse de Congés Payés du Bâtiment de la Région du Centre impliquée pour la refonte des statuts types des Caisses du réseau Congés Intempéries BTP.
Le Vendredi 5 novembre 2010 à 10 heures 30 au siège, 35 rue de Bellecroix 03400 Yzeure
Extrait de l'article 20 des statuts:
Les membres adhérents assistent et votent à l'assemblée par leurs représentants qui sont désignés:
a) Pour ceux des adhérents qui font partie d'un Organisme rattaché à la Fédération Française du Bâtiment ou à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, par le Conseil d'Administration du Syndicat auquel leur organisme syndical est rattaché.
b) Pour les autres adhérents, par le ou les groupements qu'ils doivent obligatoirement constituer entre eux.
Les représentants désignés par les Groupements doivent justifier d'un pouvoir signé de tous les membres du groupement, et le ou les pouvoirs doivent parvenir à la Caisse trois jours au moins avant l'assemblée.
Le président,
Maurice Dubas

AL89412755

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.C.I. DES DEUX PORTES

Société en liquidation
Société civile
au capital de 762.25 euros
50 rue Carnot
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Joigny D 380 083 105

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 6 octobre 2010 la dissolution anticipée de la S.C.I. des Deux Portes à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Jean Louis Delassasseigne, demeurant 9 rue de Bellenave à Sens (Yonne) à compter de la même date. La gérance assumée conjointement par M. Jean Louis Delassasseigne et M. Jacques Courtat a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au 50 rue Carnot, à Villeneuve sur Yonne (Yonne). Celui-ci sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis et mention
Le liquidateur

AL89412750

PODIUM 89

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 57 950 euros
Siège social
7 rue Robert Raclot
89290 Champs sur Yonne
479 621 336 RCS Auxerre

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2010, il résulte que:
- les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont:
- approuvé les comptes de liquidation;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
- les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS: Auxerre
Pour avis

AL89412747

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS RACINE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 rue du Ruisseau,
89760 Villiers Louis
332 077 387 RCS Sens

L' Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 septembre 2010 a décidé de réduire le capital social de 100 000 euros à 5 000 euros par voie de rachat de 950 actions de 100 euros chacune.
Le 7 octobre 2010, le Président a constaté que le nombre d'actions offertes était égal au nombre d'actions à racheter et que la réduction de capital était devenue définitive à compter du 7 octobre 2010.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
La Gérance

AL89412756

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

EARL DES OMBELLES

Société Civile au capital social de 10 000 Euros
Siège social : 36, rue Camille Desmoulins -
89190 Villeneuve l'!Archevêque
RCS Sens N°517 893 418

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2010, les associés ont nommé aux fonctions de co-gérant, à compter du 5 octobre 2010, M. Mickaël Buchilly.
Les Gérants, sont :
- M. Mickaël Buchilly demeurant : 36, rue Camille Desmoulins,
89190 Villeneuve l'Archevêque
- M. Philippe Buchilly, demeurant : «La Potagerie» - 45320 Courtenay.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Sens.
Pour avis et mention,
Les Gérants

AL89412753

ENTREPRISE GARRAUT

SARL au capital de 7500 Euros
16 rue du Moulin,
89470 Sougère/Sinottes
448263871 R.C.S. Auxerre

les associes réunis en assemblée extraordinaire le 17/09/2010 ont accepté la démission du poste de cogérant de madame Garraut Josiane

AL89412749

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 01 octobre 2010, enregistré à Sens, le 05 octobre 2010 bordereau n° 2010/821 case n° 6, a été cédé par:
Madame Françoise Soëte, coiffeuse, épouse de Monsieur Jean Claude Camille Pierret, demeurant à Dixmont (89500), 17 rue du Puits Grange Pourrain.
A :
Madame Sophie Tourneux, coiffeuse, épouse de Monsieur Nicolas Gaston Baert, demeurant à Chaumot (89500), La Noisetterie 25 rue Xavier de Saxe,
Un fonds de commerce de Coiffure Mixte, exploité à Villeneuve sur Yonne (89500), 71 rue Carnot, lui appartenant, connu sous le nom commercial Coiffure Françoise, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 339 137 127.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinquante mille euros (50 000,00 eur.), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour quarante six mille euros (46 000,00 eur.),
- au matériel pour quatre mille euros (4 000,00 eur.).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office notarial de Maître Romain Lendais où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89412759

Maître Anthony VACCARO
Notaire
7 place de l'Hôtel de Ville
89340 Villeneuve la Guyard

I - La location gérance du fonds de commerce d'Agence Immobilière sis à Villeneuve La Guyard (Yonne) 2 Grande Rue consentie à Madame Jacqueline Geneviève Alexandre, commerçante, épouse de Monsieur Claude André Bartial demeurant à Chaumont (Yonne) 9 rue des Lombards à compter du 1er janvier 1977 a pris fin suite au décès de Madame Lucienne Billaudot, en son vivant retraitée, demeurant à Chaumont sur Yonne (Yonne), 9 rue des Lombards, veuve en premières noces de Monsieur Léon Palmyre Alexandre survenu à Serbonnes (Yonne) le 8 février 2000 et la confusion par Madame Jacqueline Bartial des qualités de loueur et de locataire-gérant qui exploite directement le fonds.
II - Aux termes d'un acte reçu le 30 septembre 2010 enregistré à Sens le 5 octobre 2010 bordereau 201/819 case numéro 1 extrait 2510
Madame Jacqueline Geneviève Alexandre, commerçante, épouse de Monsieur Claude André Bartial demeurant à Chaumont (Yonne) 9 rue des Lombards.
A VENDU à
La société dénommée Agence Alexandre, Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros ayant son siège social à Villeneuve la Guyard (Yonne) 2 Grande Rue identifiée sous le numéro Siren 522322783 RCS Sens.
Un fonds de commerce d'Agence Immobilière dont le siège social est à Chaumont (Yonne), ci-devant, Rue RN 5 et actuellement route Départementale 6 Le Petit Chaumont, et exploité
- à Villeneuve la Guyard (Yonne) 2 Grande Rue,
- à Pont sur Yonne (Yonne) 11 rue Carnot,
- à Montereau Fault Yonne (Seine et Marne) 107 rue Jean Jaurès
Connu sous l'enseigne Agence Alexandre 89 et Agence Alexandre,
Identifiée pour l'exploitation de ce fonds sous le numéro SIREN 707 271 284 RCS Sens
Moyennant le prix de deux cent quinze mille euros (215 000) s'appliquant aux éléments incorporels pour deux cent huit mille huit cent quinze euros (208 815).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Vaccaro, notaire où domicile est élu dans dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique
Le notaire

AL89412751

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total



☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

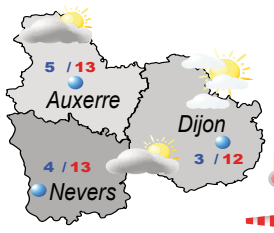
ABO 2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions météo du 15 au 21 octobre 2010

DIJON CÉRÉALES

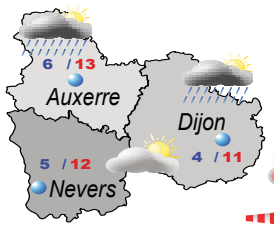
Vendredi 15 Octobre



Nuageux
Un ciel très nuageux s'annonce, mais avec tout de même quelques timides apparitions du soleil. Les vents seront modérés.
T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Thérèse
Soleil : 08:20 - 19:21
Lune : 15:51 - 00:40

Samedi 16 Octobre



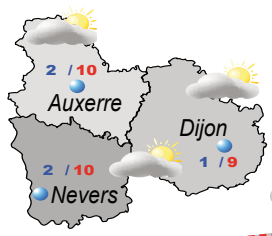
Perturbé
Cette journée sera partagée entre averses et timides éclaircies. Les vents resteront modérés sur la région.
T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord 20 km/h

Ste Edwige
Soleil : 08:21 - 19:19
Lune : 16:18 - 01:44

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Octobre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies en perspective. Les températures seront en baisse et les vents souffleront toujours de façon modérée.
T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Baudouin
Soleil : 08:22 - 19:17
Lune : 16:41 - 02:46

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Octobre :
Quelques éclaircies pour lundi et mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : -1 à 8 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Octobre :
Averses et éclaircies se partageront le ciel ces prochains jours.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 1 à 7 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Les moyennes sur Auxerre en Octobre sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 7°C
T° maxi : 16°C

Les précipitations :
Cumul : 71 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 5
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 1
Nombre de jours de brouillard : 8
Nombre d'heure d'insolation : 111

Statistiques Météo Agricole

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne)
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex.
• Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Idée sortie

Les lamas débarquent en Auxois

Le salon européen du lama et de l'alpaga se déroule ce week-end à Pouilly-en-Auxois. Près de 140 camélidés sont attendus. L'occasion de découvrir ces animaux doux et faciles à élever.

Les bovins charolais vont faire grise mine. Le pôle agricole de Pouilly-en-Auxois va les délaisser l'espace de deux journées pour se consacrer aux lamas et aux alpagas. En effet, un grand rendez-vous de camélidés se profile ce week-end. L'association française des lamas et alpagas (Afla) organise un grand concours d'élevage qui a lieu une fois par an en France. *«Nous changeons de régions tous les ans afin d'assurer la promotion un peu partout dans le pays»* signale Sylvie Vénague, seule éleveuse côte d'orienne à posséder des camélidés. Cette manifestation était déjà prévue en Côte d'Or en 2007 mais n'avait pu se dérouler pour cause de FCO, les transports de ruminants étant interdits.



Sylvie Vénague, éleveuse à Chambeire dans le canton de Genlis, sera la responsable du salon européen. Elle est notamment adhérente de «Bienvenue à la ferme» et de «l'Ecole en herbe».



Le seul élevage de lamas et d'alpagas de Côte d'Or se trouve dans le canton de Genlis. Il est composé de 85 animaux.

Cent quarante animaux

Près d'un trentaine d'élevages, pour un total de 140 camélidés, participera à ce salon demain et dimanche (voir le programme du week-end). Tout comme les autres espèces, la génétique des camélidés est évaluée lors de concours et les éleveurs ont à cœur de se rencontrer et d'échanger avec le grand public. Ce rendez-vous sera également l'occasion d'aborder des thèmes techniques comme la transformation de la laine, le dressage et les soins vétérinaires. Une précision mérite d'être apportée sur les camélidés: ils ne crachent pas sur l'homme sauf sous l'effet de la menace ou d'un stress important. C'est un mécanisme de défense. Ils crachent entre eux par dominance, uniquement quand ils se disputent.

«Débroussailleurs naturels»

Ancienne technicienne de la Chambre d'agriculture, Sylvie Vénague s'est lancée dans cet élevage suite à un coup de cœur pour cette espèce en 2003. *«Je voulais m'installer en élevage»* raconte l'éleveuse, *«parallèlement, le conseil municipal de Pluvault cherchait des lamas pour débroussailler ses terrains. Finalement, j'ai acheté mes propres animaux et j'ai pris leurs terrains en fermage»*. Les lamas et les alpagas (animaux semblables aux lamas mais de taille inférieure) ont effectivement la capacité de pouvoir entretenir les terrains : *«Ils ne touchent pas aux écorces des arbres et ne défoncent pas les terrains l'hiver comme pourraient le faire les chevaux»* commente Sylvie Vénague. Seul inconvénient rencontré par ces animaux originaires d'Amérique du sud : leur *«coup de chaud»* l'été : *«ils doivent impérativement être tondus en mai ou juin»* précise l'éleveuse.

Jusqu'à 6 000€ le lama

Le commerce de la laine issue de cette tonte n'est pas très lucratif, les frais de transformation seraient nombreux. La reproduction et la vente des petits est en revanche beaucoup plus intéressante, *«je vends à des particuliers de toute la France. Une majorité d'animaux se destine à l'entretien des terrains et certains sont utilisés pour les randonnées, pour porter les bagages en haute-montagne»* signale Sylvie Vénague. Quant aux prix des transactions, l'éleveuse du canton de Genlis parle d'une fourchette de prix allant de 1 000€ à 4 000€. Des ventes atteignant 6 000€ seraient même réalisables dans le cas d'excellents reproducteurs importés du Pérou ou d'Australie.

AURÉLIEN GENEST



Le lama est un mammifère de la famille des camélidés, de la même famille que le chameau.
Certaines ressemblances sont assez troublantes !



Une vingtaine d'animaux est vendue chaque année par Sylvie Vénague. Deux qualités sont particulièrement appréciées chez cet animal : ses facultés à «*débroussailler*» et à porter des bagages lors de randonnées de haute-montagne.

▶ Programme des deux journées : du samedi 16 et dimanche 17 octobre

Ouverture au public de 10 heures à 18 heures.
Matin : concours de modèles et allures.
Après-midi : épreuves de sport : concours d'obstacle et de randonnée, déguisement de lamas et alpagas.
Pendant ces deux jours : marché de produit du terroir bourguignon, exposition d'articles en laine d'alpaga et de lama, présentation de matériel pour la randonnée, exposition de pigeons voyageurs et information sur le sport colombophile (concours de vitesse et d'endurance). Prix de l'entrée : 3€.